

Un cri d'alarme des chasseurs fribourgeois : gibier intoxiqué

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS

FAN
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE - FONDÉ EN 1738

Présenté l'autre nuit par le président américain
Le plan de paix Nixon est rejeté par Hanoï

WASHINGTON (AP). — A quelques mois des élections présidentielles, après le coup de théâtre de l'annonce de son prochain voyage à Pékin, le président Nixon a réservé mardi au monde une nouvelle surprise destinée à manifester sa bonne volonté dans la négociation vietnamienne et à couper l'herbe sous les pieds aux candidats démocrates à la présidence qui comptaient baser leur campagne sur la nécessité d'un changement de politique à l'égard du Viet-nam.

M. Nixon a révélé qu'il avait proposé aux Nord-Vietnamiens un nouveau plan de paix en huit points et que son conseiller pour les affaires de sécurité nationale, M. Kissinger, a fait depuis le mois d'août 1969 douze voyages secrets à Paris pour ren-

contrer MM. Xuan-thuy et Le Duc-tho, respectivement chef de la délégation nord-vietnamienne aux pourparlers de l'ex-hôtel Majestic et conseiller spécial de cette délégation. Ces rencontres ont été facilitées et organisées par M. Schumann, l'une des

rare personnes françaises dans le secret. Ce plan en huit points, dont une ébauche avait déjà été soumise en octobre dernier aux Nord-Vietnamiens et rejeté par eux, a été accueilli de façon négative mercredi par Radio-Hanoï, et la G.R.P. qui estimait qu'il n'offre « rien de nouveau ».

Prévenant cette réaction, le président avait conclu son discours en déclarant : « Si la réponse de Hanoï n'est pas une offre de paix consistant à intensifier ses attaques, j'assumerai pleinement mes responsabilités en tant que commandant en chef de nos forces armées pour protéger nos troupes encore sur place. »

DE A A Z

Les huit points proposés sont les suivants :

● Il y aura un retrait total du Viet-nam du Sud de toutes les forces américaines et des autres forces étrangères alliées dans un délai de six mois après la conclusion d'un accord (aucune mention des forces nord-vietnamiennes).

● La libération de tous les militaires et des civils capturés en Indochine aura lieu parallèlement au retrait des troupes.

● Il y aura des élections présidentielles libres et démocratiques au Viet-nam du Sud dans un délai de six mois après

la conclusion de l'accord. Un mois avant les élections, le président et le vice-président démissionneront et le président du Sénat assumera la responsabilité des affaires, à l'exception de l'organisation des élections qui sera confiée à un organisme indépendant représentant toutes les forces politiques du pays. Les Etats-Unis resteront entièrement neutres. La réunification du Viet-nam doit être discutée entre le Nord et le Sud.

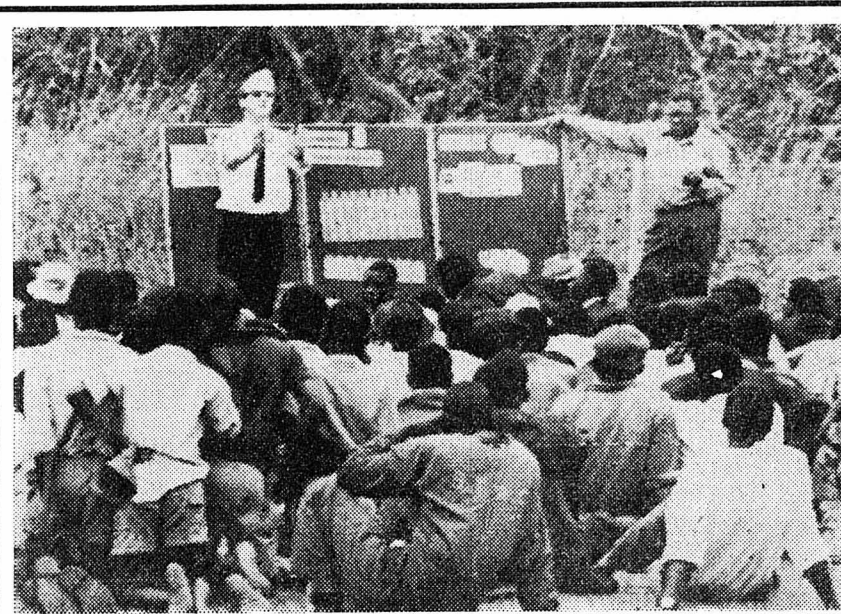
● Les deux parties respecteront les accords de Genève sur l'Indochine de 1954 et ceux sur le Laos de 1962.

● Les problèmes existant entre les pays d'Indochine seront réglés par eux-mêmes sur la base du respect mutuel de l'indépendance et de la souveraineté.

● Il y aura un cessez-le-feu général dans toute l'Indochine à partir du jour de la signature de l'accord et il n'y aura pas d'infiltration de forces extérieures dans l'un quelconque des pays d'Indochine.

● Il y aura une surveillance internationale du cessez-le-feu, de la libération des prisonniers et du retrait des forces extérieures d'Indochine.

● Il y aura une garantie internationale pour les droits fondamentaux des peuples d'Indochine.



Un Blanc et des Noirs

On sait que des incidents sanglants ont éclaté en Rhodésie. Voici un des membres de la commission britannique d'enquête, M. Burgess, en train d'expliquer à des Noirs, par le truchement d'un interprète, quels seront leurs droits dans le cadre de la nouvelle constitution rhodésienne. Classe pour adultes dans la brousse près de Banket. (Téléphoto AP)

Berne propose des mesures urgentes en matière d'aménagement du territoire

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral soumet aux Chambres, avec message à l'appui, un projet d'arrêté fédéral instituant des mesures urgentes en matière d'aménagement du territoire. Le département fédéral de justice et police qui a publié mercredi un communiqué à ce sujet, ajoute que ce projet est issu de la même idée dominante que l'avant-projet soumis à la procédure de consultation le 9 novembre 1971.

Toutefois, il en diverge largement sur beaucoup de points et reprend nombre d'idées suggérées dans les observations reçues à la suite de la consultation.

Ces modifications visent dans leur majorité à faciliter la tâche des cantons, à leur épargner des démarches inutiles et à tenir compte des différences existant entre l'aménagement du territoire des divers cantons.

ZONES PROTÉGÉES

Les cantons devront désigner des zones protégées en observant des critères fixés par le droit fédéral. Ces zones ont pour but de sauvegarder des paysages dignes de protection, de maintenir des territoires suffisants de détente et de garder libres les endroits mis en danger par les forces naturelles.

Sous certaines conditions, les zones déjà désignées en vertu du droit cantonal et entrées en force, peuvent être déclarées zones protégées de droit fédéral.

En outre, on pourra renoncer à fixer des zones protégées là où la loi sur la protection des eaux, qui entrera prochainement en vigueur, garantit à elle seule que le but visé sera atteint.

Les autorités de la police des constructions ne pourront autoriser aucune construction ni installation dans les zones protégées qui ne soit en harmonie avec le but poursuivi par la création de la zone.

UN CONSEILLER

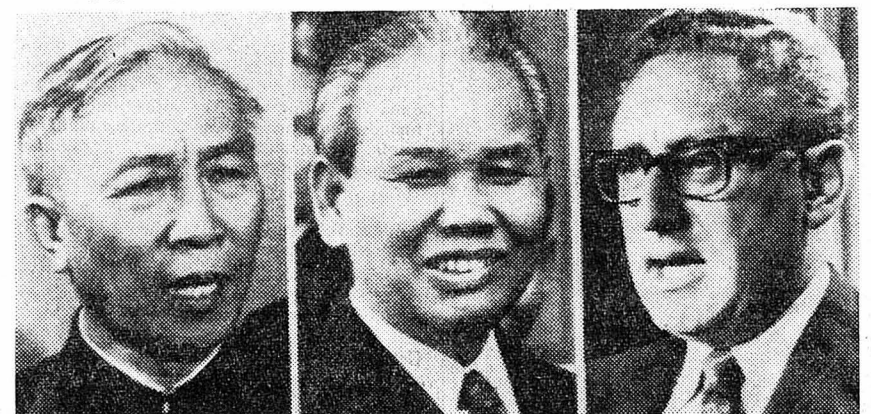
Le projet prévoit qu'un délégué du Conseil fédéral à l'aménagement du territoire conseillera les cantons et surveillera l'exécution de l'arrêté dans la mesure où celle-ci ressortit à la Confédération. Une procédure de communication et d'approbation facilitera sa tâche.

Lorsque les plans approuvés touchent les droits de particuliers, ils devront être mis à l'enquête publique et ils pourront être attaqués par voie de recours. Cependant, ces recours n'auront d'effet suspensif que si l'autorité de recours en décide ainsi.

Les plans déploient leurs effets juridiques dès leur mise à l'enquête publique, qui devra avoir lieu à fin février 1973 au plus tard.

Le projet d'arrêté autorise les cantons à édicter leurs dispositions d'exécution par voie d'ordonnance gouvernementale. Cela doit leur permettre d'observer les délais assez brefs prévus dans l'arrêté.

L'arrêté est fondé sur l'article 22 quater de la constitution. Il devra être déclaré urgent et sera soumis au référendum facultatif.



Ceux qui se rencontrèrent en secret à Paris. De droite à gauche : MM. Kissinger, Xuan-thuy et Le Duc-tho. (Téléphoto AP)

Les idées et les faits
Bataille «européenne» à Westminster

«Ce que je dois vous dire est que les choses ne sont pas du tout comme elles paraissent, et qu'au contraire, il est très probable que la Grande-Bretagne ne fera finalement pas partie du Marché commun», déclarait récemment M. Enoch Powell devant le club de la presse du Liechtenstein.

C'était quelques jours avant la journée «historique» de Bruxelles. Le 22 janvier, en effet, le premier ministre britannique Edward Heath a signé le traité d'adhésion de son pays à la Communauté européenne.

M. Powell s'est-il donc entièrement trompé, et le sort en est-il jeté ? Du point de vue britannique, certainement pas. La signature de Bruxelles n'était qu'une formalité, une étape, et qui n'avait rien de décisif.

C'est le «Telegraph», journal au demeurant très pro-européen, qui rappelait qu'en 1949 Herbert Morrison, alors «leader» de la Chambre des Communes, souligna, à propos de la signature du traité de l'OTAN, que celle-ci n'avait que valeur provisoire, et n'engageait que la responsabilité du gouvernement, tant que le Parlement ne l'avait pas ratifiée.

Si bien que c'est Westminster, et non Whitehall, qui aura, en définitive, le dernier mot au sujet du Marché commun.

M. Powell a très justement remis en mémoire à son public du Liechtenstein qu'en Grande-Bretagne, où il n'existe pas de constitution écrite, le contrôle du Parlement sur les lois et le gouvernement est illimité. On peut s'en réjouir, ou le regretter, suivant la foi qu'on a dans l'infaillibilité des régimes parlementaires ; mais le fait est qu'il en est bien ainsi.

Le plus difficile — un difficile qui pourrait tourner à l'impossible — sera donc de faire admettre par les Communes qu'elles renoncent dans l'avenir à ce que M. Powell appelle leur «omnicompétence», c'est-à-dire ce contrôle souverain dont elles jouissent actuellement sur le royaume, contrôle devenu toujours plus absolu à mesure que les Lords et la monarchie passaient à l'arrière-plan.

Avant d'être membre à part entière de la C.E.E., la Grande-Bretagne va devoir adapter sa législation à celle des pays signataires du Traité de Rome, et cela signifie abandonner de nombreuses lois et en accepter d'innombrables autres. Bref, c'est maintenant que s'engage à Westminster la vraie bataille «européenne», qui occupera la gros des six prochains mois de la nouvelle session parlementaire. On peut s'attendre à un spectacle particulièrement animé, et même à des débats houleux.

Le vote de principe en faveur du Marché commun à la Chambre le 28 octobre dernier, au cours duquel M. Heath et son gouvernement obtinrent une majorité de 112 voix (alors que celle du parti conservateur n'est que de 27 sièges), a en effet induit en erreur, car cette majorité ne fut possible que grâce à une profonde division dans les rangs travaillistes et à l'absurde comportement de M. Wilson.

Depuis, la situation a évolué, et le groupe des «anti» a gagné en ampleur... Pierre COURVILLE

MAIS L'ARMÉE DE L'AIR DES ÉTATS-UNIS FERA TOUJOURS LE GUÛT EN THAÏLANDE

WASHINGTON (AP). — La mise en vigueur du plan de paix du président Nixon entrainerait l'arrêt de tous les bombardements américains en Indochine, mais, même après le retrait de toutes les forces des Etats-Unis du Viet-nam, des appareils américains resteraient stationnés en Thaïlande, déclarait-on, mercredi, au Pentagone.

L'arrêt de tous les bombardements aériens n'est pas spécifié dans les huit points du plan, mais il entrerait dans le cadre du cessez-le-feu général en Indochine qui serait observé dès la signature de l'accord, et qui est lié au retrait total des forces américaines et alliées du Viet-nam dans les six mois suivants, parallèlement à l'échange de tous les prisonniers de guerre des deux camps.

Quant à un retrait des forces aériennes américaines de Thaïlande, il n'en a été fait mention ni dans le discours radiotélévisé du président, ni dans les dispositions du plan.

LA DOCTRINE NIXON

Le maintien de la présence aérienne américaine en Thaïlande serait basé sur la doctrine Nixon qui stipule que les Etats-Unis apporteront, en cas de nécessité, un appui aérien et naval à leurs alliés et leur livreront des armes et d'autres fournitures militaires, mais qu'ils ne mettront pas d'unités terrestres à leur disposition.

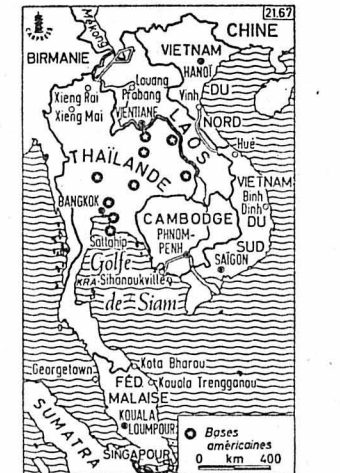
Les forces aériennes américaines stationnées actuellement en Thaïlande comprennent huit escadrilles de chasseurs-bombardiers «F-4 Phantom», soit 130 appareils, auxquels il faut ajouter au moins une quarantaine de «B-52» et un certain nombre d'autres avions de combat et d'hélicoptères armés.

LE CHATIMENT

Ces appareils participent à des raids contre la piste Ho Chi-minh dans sa traversée du Laos, à des missions de soutien des troupes cambodgiennes luttant contre les forces communistes, et, à l'occasion, à des bombardements contre des objectifs situés au Viet-nam du Nord.

Au Viet-nam il ne reste plus que 60 chasseurs-bombardiers «F-4» répartis en trois escadrilles dont l'une doit être évacuée avant la fin de juin, et quelques avions de types divers.

Si son offre de paix était rejetée et c'est le cas, le président Nixon se réserverait le droit d'ordonner de nouveaux raids de protection contre le Viet-nam du Nord.



Les points étoilés sur cette carte montrent l'emplacement des bases aériennes américaines en Thaïlande.

«Apollo» retardé ?

CAP-KENNEDY (AFP). — Une fuite s'est produite dans les canalisations de carburant de la cabine «Apollo 16» annonce la NASA, qui précise que cet incident pourrait à nouveau ajourner d'un mois le lancement de l'engin vers la Lune prévu pour le 16 avril. La cabine «Apollo 16» est déjà placée au sommet de la fusée «Saturne-5», et l'immense véhicule devra réintégrer aujourd'hui le bâtiment d'assemblage. La cabine sera alors séparée de la fusée et transportée au hall des opérations de vol, où l'équipement défectueux sera remplacé.

PARIS FAIT COURT, COURT, COURT



Tea-shirts et bermudas chez Courrèges avec casquettes rouges et chaussettes blanches. (Téléphoto AP)

PARIS (AP). — Chez Guy Laroche — à l'exception de deux «mini» — la jupe atteint presque le genou. La ligne est souple et féminine, mais les couleurs violentes. Il est fidèle à ses volumineuses robes de broderie anglaise qu'il accompagne de larges chapeaux tombant sur l'ail.

Les blazers rouges, blancs et marines se marient aux jupes blanches plissées. Parfois, le corsage accompagnant est si réduit que cet été les soutiens-gorge pourraient en être réduits à... libérer.

Des jaquettes de shantung orange ou vert éclatent sur des jupes de flanelle grise. C'est simple et très «portable». Pour le soir, les taffetas, crêpes, satins, unis ou imprimés de plumes et de rubans, font de «grandes» robes à décolleté «nageur» ou «araignée».

Les mannequins portent des sandales à semelle épaisse et hauts talons (10 à 12 cm).

(Lire la suite en dernière page)

« Si la Suisse n'existait pas... »

« Si la Suisse n'existait pas, on n'aurait pas besoin de l'inventer », et « pour le reste du monde, la disparition de la Suisse n'aurait guère d'importance ».

Des réflexions de ce genre, entendues l'une en Angleterre et l'autre de la bouche d'un Américain montrent, à l'excès, que la Suisse n'est pas aussi aimée que, peut-être, les Suisses le croient. Elle révèle aussi, c'est évident, une profonde méconnaissance de la mentalité, des intentions et des « performances » des Suisses dans le concert des nations.

Et c'est le mérite d'un auteur suisse de renommée internationale, Jean-R. de Salis, journaliste, écrivain, historien, de remuer le fer dans la plaie qu'ouvrent, de plus en plus, les critiques que l'étranger adresse à la Suisse. Mais l'auteur ne se borne pas, dans le livre « La Suisse diverse et paradoxale », qui vient de paraître sous sa signature aux éditions de La Baconnière, à mettre la blessure à nu.

Aux Français qui prétendent que la Suisse « a fondé une banque sur la catastrophe de l'Europe », et aux Allemands disant que « l'histoire a accordé à la Suisse un congé de cent ans », Jean-R. de Salis répond, sans la moindre hargne d'ailleurs, que les étrangers jugent sévèrement la Suisse ferait mieux de s'efforcer de la mieux connaître. Ils s'apercevraient alors qu'ils suivent souvent son exemple. Même lorsqu'il s'agit de décisions vitales pour des pays comme la France, qui sait bien jouer d'une certaine « neutralité », entre les deux blocs de « grands », depuis qu'elle a pris ses distances vis-à-vis de l'OTAN ; ou de la Yougoslavie, qui expérimente depuis bientôt vingt ans une formule de « neutralité » vis-à-vis du bloc communiste dont pourtant elle partage l'idéologie.

« Pour ma part, confesse l'auteur, je n'ai jamais considéré que la neutralité suisse fût surannée ou erronée ; mais j'ai toujours pensé qu'elle ne pouvait avoir de sens que si elle agissait vraiment comme médiatrice entre les mondes opposés de l'Ouest, de l'Est et des pays en voie de développement. »

Une foule de remarques, de témoignages, d'observations et de notes incisives et pénétrantes sur « l'importance historique de la Suisse romande », « l'émancipation des juifs suisses », le « malaise dans un petit pays », la « révolte de la jeunesse », « la Suisse perd-elle son caractère » et maints autres sujets brûlants font de cet ouvrage une mine d'idées, d'où jailliront, à n'en pas douter, d'abondantes et fécondes discussions.

| | |
|---|------------------------|
| L'actualité régionale : | pages 2, 3, 7, 9 et 10 |
| L'actualité suisse : | page 13 |
| Les sports : | pages 15 et 17 |
| Jeunes-Variétés : | page 19 |
| Pour vous, madame : | page 21 |
| Le carnet du jour - les programmes radio-TV : | page 25 |
| Dernière heure et bourses : | page 27 |

Le Conseil d'Etat dit non au Centre d'achats de Boudry

En dix ans, la population du Littoral neuchâtelois augmente fortement (Page 3)

Spécial auto : une nouvelle voiture allemande (Pages 22 et 23)

A Neuchâtel et dans la région

A LA GALERIE DES AMIS DES ARTS EXPOSITION GEORGES LAPORTE

Le vernissage-cocktail de mercredi soir, à la Galerie des Amis des Arts, nous a donné la joie de retrouver le peintre Georges Laporte, qui avait exposé déjà, dans ces mêmes salles, en 1968. Aujourd'hui, il s'agit d'une exposition plus restreinte et de brève durée, qui est en quelque sorte le prélude à l'exposition de ses toiles, à Miami, en Floride, qui aura lieu en février et en mars.

Né en 1926, à Montmartre, le Parisien qu'est Georges Laporte vit aujourd'hui en Bourgogne. Il est très apprécié en France et en Amérique, ses œuvres ornent de nombreuses collections officielles ou privées. Signalons enfin qu'il vient d'être nommé chevalier dans l'ordre des arts et des lettres.

Comme le précise très justement Raphael Mischkind dans le livre qu'il lui a consacré, les paysages pluvieux de Georges Laporte font penser irrésistiblement à Vieminck et à Utrillo, aux expressionnistes flamands et à certains précurseurs de l'impressionnisme. Et cependant, Laporte est toujours lui-même, sans concession à personne, et d'ailleurs sans difficulté aucune, tant il est spontané.

— Mon art, dit-il, est simple, direct, brut. C'est un art de sensation, un art sans problèmes. Laporte peint toujours sur le motif; sa pâte préparée, il l'applique sans perdre un instant. Il enlève l'œuvre d'un coup, d'instinct, au jugé, sans crainte d'être accusé de n'avoir fait qu'une ébauche. Il délimite de grandes surfaces rigou-

reuses, où il situe et jette sous formes d'éclairs les vibrations, les reflets, les traits sombres, les lumières et les points d'orgue. Dans ces paysages solitaires, il évite en général de placer des personnages, même minuscules, tant il aime à faire le plein de silence, à arguer la perspective et à reculer l'horizon.

Parmi ces paysages mouillés et maussades, les plus purs sont « Marie basse au Pô » et « Le Pô ». C'est la même vision exactement, avec ce premier plan de sable boueux, ces trois bateaux abandonnés qui fixent la rêverie, et ce fond de nuages verdâtres. Mais sur la première de ces toiles, tout est plus vaste, plus métaphysique aussi; le paysage est saisi dans son essence. Dans le second, il y a ici et là un peu de vie concrète, l'œil se raccroche au détail anecdotique, le peintre ce jour-là sentait un peu moins en artiste pur et un peu plus en simple spectateur.

Que dire du « Premier août à Zurich » ? Cette toile tumultueuse et désordonnée, Georges Laporte la peint sous la pluie, en installant son chevalet dans la rue, devant une fontaine. Si lui-même a été trempé, le paysage l'est aussi. Les maisons semblent vouloir se recroqueviller sous la pluie, et les drapeaux, avec leurs touches de bleu et de blanc, se replient frileusement sur eux-mêmes. Et cependant, ici encore la spontanéité triomphe; la rue se donne à nous avec une totale absence de scrupule, comme si pour s'exprimer, elle avait pris le peintre à son service.

En effet, avec Laporte, on n'a pas le sentiment d'un artiste qui, élaborant sa vision propre, l'élève à un haut niveau d'art, mais bien plutôt d'un art préparé d'avance qui lui est donné par grâce spéciale, avec tous ses effets, tous ses frémissements et toutes ses nuances. Tantôt, c'est le paysage de « Neige en Bourgogne », avec sa blanche colline marquetée d'arbres et de pieux, tantôt le petit port de « Marennes », où, entre deux rangées de cabanes lugubres, surgissent sur une eau d'un bleu incroyablement gai deux barques riantes et légèrement ivres. Ailleurs encore, avec « Côte sauvage », toute la vie, toute la lumière imposent leur loi à la mer comme au ciel.

Georges Laporte est un artiste qui désconcerte à force d'abandon et de naturel. Il semble ne pas savoir où il va, il semble même ne pas savoir ce qu'il fait. Et en réalité, il le sait fort bien. C'est là ce qui fait sa force.

De Flaminettes en Flaminion, les joutes culinaires 1972 ont commencé à Neuchâtel

Flaminettes à vos fourneaux! Les éliminatoires du concours culinaire 1972 ont eu lieu avant-hier à Colombier et mercredi à Neuchâtel pour les concurrents du bas du canton. Oui, concurrents, car pour la première fois cette année, entrecroquant les casserolés, un Flaminion (puisqu'il faut l'appeler par son nom!) avait courageusement mis la main à la pâte devant ses rivales féminines.

Ces concours des Flaminettes est maintenant assez connu, après six ans d'existence, pour qu'on ne le présente pas trop longuement. Fondé sous le patronage du Service du gaz, il confronte chaque année les candidats sélectionnés dans chaque ville romande (à l'exception de Fribourg qui jusqu'à présent s'est toujours abstenu de participer à ces joutes culinaires) en une grande finale qui a lieu au mois de février.

Outre la fierté d'offrir à sa mère une cuisinière à gaz dernier cri, la Flaminette gagnante aura la joie d'arborer une écharpe digne de la plus belle « Miss »...

Voilà pourquoi ces jours derniers, treize jeunes filles et un jeune homme se sont affairés entre légumes et spatules afin de préparer pour le fin palais du jury (composé de Mmes Steudler et Bourquin, inspectrices ménagères, M. R. Merlotti, chef de cuisine, et M. J. Weber, délégué du Service du gaz) des mets de choix.

DES FLEURS
Dans toutes les villes romandes, les jeunes cuisiniers (un par école de la ville) doivent préparer les mêmes plats pour être sélectionnés: un plat à feu ouvert et un autre au four. C'est pour- quoi nous ne vous mettrons pas l'eau à

la bouche en décrivant ce que les experts neuchâtelois se sont mis sous la dent deux jours de suite, puisque les séries d'éliminatoires romandes ne sont pas terminées... Les candidats sont non seulement « taxés » sur la cuisson et la saveur de leurs œuvres, mais encore sur l'organisation et la propreté qu'ils ont lors de la préparation de leur travail. Tout compté, en totalisant les points des quatre experts, la meilleure candidate pouvait emporter un maximum de 220 points.

Après les petits « accidents » de parcours dans les cuisines du collège des Parcs (« J'avais beau soulever le couvercle, s'exclame une dame, la jeune ne s'apercevait pas que ça sentait le roussi... »), tous les plats étaient prêts à l'heure prévue pour être présentés au jury. Question d'habitude: leurs papilles gustatives sont heureusement arrivées à sentir la différence entre deux plats identiques...

Ensuite, les invités, maîtresses d'écoles ménagères, autorités scolaires et représentants du Service du gaz, ont dégusté les créations des cuisiniers du jour. M. Freudweiler, directeur du Service du gaz de Neuchâtel, a profité de l'heure du café pour parler durant quelques instants des mutations que le gaz naturel va entraîner pour le consommateur, changements mineurs à en juger par l'expérience faite à l'étranger.

Au moment de la proclamation des résultats des épreuves du mardi à Colombier et de celles du matin au collège des Parcs, M. N. Evard, directeur des écoles primaires et pré-professionnelles, a relevé en quelques mots la situation des écoles ménagères de la ville (actuellement 625 filles et un joli peloton de 70 garçons!).

La gagnante de cette manche a pu être fleurie grâce à ses 193 points et demi; il s'agit de Christiane Gacond, de Rochefort, suivie de près par Nicole Georis, d'Hauterive, et de deux ex-aequo pour la troisième place: Chantal Bertschy, de Pesex, et Maria de Viso, de Neuchâtel. Et maintenant en avant pour la finale. Peut-être Christiane Gacond revêtera-t-elle l'écharpe « Flaminettes 72 », à Yverdon, le 12 février prochain?...

A.-L.G.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Madame Joseph Schöpfer-Franchini, à Pesex;
Madame et Monsieur Giacinto Ciprietti-Schöpfer et leurs enfants Paola et Claudia, à Pesex;
Monsieur et Madame Adolphe Schöpfer et leurs enfants, au Landeron;
Monsieur et Madame Edouard Schöpfer et leurs enfants, au Landeron;
les enfants de feu Henri Schöpfer; les enfants de feu Joséphine Egger-Schöpfer,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Joseph SCHÖPFER

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 62^e année, après une longue maladie supportée avec courage, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Pesex, le 26 janvier 1972.
(Uttings 33 A)

L'ensevelissement aura lieu à Pesex, vendredi 28 janvier, à 11 heures.
Messe de sépulture en l'église catholique de Pesex, à 10 heures.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Robert Schenk-Couchoud; Madame Albert Otter;
Monsieur et Madame Albert Otter et leur fils, à Genève;
Monsieur et Madame Willy Fischbacher-Otter et leurs enfants, à Nidau,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Robert SCHENK

leur cher époux, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, après une longue maladie, dans sa 83^e année.

2000 Neuchâtel, le 26 janvier 1972.
(Fbg de la Gare 23)

Jusqu'à votre vieillesse je serai le même et je vous soutiendrai.

Esate 46: 4.

L'incinération aura lieu vendredi 28 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le soir étant venu, Jésus dit:
Passons sur l'autre rive.

Marc 4: 35.

Monsieur Charles Favre, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Maurice Greber-Favre, à Pesex;
Monsieur et Madame Bernard Greber-Stauffler, à Areuse,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Charles FAVRE
née Emma LAVANCHY

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, belle-soeur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, aujourd'hui, dans sa 83^e année, après une longue maladie, supportée avec courage.

Neuchâtel, le 25 janvier 1972.
(Orlé 54)

L'incinération aura lieu jeudi 27 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Domicile de la famille: avenue de la Gare 10, 2034 Pesex.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Armée du Salut de Neuchâtel fait part à ses soldats et amis du départ pour la patrie céleste de

Madame Charles FAVRE
née Emma Lavanchy

Culte à la chapelle du crématoire, jeudi 27 janvier, à 14 heures.

IN MEMORIAM

André HOTZ

1952 27 janvier 1972

20 ans, ton souvenir est toujours parmi nous

Ton épouse, tes enfants et petite-fille

25 36 04 ou 33 17 20

POMPES FUNÈBRES
Evard-Flühmann

Neuchâtel Toutes formalités

Transports en Suisse et à l'étranger

Naissances

Monsieur et Madame Denis CHAPPUIS-PERONE et Katia ont la joie d'annoncer la naissance de

Natacha
26 janvier 1972

Maternité Poutalès Les Cèdres 1 Neuchâtel

Dominique et Michèle SANDOZ ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur

Nathalie
26 janvier 1972

Maternité Poutalès Beaux-Arts 20 Neuchâtel

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 24 janvier. De Lise, Laura, fille de Roberto, décolleteur à Saint-Aubin, et de Josette-Angèle, née Pisenit; Monteduro, Antonio, fils de Salvatore, ouvrier de fabrique à Chez-le-Bart, et d'Assunta, née Marzo. 25. Wynn, Véronique, fille de Roland-Roger, magasinier à Neuchâtel, et de Paulette-Yvette, née Frossard.

DÉCÈS. — 24 janvier. Karantzouli née Pazardjidis, Evlambia, née en 1900, ménagère à Thessaloniki (Grèce), veuve de Karantzouli, Iraklis. 25. Favre-Bulle née Lavanchy, Rose-Emma, née en 1889, ménagère à Neuchâtel, épouse de Favre-Bulle, Charles-Ali.

AVIS TARDIFS

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

L'Institut de physique de l'Université

à l'occasion de l'inauguration de ses nouveaux locaux, organise

2 journées de portes ouvertes

avec démonstrations et visites commentées.

L'horaire est le suivant:
Vendredi 28 janvier: 9 h à 11 h 30, visites; 10 h, leçon-démonstration et visite commentée; 15 h à 17 h 30, visites; 19 h 30 à 22 h, visites; 20 h 15, leçon-démonstration et visite commentée.

Samedi 29 janvier: 9 h à 12 h, visites.

Le public est chaleureusement invité à ces présentations.

Rue A.-L. Breguet 1, Neuchâtel.

Mesdames, profitez! Pour faire de la place, nous vendons, à des prix imbattables, ROBES ET DEUX-PIÈCES EN JERSEY. Venez fouiller.

Boutique Jersey-Tricot, Seyon 5c, Neuchâtel

Ce soir, à 20 h 30, au Restaurant du LITTORAL

« Questionnez, on vous répondra » sur les affaires communales, avec M. Pierre Meylan, conseiller communal, et quelques conseillers généraux.

Invitation à tous. Parti radical.

CABARET-DANCING LA ROTONDE
NEUCHÂTEL

Du rire à l'Amicale des arts de Pesex

De notre correspondant: Depuis deux ans, le comité de l'Amicale des arts a introduit dans son programme d'hiver une manifestation qui engendre la bonne humeur, soit par le sujet traité, soit par l'artiste qui le présente.

Judi soir, le comédien belge René Bruyère, ancien directeur de troupe, présentait à Pesex sa 109^e conférence sur « Le Ride de l'artiste mirent d'emblée le public en condition pour passer une bonne soirée. Présenter le rire sans tomber dans la grotesque, la plaisanterie de mauvais goût ou la vulgarité, n'est pas aisé. Aussi, peut-on être reconnaissant à René Bruyère d'avoir été très délicat et, par moments, très touchant dans son analyse.

Assemblée de la fanfare «L'Echo du Vignoble»

(C) Les musiciens de «L'Echo du Vignoble» ont tenu leur assemblée générale sous la présidence de M. Willy Baldi et en présence de leur président d'honneur M. Eric DuBois et d'autres membres d'honneur.

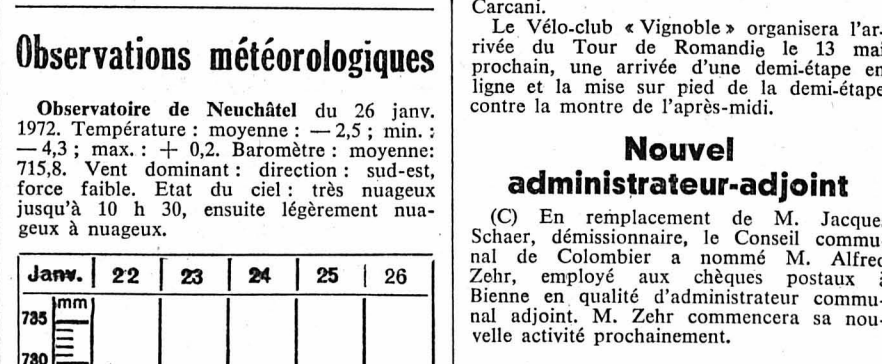
Dans son rapport d'activité, le président relève que le comité s'est réuni une douzaine de fois tandis que l'ensemble des musiciens a été convoqué 76 fois pour divers services et les répétitions. La fréquentation est généralement bonne et 6 musiciens n'ont enregistré aucune absence! Fondée en 1881, la fanfare «L'Echo du Vignoble» entame la dernière décennie qui la conduira au centenaire.

L'extrait des comptes, fut ensuite largement commenté par le caissier, M. Francis Chautems. Quant à la Commission musicale, son président, M. Gilbert Chautems propose sa suppression, cette charge devant être assumée par le comité.

Au chapitre des récompenses, le président eut le plaisir d'honorer MM. Willy Debrot, pour 5 ans d'activité dans la société, Jean Moser et Rémy Gurtner, 10 ans, Maurice Chédel, 15, Paul Porret, 20 ans, Maurice Issler, 25 ans de fidélité. Une douzaine de musiciens sont en outre récompensés, n'ayant manqué au plus quatre fois dans l'année. Actuellement, le comité forme une équipe bien soudée. Malgré son intention de se retirer, le président W. Baldi a été une nouvelle fois réélu pour une année qui sera sa 39^e année d'activité au sein du comité. Il compte d'autre part, 46 ans d'activité dans la société. Les autres membres du comité réélu sont: MM. W. Debrot, W. Rietmann, F. Chautems, P.-A. Châtelain, H. Cousset, W. Issler et G. Reber.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel du 26 janv. 1972. Température: moyenne: — 2,5; min: — 4,3; max: + 0,2. Baromètre: moyenne: 715,8. Vent dominant: direction: sud-est, force faible. Etat du ciel: très nuageux jusqu'à 10 h 30, ensuite légèrement nuageux à nuageux.



Prévisions météorologiques

— Nord des Alpes Valais, nord et centre des Grisons: le ciel se couvrira à partir de l'ouest et des chutes de neige intermittentes se produiront, le plus souvent jusqu'en plaine. Température — 3 à — 7 la nuit, — 2 à + 3 l'après-midi. Moins froid en montagne. Vents d'ouest à nord-ouest se renforçant temporairement.

Évolution pour vendredi et samedi: Nord des Alpes, valais, nord et centre des Grisons: le ciel se couvrira à partir de l'ouest mitigée jusqu'en plaine.



M. Ridoux, le chef qui a supervisé le travail des cuisiniers en herbe, devant la gagnante de ces éliminatoires, fleurie pour la circonstance: Christiane Gacond.

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

28 oct. Ebauches S.A., à Neuchâtel, participations à des entreprises industrielles, etc. Par suite du décès Jean-Pierre Zahnd, administrateur sans signature, ne fait plus partie du conseil d'administration.

28 oct. Radiation de la raison sociale Raymond Humbert, à Neuchâtel, exploitation de l'Hôtel de Soleil, par suite de remise de commerce.

28 oct. Société anonyme de Participations, Appareillage Gardy, à Neuchâtel. Nouvelle adresse: Etude Uhler et de Perrot, Evole 15.

28 oct. Annonces Suisses S.A., succursale de Neuchâtel, société anonyme avec siège principal à Zurich. Serge Bésomi a été nommé chef de la succursale, il continue d'engager la succursale par sa signature collective à deux. Sa procuration est éteinte.

29 oct. Le chef de la maison Edouard Droz, à Neuchâtel, est Edouard-Louis Droz-Dubusset, à Neuchâtel. Exploitation d'un hôtel restaurant à l'enseigne «Hôtel du Soleil». Rue du Seyon 1.

29 oct. Bach & Duckert S.A., à Areuse, commune de Boudry, tous travaux de génie civil, y compris la construction de routes, de bâtiments locaux, et autres, et de travaux de terrassements en tous genres, etc. Selon décision de son assemblée générale extraordinaire du 19 octobre 1971, la raison sociale a été modifiée. La nouvelle raison est: Pierre Duckert S.A., les statuts ont été modifiés en conséquence.

1er nov. Le chef de la maison Willi Galey, à Pesex, est Willi Hugo Galey, à Pesex. Ferblanterie-isolation. Exploitation d'un magasin d'articles de sports, à l'enseigne «Willi Sports». Rue Ernest Roulet 1.

1er nov. Le chef de la maison J.D. Huguélet, à Cortalloid, est Jean Daniel Huguélet, à Cortalloid. Exploitation de l'Hôtel de Commune. Rue des Coteaux 2.

1er nov. Fabrique d'horlogerie Chs. Tissot et Fils S.A., au Locle. Jacques-Pascal Diébold, au Locle, a été nommé directeur général. Il signera collectivement à deux avec toute personne autorisée à signer collectivement à deux.

3 nov. Eduard Fellmann, à Colombier, exploitation du bar à café «Iota», le titulaire Eduard Fellmann est maintenant domicilié à Colombier.

3 nov. Jean-Louis Vuille, Mécanographie-Informatique, à la Chaux-de-Fonds, le chef de la maison est Jean-Louis Vuille, à la Chaux-de-Fonds. Conseils, organisations d'entreprises et travaux à façon sur ordinateurs et machines périphériques. Av. L.-Robert 21.

3 nov. Le chef de la maison Francis Fontaine, à la Chaux-de-Fonds, est Francis Louis Fontaine, à la Chaux-de-Fonds. Exploitation d'un atelier de tapissier-décorateur achat et vente de meubles, tapis, et rideaux. Rue du Doubs 55, magasin rue du Stand 14.

3 nov. Géco-Géranes et Contentieux S.A., succursale de la Chaux-de-Fonds, à la Chaux-de-Fonds, avec siège principal à Lausanne. Nouvel administrateur: Jean Castelier, à Lausanne, a été nommé administrateur avec signature collective à deux, pour l'ensemble de l'établissement.

3 nov. Comité d'Avaries, Société Anonyme, à Neuchâtel. Nouvelle adresse: Fbg du Lac 31, c/o Etude de Me Olivier Ott.

3 nov. Géco-Géranes et Contentieux S.A., à Neuchâtel, succursale, société anonyme avec siège principal à Lausanne. Jean Castelier, à Lausanne, a été nommé administrateur avec signature collective à deux.

3 nov. Le chef de la maison Yvonne Hir-

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE
Piscine publique: études laborieuses

(c) Dans le cadre des études en cours, une conférence réunissant les représentants du laboratoire cantonal de contrôle de l'eau potable, d'une usine spécialisée de Berne, de la Municipalité et de la commission d'étude pour la création d'une piscine couverte à la Neuveville, a eu lieu récemment.

Cette réunion avait pour but de déterminer l'ampleur des recherches géologiques à entreprendre au sujet du projet de construction d'une piscine au Pré-de-la-Tour, à proximité de la station de pompage qui alimente la Neuveville en eau potable. Le laboratoire cantonal, désirant que les recherches géologiques soient étendues en dehors du périmètre prévu pour la construction d'une piscine publique (angle ouest de la plage), des recherches seront faites en vue de retrouver les documents élaborés lors des sondages de 1943-1946 concernant le captage d'eau de fond au Pré-de-la-Tour.

A Neuchâtel et dans la région

NON AU CENTRE D'ACHATS DE BOUDRY

Le Conseil d'Etat s'est rallié à l'avis de la majorité

Dans un communiqué diffusé hier en début d'après-midi, le Conseil d'Etat a pris officiellement position à l'égard du projet de centre d'achats de Boudry. C'est non. Voici d'ailleurs le texte de ce communiqué :

« Le Conseil d'Etat a examiné le projet d'un centre d'achats sur le territoire de la commune de Boudry.

Avant de se prononcer, il a procédé à une vaste consultation auprès des communes directement intéressées, de la Chambre du commerce et de l'industrie, des associations groupant les consommateurs et les commerçants.

Avec une quasi-unanimité frappante, ces milieux se sont prononcés contre un tel projet. Leur argumentation est parfois différente, mais la conclusion est la même : le centre d'achats de Boudry paraît conçu d'une manière insuffisante, son implantation discutable et son besoin non démontré.

Le Conseil d'Etat partage cette opinion. »

Reprendra-t-on le projet d'une cité-satellite à Boudry ?

La décision prise par le Conseil d'Etat de rejeter le projet de centre d'achats géant, à l'américaine, de Boudry, n'a pas été prise à la légère. Ce « non » a été dicté par diverses considérations : défense du commerce local, réserves exprimées par les communes directement intéressées, protection de l'environnement, etc... C'est le 23 août 1971 que nous avons annoncé les premiers que la commune de Boudry avait été saisie de ce projet.

direction du journal. Au cours de ce débat animé, MM. Pizzara et Walter, conseillers communaux avaient souligné que Boudry, avant de s'engager dans une telle affaire, devait s'entourer de toutes les garanties nécessaires, la réalisation du projet devant se traduire par d'importantes dépenses pour l'installation des services publics sur l'emplacement prévu. D'autre part, le propriétaire d'une partie des terrains, M. Ducommun subordonnait leur vente aux promoteurs à la condition que les produits alimentaires écoulés par les commerçants qui s'installeraient dans le centre soient clairement désignés selon leur origine naturelle ou non. Bref, le dossier restait ouvert.

Le 21 janvier, dans une information intitulée « Où en est-on ? » nous faisons état de la réunion convoquée au Château par le Conseil d'Etat et au cours de laquelle les représentants des communes du Littoral avaient donné leur point de vue - généralement négatif - sur la création d'un tel centre.

On connaît maintenant la décision du Conseil d'Etat à laquelle d'ailleurs on pouvait s'attendre.

LES GARANTIES NÉCESSAIRES Le 30 décembre, nos lecteurs pouvaient prendre connaissance du résultat de la table ronde consacrée au projet et tenue en présence du promoteur, d'un expert américain, des représentants des communes de Boudry et de Bevaix, des commerçants de la région, des grands magasins et de la

« Les Grandes Buchilles » n'accueilleront donc pas un centre d'achats à l'américaine... Ressortira-t-on des tiroirs le projet de cité-satellite pouvant abriter quelque 1500 habitants et qui avait été soumis à la commune de Boudry, ou ce lieu sera-t-il destiné à une autre réalisation d'envergure ? L'avenir répondra à cette question.

Le « suspense » s'achève dans le bas du canton

Le suspense se termine, dans le Bas du canton, à propos du Centre d'achat géant de Boudry, ce « Shopping Center » à l'américaine qui aurait drainé la clientèle non seulement du Littoral, mais de toutes les localités situées à moins de 30 ou 40 minutes de déplacement en voiture.

mun - c'est son nom - possède en effet 30.000 mètres carrés de terrain sur l'emplacement prévu, contrôle l'aménagement d'eau grâce à une concession et est en outre propriétaire des champs situés à côté de l'échangeur qui permettrait l'accès au Centre d'achat. Or, M. Ducommun - David contre Goliath - est un puriste de l'agriculture. Il a défrayé la chronique, ces dernières années, en persistant, envers et contre tous, à ne vendre que des produits naturels, soumis aux seules lois de la biologie.

Il y a quelques jours, le Conseil d'Etat réunissait à huis-clos les représentants des communes intéressées ainsi que des commerçants, petits et grands, afin de se faire une idée des réactions suscitées par cet ambitieux projet.

Le 21 janvier, dans une information intitulée « Où en est-on ? » nous faisons état de la réunion convoquée au Château par le Conseil d'Etat et au cours de laquelle les représentants des communes du Littoral avaient donné leur point de vue - généralement négatif - sur la création d'un tel centre.

Les échanges de vues aboutirent, dans l'ensemble, à une conclusion négative pour toutes sortes de raisons parmi lesquelles une certaine défiance à l'égard des promoteurs suisses et américains n'était pas la moindre.

M. Ducommun a tenu bon. Ses conditions draconiennes s'ajoutant aux réserves et aux craintes dont les communes et les commerçants se sont fait l'écho, condamnaient le projet de Boudry.

Le Conseil d'Etat a donc décidé de répondre non à la demande de sanction préalable présentée par la Ville de Boudry, laquelle s'était engagée dans cette aventure un peu à la légère.

Il n'en reste pas moins que l'exode, naturel ou synthétique des protéines ou des vitamines.

TOUR DE VILLE Début d'incendie à Serrières

LES premiers secours ont dû intervenir hier à 17 h, à Serrières, où un début d'incendie venait de se déclarer chez Mme Marcel Perrenoud, rue Guillaume-Farel. Des planches, qui avaient été mises à sécher à proximité d'un calorifère, ont pris feu. Grâce à une intervention rapide des pompiers qui luttèrent contre les flammes au moyen de l'attaque rapide, le foyer ne prit pas d'extension, mais les dégâts sont importants.

Votations cantonales (et fédérales) les 4 et 5 mars

Les électrices et électeurs du canton sont appelés à se prononcer les 4 et 5 mars prochains sur trois objets. Le premier, d'ordre fédéral, concerne les arrêtés sur l'encouragement de la construction de logement et sur la protection des locataires.

CORCELLES Cinquante ans de mariage!

Aujourd'hui même, à Corcelles, M. et Mme Emile Pellaux fêtent, dans la joie, leur anniversaire de mariage, 50 ans plus précisément. Qui ne connaît pas M. Pellaux dans cette localité où il fut, plus de 40 ans durant, un facteur qu'on aimait à rencontrer. Agé de 84 ans, M. Pellaux, membre de diverses sociétés locales et vétéran fédéral de tir, jouit maintenant des bienfaits d'une heureuse retraite. M. et Mme Emile Pellaux ont eu la joie d'avoir deux enfants, tous deux mariés, et deux petits-enfants. Signaux encore que ce sont de tout vieux lecteurs de la Feuille d'avis puisqu'ils y sont nés depuis... 50 ans également!

Perte de maîtrise et de permis

Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 1 heure, M. Michel Mosimann, 21 ans, domicilié à Neuchâtel, circulait en automobile rue de la Chapelle à Corcelles en direction de Montmolin. Dans un virage à droite, M. Mosimann a perdu la maîtrise de sa machine qui fut déportée à gauche et heurta une autre voiture conduite par Mlle Cosette Charneau, de Peseux, qui arrivait en sens inverse, tenant régulièrement sa droite. Blessée à un genou, Mlle Charneau a été transportée à l'hôpital des Cadolles par un automobiliste de passage. Une prise de sang a été faite à M. Mosimann et son permis séquestré.

La « Chaîne du troisième âge »

Au 26 janvier, c'était une somme de 12.074 fr. 40 qui avait été versée à la « Chaîne du troisième âge » à Neuchâtel (compte de chèque postal 20-1888) depuis le début de cette campagne il y a un mois environ.

PREMIERS ÉCHOS! SOULAGEMENT GÉNÉRAL

Hier après-midi, la décision du Conseil d'Etat n'était pas encore parvenue à la connaissance des principaux intéressés. Nous nous sommes adressés au promoteur du projet, M. C. Piaget qui a répondu, laconiquement : « J'ai été avisé de cette décision. Certes, j'ai mon opinion personnelle à ce sujet et si je le juge nécessaire, je prendrai position par la suite. En attendant, écrivez ce que vous voudrez... »

Une question politique ?

M. André Ducommun, propriétaire d'une partie des terrains situés sur l'emplacement prévu par les promoteurs, ne s'intéresse pas à l'aspect purement commercial du projet :

« Les Américains qui désiraient financer cette réalisation avaient accepté mes conditions basées sur l'article 13 de l'ordonnance fédérale du 26 mai 1936 sur les denrées alimentaires. Ils étaient d'accord de créer le premier centre d'achats du monde écoulant des produits alimentaires désignés par leur origine naturelle ou chimique. Après tout, m'ont-ils dit, nous avons gagné suffisamment d'argent avec le pétrole, aux Etats-Unis d'Amérique, pour pouvoir encourager maintenant la vente de produits naturels. Les promoteurs auraient même sollicité un entretien à ce sujet avec les conseillers d'Etat intéressés mais cette démarche est restée sans réponse. »

M. Ducommun ajoute :

« ...Selon moi, on a préféré refuser ce projet plutôt que d'engager la discussion sur l'article 13 avec les intéressés car cet article touche toute l'économie alimentaire du pays. A mon avis, c'est une question politique et je continuerai à défendre avec ardeur mes idées sur l'alimentation de l'homme car les paysans doivent renoncer à préparer le terrain pour le cancer... »

Les sociétés coopératives

M. P.-A. Worpe, directeur de COOP, Neuchâtel :

Nous accueillons avec soulagement cette décision. Nous n'étions pas contre un centre d'achats en tant que tel, car nous pensons qu'il y en aura certainement dans le canton, tôt ou tard, mais contre l'ampleur du projet.

M. A. Hofer, directeur de Migros, Marin :

On ne peut pas parler chez nous d'urbanisation excessive. Les villes ne participent que faiblement à l'augmentation totale (ville de Neuchâtel 9 %, la Chaux-de-Fonds 4 % et le Locle demeure stationnaire).

La « locomotive » si l'on peut dire de la croissance du canton, c'est la région du Littoral de part et d'autre du chef-lieu ; tout d'abord à l'ouest grâce au réseau de la dynamique Compagnie des tramways de Neuchâtel puis à l'est avec le développement industriel de la région dite de l'Entre-deux-lacs. Les communes de Hauterive, Marin, Cornaux, Cressier et du Landeron, totalisent à elles seules, toujours pendant les deux dernières années, une plus-value de 4493 habitants ou 71 %. Colombier, Bôle, Boudry, Cortaillod et Bevaix annoncent de leur côté 4858 habitants de plus (48 %).

En période de surabondance économique, le centre d'achats n'a jamais été un besoin réel. L'argumentation peu sérieuse du principal promoteur ne reposait que sur des données erronées. Le corps médical de Boudry se félicite de la décision de l'Etat qui est une victoire du bon sens.

Pour sa part, M. A.-R. Garcin, président de l'Association du commerce de détail, de Neuchâtel, a accueilli avec satisfaction la nouvelle :

On verra avec plaisir la disparition de ce projet peu favorable déjà, les proportions gigantesques étaient démesurées en rapport avec le chiffre des consommateurs que le promoteur se proposait de desservir...

Et la commune de Boudry ?

Le Conseil communal de Boudry, informé de la décision du Conseil d'Etat, siègera ce matin pour prendre position. Nous espérons pouvoir informer nos lecteurs sur les résultats de cette séance extraordinaire dans une prochaine édition.

En dix ans, la population du Littoral neuchâtelois augmente fortement

Les villages de montagne en revanche continuent à se dépeupler

La démographie neuchâteloise ne saurait nous laisser indifférents. Un de nos rédacteurs a déjà mis en lumière ici même les écarts énormes entre communes qui permettent de constater cent vingt ans de statistiques fédérales.

Essays de montrer ce que révèle une durée plus courte, pour laquelle nous pourrions nous référer à nos propres souvenirs personnels. Voyons par exemple comment la situation a évolué pendant les dix dernières années (1962-1971) d'après le recensement cantonal.

La population totale du canton a passé, de 154.353 habitants à 168.922 (+ 14.569 ou 9,4 %).

On ne peut pas parler chez nous d'urbanisation excessive. Les villes ne participent que faiblement à l'augmentation totale (ville de Neuchâtel 9 %, la Chaux-de-Fonds 4 % et le Locle demeure stationnaire).

La « locomotive » si l'on peut dire de la croissance du canton, c'est la région du Littoral de part et d'autre du chef-lieu ; tout d'abord à l'ouest grâce au réseau de la dynamique Compagnie des tramways de Neuchâtel puis à l'est avec le développement industriel de la région dite de l'Entre-deux-lacs. Les communes de Hauterive, Marin, Cornaux, Cressier et du Landeron, totalisent à elles seules, toujours pendant les deux dernières années, une plus-value de 4493 habitants ou 71 %. Colombier, Bôle, Boudry, Cortaillod et Bevaix annoncent de leur côté 4858 habitants de plus (48 %).

LES DÉFAVORISÉES

Le tableau d'ensemble n'est pas malheureusement aussi riant. Sur 62 communes que compte le canton, 24 régressent. Comme nous l'avons noté déjà, ce sont en général les plus isolées, les moins bien desservies (Haut-Jura, Haute-Béroche). A qui on peut ajouter Villiers (alors que Dombresson, sa proche voisine est en hausse), Engollon, Vaumarcus qui paraît se sentir délaissée aux confins du canton.

LA RONDE DES DISTRICTS

Le district de Boudry est en tête de la progression (+23,7 %) suivi de celui de Neuchâtel (17,8 %). Nous venons d'expliquer pourquoi. Le Val-de-Ruz se tient modestement mais fidèlement à un 10 %. La courbe du district du Locle fait le « gros dos » pendant la dernière décennie. Le plafond atteint en 1967 s'abaisse de 864 habitants. Ce sont les villages du district qui font les frais de la diminution. A la Chaux-de-Fonds, phénomène à peu près semblable sauf que la ville gagne 1500 habitants. Les deux perdantes sont la Sagne (-5 %) et surtout les Planchettes (-14 %).

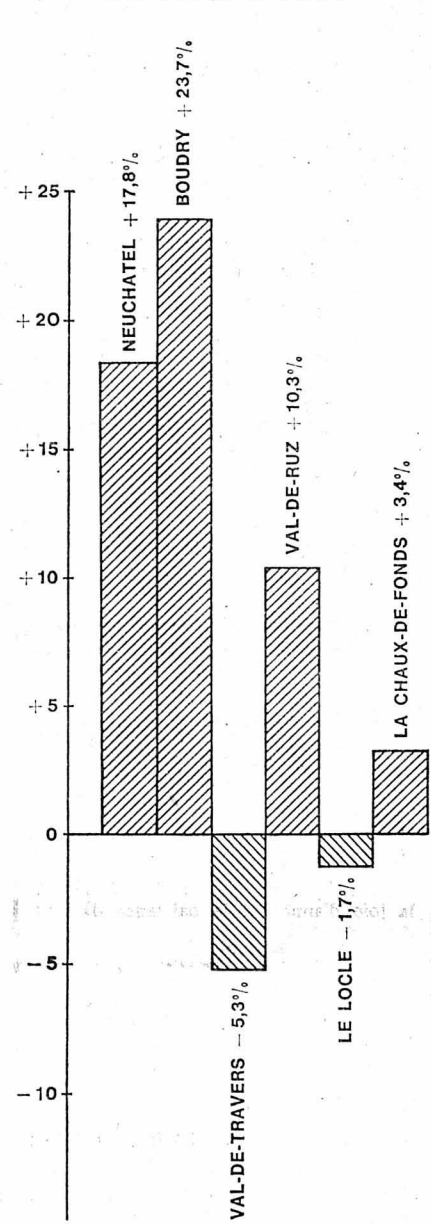
S.O.S. VAL-DE-TRAVERS!

Le cas le plus préoccupant est bien celui du Val-de-Travers. La perte en dix ans est de 782 habitants (-5 %). Mais le phénomène a commencé il y a plus d'un demi-siècle. En 1910 encore (recensement fédéral), le « Vallon » alignait ses 18.000 habitants. Il dépasse à peine 14.000 aujourd'hui.

Dans la dernière décennie, toutes les communes reculent sauf Couvet et Fleurier dont la centaine d'habitants de

plus ne compensent pas et de loin les 684 perdus dans les neuf autres communes. Les plus touchées sont les Bayards (-25 %), Saint-Sulpice et Noiraigue (-19 %), les Verrières et la Côte-aux-Fées (-17 %).

Mouvement de la population en % dans les six districts du canton de Neuchâtel de 1962 à 1971



Pour que le canton de Neuchâtel ne devienne pas le musée du tourisme de la belle époque!

« Pendant des années, de très nombreux fabricants horlogers ont négligé de prospecter de nouveaux marchés, parce que leur portefeuille de commandes était abondamment garni. Les concurrents étrangers, japonais notamment, ont eu alors beau jeu pour s'introduire sur des marchés pratiquement délaissés. En tourisme, de plus en plus, les vacanciers se laissent tenter par les brochures des agences de voyages, pour passer des vacances sans souci de l'organiser. Et c'est précisément avec cette formule du « Tout compris » que nous pouvons conquérir de nouveaux marchés. Le dernier moment est venu de prendre le train, qui est déjà en marche. Ou alors nous continuerons à trotter à notre pas, dans le droit fil des traditions établies. Et le canton de Neuchâtel deviendra... un musée du tourisme de la belle époque! »

fait constitué un excellent produit touristique, un produit nouveau aussi. Dans l'esprit des promoteurs, elle est destinée avant tout à freiner la diminution sensible des nuitées dans le canton. C'est une occasion intéressante de faire connaître le pays de Neuchâtel et ses charmes naturels.

nouveaux forfaits cantonaux. Sur 14 établissements, au chef-lieu, une très petite partie d'entre eux ont souscrit à cette initiative et pratiquent le forfait. En revanche, les hôteliers du Littoral et du Jura neuchâtelois ont mieux compris le sens de cette innovation touristique, dont ils tireront finalement parti.

UNE OBLIGATION AU DÉPART

Mais, a ajouté M. Beuchat, l'intérêt pour nos régions est lié à une obligation : le canton de Neuchâtel doit pouvoir assurer un nombre de lits suffisant en été pour héberger ces touristes intéressés par le forfait « Le pays de Neuchâtel à la carte ». Or, ce qui concerne la garantie des lits d'hôtels, les établissements du canton ont fait preuve de fort peu d'empressement jusqu'ici.

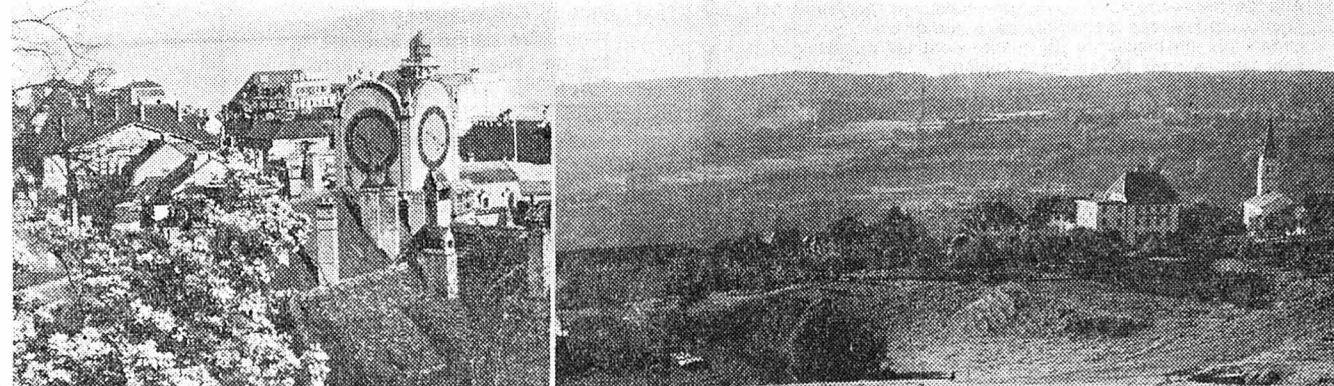
DEUX RAISONS Deux raisons pourraient expliquer cet abstentionnisme à Neuchâtel : les prix de base pour l'hébergement d'un couple dans les établissements de premier et second rang ont été jugés inférieurs à ceux pratiqués habituellement. N'empêche que les tarifs à forfait appliqués par les hôtels de Bienne sont au même niveau, inférieurs parfois. Mais les hôteliers de Bienne appliquent des tarifs de groupe, admettant que, finalement, l'ensemble des forfaits individuels constitue des forfaits de groupes!

LA seconde raison est qu'à Neuchâtel, le taux d'occupation des lits dans les hôtels de rang supérieur est très favorable durant la haute saison (65 % en juin, 72 % en juillet, 94 % en août et 73 % en septembre).

FORMULE NOUVELLE

On sait que l'Office neuchâtelois du tourisme (ONT), l'Association pour le développement de Neuchâtel (ADEN) et deux des membres neuchâtelois de la SSH, MM. Tony Blättler secrétaire et Raymond Humbert, qui formaient un groupe de travail, ont élaboré une formule touristique nouvelle pour le canton : le séjour à forfait, pour deux ou sept jours, qui porte l'étiquette « Le pays de Neuchâtel à la carte ».

UN CHOIX POUR L'AVENIR Si actuellement le taux d'occupation des lits dans ces établissements est satisfaisant, on peut se demander ce qu'il sera dans l'avenir. L'ONT en proposant les nouveaux forfaits, a pensé au présent, certes, mais en faisant un choix pour l'avenir. Ce qui, dans l'optique de l'ONT, vaut bien quelques sacrifices en consentant, dès maintenant, des prix spéciaux pour rendre les forfaits neuchâtelois de 2 et 7 jours « Le pays de Neuchâtel à la carte » compétitifs sur le plan européen.



Un pays qui offre une grande variété de paysages, peu connu à l'étranger : le canton de Neuchâtel! (Avipress archives et Photo ONST)

AVIS OFFICIELS



République et canton de Neuchâtel
Greffes du Tribunal
District de Neuchâtel

Avis d'inventaire et sommation publique

(Articles 580 et suivants du Code civil suisse)

Les héritiers de Monsieur Walter-Peter NYFFELER, fils de Peter et de Martha, née Kneuss, époux de Mathilde, née Senn, né le 5 avril 1904, ancien boulanger-pâtissier, originaire de Hutwil (BE), domicilié à Neuchâtel, Perrière 24, décédé le 20 décembre 1971, à Boudevilliers, ayant, à la date du 18 janvier 1972, réclamé l'inventaire prévu par les articles 580 et suivants du Code civil suisse, le président du Tribunal du district de Neuchâtel somme les créanciers et les débiteurs du défunt, y compris les créanciers en vertu de cautionnements, de produire leurs créances et de déclarer leurs dettes au Greffe du Tribunal jusqu'au 3 mars 1972 inclusivement.

Il est rappelé aux créanciers du défunt que s'ils négligent de produire leurs créances en temps utile, ils courent le risque (Code civil, art. 582, 2me alinéa et 590, 1er alinéa) de perdre leurs droits contre les héritiers.

Donné pour une insertion dans la Feuille d'avis de Neuchâtel du jeudi 27 janvier 1972.

Neuchâtel, le 24 janvier 1972.

Le greffier du tribunal
W. Bianchi

ECOLE SECONDAIRE REGIONALE DE NEUCHÂTEL

En raison de la retraite prochaine du titulaire actuel, la Commission de l'école met au concours le poste de

CONCIERGE DU COLLEGE DES TERREAUX-SUD

Entrée en fonctions : 1er mai 1972
Obligations : selon le statut du personnel de la Ville de Neuchâtel
Traitement : selon l'échelle des traitements du personnel de la Ville de Neuchâtel

Logement à disposition dans le collège.
Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, à l'administration de l'École secondaire régionale au Collège latin, jusqu'au 5 février 1972. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus par téléphone à la même adresse, No 25 47 40.

La Commission

TECHNICUM NEUCHATELOIS Ecole de Mécanique le Locle

MISE AU CONCOURS

d'un poste de

MAÎTRE MÉCANICIEN

Le titulaire sera chargé de la conduite et de l'enseignement de nos machines automatiques, particulièrement de notre machine à commande numérique. Il doit être capable de concevoir la programmation et l'élaboration des bandes perforées, de conduire l'usinage et d'exécuter les pièces dans les tolérances prescrites.

Titre et exigences : Certificat fédéral de capacité de mécanicien. La préférence sera donnée aux candidats en possession d'une maîtrise fédérale de mécanicien. Le candidat doit justifier une pratique industrielle de plusieurs années et avoir le goût de l'enseignement pratique et technique.

Traitement et obligations : légaux.

Entrée en fonction : avril 1972, ou date à convenir.

Les renseignements ainsi que le cahier des charges s'obtiennent auprès du Secrétariat du Technicum neuchâtelois, division du Locle, tél. (039) 31 15 81.

Adresser les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, à M. Pierre Steinmann, directeur général, Technicum neuchâtelois, division du Locle, jusqu'au 12 février 1972. En adresser simultanément le département de l'Instruction publique, château, 2001 Neuchâtel.

Le Locle, 18 janvier 1972. LA COMMISSION.

Extrait de jugement

Par jugement du 21 décembre 1971, le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a condamné

ALFRED JEANNERET

né le 25 janvier 1929, domicilié à Corcelles, à 18 jours d'emprisonnement sans sursis et 185 fr. de frais pour ivresse au volant en récidive. La publication du jugement a été ordonnée aux frais du condamné.

Le greffier du tribunal
J.-P. Gruber

IMMEUBLES

Yverdon

Le Valentin A

(avenue Pierre-de-Savoie 56-58)

Afin de permettre un plus large accès à la propriété par étage, nous avons construit, dans un quartier en pleine expansion, un immeuble de qualité dont les appartements sont vendus dans les rapports suivants

3 PIÈCES = Fr. 65.000.— environ

4 PIÈCES = Fr. 97.000.— environ

En outre, grâce à l'appui des grandes banques vaudoises, les fonds propres requis peuvent être réduits à une somme de

Fr. 12.000.— seulement

Entrée en jouissance immédiate possible.
Visite sur place le jeudi et le samedi, de 14 h à 18 h 30 ou sur rendez-vous (sauf dimanche).
Pour tous renseignements, prière de s'adresser à



1003 Lausanne
2, rue de la Paix
tél. 021/235211

Encore à vendre à Neuchâtel nord-est, Vy-d'Etra cette dernière

VILLA - TERRASSE



de 5 1/2 chambres avec tout confort, situation tranquille, plein soleil avec vue imprenable.

Fr. 210.000.—. Nécessaire pour traiter Fr. 60.000.—.

E. SCHAFFTEL, géant, Vy-d'Etra 35, NEUCHÂTEL

près Alassio

PIVIERA ITALIENNE

RÉSIDENTE SUISSE

Studios dès 24400.—
Appartements dès 33500.—
Villas dès 70000.—
(prix clés en main. Facilités. Hypothèque).

INTER SERVICE

15, rue de la Cité, 1204 Genève
Tél. (022) 25 32 11

A vendre BOUCHERIE

complètement équipée, Jura neuchâtelois.
Pour traiter : Fr. 120.000.—
Faire offres sous chiffres P 20226 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A vendre jolie

MAISON

simple, mais soignée avec jardin, 4 chambres, salle de bains.

Tél. (038) 53 38 92.

A LOUER

Disponible tout de suite ou cet été :

un appartement

de 8 lits, grand confort. Magnifique situation, à Verbier.

Tél. (039) 23 11 00.

A LOUER

dès le 24 mars 1972, rue Louis-Favre, à Neuchâtel,

STUDIO non meublé

mansardé, avec douche, tout confort. Loyer : Fr. 250.— plus charges.

J.-F. Merlotti & Cie, rue W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 79 24.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse. Feuille d'avis de Neuchâtel

STUDIO MEUBLÉ

Ecluse 27, Neuchâtel, à louer pour date à convenir. Loyer mensuel : Fr. 250.— + charges.
Pour visiter s'adresser entre 11 h 30 et 12 h 30, ou entre 18 h et 19 h, à Mme Fabro et pour traiter à Me Roger Dubois, notaire, 4, rue du Temple-Neuf.

A LOUER A LA CITÉ UNIVERSITAIRE UN GARAGE

Faire offres ou téléphoner à la Cité universitaire. Tél. (038) 24 68 05.

A louer à Cortaillod-village, pour le 24 avril 1972,

appartements 4 1/2 pièces tout confort

Cuisine agencée. Loyer mensuel 540 fr. charges comprises.

S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

A louer immédiatement ou pour date à convenir dans villa sise rue Emer-de-Vattel 52, à Neuchâtel

appartement de 2 pièces

situé au sud, de plain-pied, avec terrasse, cuisine agencée, salle de bains, W.-C., toutes dépendances, vue imprenable sur le lac et les Alpes, jardin aménagé quartier résidentiel et tranquille, trolleybus à proximité.
Loyer mensuel : Fr. 500.— chauffage et eau chaude compris.
Fiduciaire Leuba & Schwarz fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Auvornier, tout de suite ou pour date à convenir,

VILLA

se composant de : grand salon-salle à manger, 2 chambres à coucher, grande cuisine. Garage et dépendances. Situation agréable dans le haut d'Auvornier. Vue imprenable. Accès facile. Très beau jardin. Chauffage au mazout. Long bail envisagé.

Adresser offres écrites à CP 181 au bureau du journal.

Nous louons à Boudry, pour date à convenir, local de 80 m2 pour

JARDIN D'ENFANTS

Location annuelle : 6400 fr. Adresser offres écrites à LE 234 au bureau du journal.

A louer à Areuse

APPARTEMENT

de 4 1/2 pièces, tout confort, avec jardin et garage, tout compris 510 fr., pour date à convenir. Tél. 41 16 77.

CHAMBRES

A louer, pour le 24 février 1972, à la rue du Chasselas, Neuchâtel,

chambres indépendantes non meublées

Loyer : Fr. 175.— par mois + charges.
S'adresser à : FIDIMMOBIL S.A. rue Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

DEMANDES À LOUER

Société commerciale cherche à louer à Neuchâtel

local chauffé

Rez-de-chaussée, de 40 à 50 m2. Tél. (032) 2 83 21, ou le soir : tél. (038) 25 92 41.

Ménage, trois personnes adultes, cherche, pour le 24 juin 1972 ou date à convenir,

3 1/2 OU 4 CHAMBRES

avec vue, confort ou mi-confort, région haut de la ville, entre Auvornier et Saint-Blaise.

Tél. heures de bureau : 25 42 25, interne 18.

Jeune couple cherche, pour habiter,

ferme

dans le canton de Neuchâtel. En location-vente ou éventuellement location. Tél. (039) 22 58 30, le matin.

Couple avec 2 enfants cherche à louer

VILLA

ou appartement dans villa avec jardin, Neuchâtel ou environs. Tél. 24 55 41.

2 étudiants cherchent, pour début ou mi-avril,

2 mansardes ou 2 chambres

à Neuchâtel ou aux environs. N. Bernhard, Aubépins 21, 2520 la Neuveville. Tél. (038) 51 25 59.

Stagiaire cherche, pour la période du 31 janvier au 30 avril 1972,

appartement

3 chambres, tout confort, meublé. Faire offres sous chiffres AS 223 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Kiosque du centre de la ville cherche

vendeuse (eur)

ayant si possible une certaine expérience. Entrée immédiate ou à convenir.

Téléphoner après 19 heures au 42 18 41.

EBAUCHES SA
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 25 74 01

EBAUCHES S.A.
cherche pour un de ses départements à Neuchâtel

une jeune SECRÉTAIRE

à mi-temps (matin)

de langue maternelle française de préférence, connaissant parfaitement la sténodactylographie, ayant quelques années d'expérience.

Faire offres à **EBAUCHES S.A.**
Faubourg de l'Hôpital 1
2001 NEUCHÂTEL Tél. 25 74 01.

Entreprise d'horlogerie de format international

Nous désirons engager

contremaître

pour bâtiments de première force. Eventuellement, appartement à disposition.

Faire offres à : Entreprise Renaud S.A., maçonnerie, béton armé, route de Gilamont 30, 1800 Vevey. Tél. (021) 51 61 83.

Stuag Entreprise suisse de construction de routes et de travaux publics S.A.

Nous cherchons pour le secrétariat de notre direction, à Berne, une

secrétaire

de préférence à la demi-journée

de langue maternelle française, avec de très bonnes connaissances d'allemand. Nous lui confierons des travaux de correspondance dans les deux langues, de traduction d'allemand en français, ainsi que d'autres tâches variées, selon ses aptitudes professionnelles.

Nous offrons un travail intéressant dans une ambiance agréable, un bon salaire et des avantages sociaux d'avant-garde.

Prenez contact avec notre département du personnel, téléphone (031) 25 34 33, de plus amples renseignements vous seront volontiers donnés, ou adressez votre offre manuscrite au :

Chef du personnel de STUAG, Effingerstrasse 14, 3001 Berne.

On cherche, pour entrée à convenir,

UN EMPLOYÉ DE FABRICATION

pour seconder le chef et par la même occasion apprendre un métier intéressant.

Poste d'avenir pour jeune homme intelligent.

Faire offres à **VIQUOR S.A., 2088 CRESSIER.**
Tél. (038) 47 16 16.

EEI

Pour le service d'entretien de notre complexe industriel, nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, un

aide-concierge

ayant si possible acquis de l'expérience au sein d'entreprises industrielles ou d'immeubles locatifs.

Comme adjoint à notre concierge principal, notre futur candidat devra être à même de seconder celui-ci dans la responsabilité de l'entretien des différents bâtiments et de la conduite d'un petit groupe de travail.

Les intéressés sont invités à faire leurs offres ou à téléphoner à notre bureau du personnel, 2074 Marin, tél. (038) 33 44 33.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA DERBY SWISSONIC

Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international

Compagnie suisse d'assurances toutes branches cherche

inspecteur - acquiesiteur

Nous demandons :
bonne présentation, si possible formation commerciale, entretient et volonté de se créer une situation stable.

Nous offrons :
fixe, frais et commissions d'acquisition, avantages sociaux, ambiance de travail agréable, possibilité de développement en cas de succès.

DISCRÉTION ABSOLUE ASSURÉE.

Ayez l'amabilité de nous communiquer votre adresse sous chiffres PR 900314, Publicitas, Lausanne, et nous prendrons aussitôt contact avec vous.

MIGROS

cherche pour son Marché, rue de l'Hôpital à Neuchâtel :

VENDEUSE
(dépt charcuterie)

VENDEUSE
(aux stands de vente extérieurs)

Possibilité de formation par nos soins

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M - PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

FAVAG cherche

EMPLOYÉE

pour son service de facturation. Préférence sera donnée à personne sachant dactylographier et ayant le sens des chiffres.

Faire offres, avec curriculum vitae, photo et prétentions, à :

FAVAG S.A., 2000 NEUCHÂTEL

FAVAG SA
NEUCHÂTEL

Profitez! véritable **Tilsit** suisse MAINTENANT **RABAIS DE FR. 1.- PAR KILO**

c'est frais

Endives
1^{er} choix
la livre **-.95**

Bananes
«Chiquita»
le kilo **1.50**

AVEC TIMBRES COOP

c'est Coop

A vendre

Coupons
de tissus pour rideaux et meubles

A. Miorini tapissier-décorateur
Chavannes 12 NEUCHÂTEL

NOS SOLDES
à des prix exceptionnels

LAVE-VAISSELLE :

| | Valeur | Soldé |
|--|--------|---------------|
| BOSCH GV 121 E Exquisit 12 couverts, 4 programmes, cuve inox | 2148.— | 1550.— |
| INDESIT P 12 10 couverts 5 programmes cuve inox | 1390.— | 998.— |

MACHINES À LAVER :

| | | |
|--|--------|---------------|
| INDESIT SUPER BIO 5 kg 220/380 V | 1690.— | 1090.— |
| BOSCH 4 kg 220 V | 1398.— | 950.— |
| AEG BELLA BIO 5 kg 220/380 V | 2290.— | 1790.— |

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL 25 69 21

Haute Coiffure Bernard

Affirmez votre personnalité par une **coupe bien faite**

Elle facilite la belle coiffure...

- Conseils
- Expérience
- Spécialiste

KERASTASE

NEUCHÂTEL, rue de la Gare 1 Zone bleue
Tél. 24 20 20

Ouvert sans interruption du mardi au vendredi, de 8 à 19 heures. Samedi, de 7 h 30 à 17 heures.

VOLETS, STORES, ETC

- Décapage industriel de surface
- Imprégnation - Peinture
- Nettoyage stores plastique et aluminium

barbier serex

BOLE (NE) ☎ (038) 41 20 40
PRILLY (VD) ☎ (021) 25 26 82

CODET VINS
Auvergnier

A vendre

pommes de terre

Bintje, garanties sans engrais et sans traitement chimique, 42 fr. les 100 kg.

Badertscher Frères, 1463 Molondin. Tél. (024) 5 22 55.

hernie

Les conceptions nouvelles **MYOPLASTIC-KLEBER** sans ressort, ni pelote utilisent les fibres synthétiques et élastomères et s'adaptent à tous les cas (travail, repos, sport). Ce véritable muscle de secours qui maintient la hernie

-COMME AVEC LES MAINS- vous émeuvent.

Renseignements à :

Neuchâtel: Pharmacie Tripet, rue du Seyon 8, mardi 1^{er} février, de 9 à 12 et de 14 à 17 heures.

La Chaux-de-Fonds: Dr P.-A. Nussbaumer, Pharmacie Centrale, avenue Léopold-Robert 57, mercredi 2 février, de 9 à 12 et de 14 à 17 heures.

LES ARTICLES MULTI-PLIC présentés à la TV sont en vente.

CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9 Neuchâtel

Achetés en grandes quantités, importés directement,

les beaux tapis d'Orient sont bien plus avantageux chez Pfister!

Choix global permanent environ 30'000 tapis d'Orient et Berbères

Coup d'œil sur notre stock immense dans l'une de nos 18 filiales

Achat direct sans intermédiaire! Importation directe sans intermédiaire! Vente directe à des prix à l'emporter!

Seul l'achat direct garantit le prix le plus favorable: Les acheteurs de tapis s'en rendent bien compte!

Rabais à l'emporter
Envoi gratuit de tapis à choix. No de téléphone, voir les adresses ci-dessous.

Plomb d'authenticité
Noué à la main. Provenance précise. 100% en laine de tonte. Qualité contrôlée.

GARANTIR
HANDGEKNUFT

L'avantage décisif chez Pfister: Pour chaque mobilier, le tapis assorti et les conseils de nos spécialistes.

Un tapis d'Orient véritable, un ornement pour votre intérieur, mais aussi un excellent placement!

Viennent d'arriver! Qualités éprouvées au choix: par ex.

| | |
|-------------------------------------|--------------|
| Darjezin-Baby env. 35 x 55 cm | 35.— |
| Hamadan-Puchtli env. 45 x 65 cm | 49.— |
| Afghan-Puchtli env. 60 x 90 cm | 75.— |
| Gabeh-Baby env. 50 x 95 cm | 95.— |
| Hamadan env. 70 x 120 cm | 130.— |
| Karadja env. 70 x 130 cm | 148.— |
| Hamadan env. 100 x 150 cm | 159.— |
| Afghan-Zaronim env. 100 x 150 cm de | 180.— |
| Hamadan env. 90 x 190 cm | 198.— |
| Shasavan env. 70 x 250 cm | 325.— |
| Gabeh env. 120 x 170 cm | 385.— |
| Raschid env. 200 x 300 cm | 420.— |
| Afghan env. 170 x 240 cm de | 490.— |
| Karadja env. 80 x 340 cm | 495.— |
| Mehrovan env. 170 x 240 cm | 570.— |
| Berbère véritable env. 200 x 300 cm | 590.— |
| Luri env. 130 x 240 cm | 625.— |
| Afghan env. 200 x 300 cm de | 720.— |

Berbère véritable env. 230 x 320 cm de **790.—**

Bachtiar-Horey env. 200 x 300 cm **860.—**

Afghan env. 230 x 320 cm de **880.—**

Afghan env. 250 x 350 cm de **1050.—**

Serabend env. 200 x 300 cm **1080.—**

Schiras env. 200 x 300 cm **1080.—**

Heriz-Medaillon env. 200 x 300 cm **1190.—**

Bachtiar-Djunegun env. 210 x 310 cm **1290.—**

Heriz env. 260 x 340 cm **1790.—**

Bachtiar-Samani env. 200 x 300 cm **2090.—**

Wis-Sarouk env. 230 x 320 cm **2140.—**

Mir-Sarouk env. 200 x 300 cm **2160.—**

Occasions!
Nous cédonons toujours à des prix fortement réduits les tapis d'Orient ou machine utilisés dans nos expositions. En plus, nous accordons un rabais à l'emporter.

Choix énorme!
Tapis de fond: 180 qualités différentes et 2400 coloris. Avec semelle en caoutchouc gaufré, déjà à parti de fr. 13.50/m²!

Les connaisseurs eux-mêmes achètent de plus en plus leurs tapis d'Orient et leurs moquettes chez

Pfister ameublements sa

COMMINOT

deux yeux... pour toute une vie!
Confiez vos ordonnances au maître opticien, Hôpital 17

PARQUET sol

Philippin & Rognon

PARQUET LINOLÉUMS

Ponçage Imprégnation Réparation **PLASTIQUES**

TAPIS DE FONDS
tendus ou collés

Moquette - Bouclé - Tufting
Tapisom - Siflor - Stammflor, etc.
Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel
☎ 25 52 64

Nous avons mis au point notre 8053^{ème} invention couronnée de succès.

3M

La réponse est dans ce journal.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche, pour entrée à convenir,

1 CHAUFFEUR-LIVREUR

Permis A. L'épouse devrait occuper le poste de concierge. Appartement moderne de 3 pièces à disposition.

Faire offre à **VIQUOR S.A., 2088 CRESSIER.**
Tél. (038) 47 16 16.

Entreprise de Neuchâtel cherche

OUVRIÈRESpour travaux faciles d'atelier.
Bon salaire à personne capable.Se présenter à la fabrique
Bledermann S.A., Rocher 7.
Tél. (038) 25 16 31.

Nous cherchons

1 décolleteur

pour travaux variés d'horlogerie et d'appareillage sur TOURS TORNOS M-7 et R-10.

ADAX, décolletages, 2034 Pesoux.
Tél. (038) 31 11 20.**LOOPING**

Manufacture de réveils et de pendulettes cherche

PEINTRES AU PISTOLET

sur petites pièces soignées en métal.

Personne ayant des dispositions seraient éventuellement mises au courant.

Places stables et bien rémunérées.

Se présenter chez

Looping S.A.
Rue de la Gare 5a, 2035 Corcelles.
Tél. (038) 31 77 33.

LE CRÉDIT FONCIER NEUCHATELOIS à Neuchâtel, cherche une

EMPLOYÉEpour travaux faciles.
Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, à la direction, rue du Môle 6, 2001 Neuchâtel, ou se renseigner par téléphone (038) 25 63 41.

Le Centre de couture BERNINA
rue des Epancheurs 9
NEUCHÂTEL

engage, pour entrée immédiate ou pour date à convenir, une

VENDEUSESemaine de 5 jours.
Prestations sociales intéressantes.
Bonnes connaissances de la couture souhaitées.
Place stable, ambiance de travail agréable.Ecrire ou téléphoner à **M. L. Carrard, tél. 25 20 25.**

Pour remplacer une collaboratrice, le commandement de la division frontière 2, case postale 55, 2013 Colombier, cherche

SECRÉTAIRE

ayant le sens des responsabilités, de langue maternelle française et possédant de bonnes connaissances d'allemand, disposée à travailler au sein d'un petit groupe chargé des travaux administratifs.

Pour tout renseignement, téléphoner au No (038) 41 24 85.

NEUCHÂTEL

Bureau de géomètres cherche

1 technicien - géomètre**1 dessinateur - géomètre**pour travaux variés de mensuration, implantation et génie civil.
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres de service, avec curriculum vitae, prétentions de salaire, sous chiffre P 20213 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons

VENDEURS (EUSES)

connaissant bien leur métier, pour nos rayons de radio, TV, Hi-Fi et appareils ménagers.

Bonne ambiance de travail. Bons salaires. Avantages sociaux.

Adresser offres à

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Dessinateur publicitaire établi aux environs immédiats de Neuchâtel cherche tout de suite

dessinateur (trice)

éventuellement

retoucheur (euse)très habile et capable de bien dessiner la lettre pour exécution de petites maquettes.
Travail à domicile exclu.
Formation éventuelle à personne ayant de réelles aptitudes.

Faire offres : tél. (038) 41 36 76.

On cherche

vendeuse

Semaine de 5 jours; nourrie et logée.

Faire offres à **A. Knecht, boulangerie du Marché, Neuchâtel.**
Tél. 25 13 21.

Hôtel de l'Aruse, Boudry, cherche

FILLE DE CUISINEpour début mars. Nourrie, logée, bons gains.
Tél. 42 11 40.

On cherche, pour cause de maladie, pour le 1er février ou date à convenir,

géranteou **serveuse**

pour café à Marin. Nourrie, logée. Gain assuré.

Tél. 33 35 15 ou 33 40 16.

Entreprise de renommée internationale, fabricante de pièces de base pour l'appareillage, l'horlogerie, l'optique, etc.,

cherche

UN COLLABORATEUR

pour l'ACHAT et la VENTE

calcul de prix

Convient à personne active, ponctuelle, qui apprécie la diversification de sa tâche.

Faire offres sous chiffres P 900.018 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

LA FONDATION D'ÉBAUCHES S.A.

cherche :

UNE SECRÉTAIRE

pour son service de construction. Elle doit être de langue maternelle française, habile sténodactylographe, à même de prendre des responsabilités et ayant plusieurs années d'expérience.

UNE AIDE DE BUREAU

connaissant la dactylographie.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres par écrit, en joignant curriculum vitae et copies de certificat, à **Fondation d'Ebauches S.A.** case postale 1157, 2001 Neuchâtel ou téléphoner au (038) 25 74 01, interne 308.**Les Geneveys-sur-Coffrane**

A la suite d'un cas imprévu, nous cherchons, pour tout de suite, un(e)

porteur (euse) de journaux

pour la distribution de notre journal aux Geneveys-sur-Coffrane.

Adresser offres à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel.
Tél. 25 65 01.**SOLVIL ET TITUS S.A.**

cherche

personnel féminin

pour différents travaux dans atelier d'horlogerie.

Faubourg de l'Hôpital 9, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 33 22MEMBRE DE LA **SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A.**

L'intendance cantonale des impôts, section des personnes morales, à Berne, met au concours les postes de

2 experts-comptables

Activité :

— examen des déclarations d'impôt, expertises et travaux de taxation des personnes morales pour les impôts de l'Etat et de la Défense nationale.

Exigences :

— diplôme fédéral de comptable ou d'employé de banque ou attestation justifiant d'avoir passé avec succès l'examen préliminaire de comptable diplômé. Les candidats pouvant justifier d'une formation équivalente par une longue pratique comptable dans l'industrie, le commerce ou la fiduciaire peuvent également être pris en considération ;
— esprit ouvert aux questions économiques, entretient et aptitude à traiter des problèmes fiscaux ;
— langue maternelle allemande ou connaissance parfaite de cette langue.

Nous offrons :

— activité intéressante, variée et très indépendante, semaine de 5 jours, traitement adapté aux exigences actuelles, caisse de retraite — indemnité de voiture en cas de service externe.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et références, jusqu'au 7 février 1972, à l'intendance soussignée.

Tous renseignements peuvent être demandés par téléphone, au (031) 64 44 03.

Intendance cantonale des impôts, Section des personnes morales 3000 BERNE 25, Moserstrasse 2.

**TOURING-CLUB SUISSE**

cherche un

RÉDACTEUR

pour compléter l'équipe rédactionnelle de « Touring », journal officiel de l'association.

Sont demandés : bonne culture générale, sens des responsabilités, goût pour les problèmes de la circulation routière et du tourisme, langue maternelle française avec connaissances d'allemand.

Sont offertes : activité intéressante et variée dans une ambiance agréable, conditions de travail modernes, rémunération correspondant aux capacités et caisse de retraite.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres, avec photo, curriculum vitae, prétentions de salaire, références et date d'entrée en service possible, au chef du personnel du Touring-Club Suisse, siège central, rue Pierre-Fatio 9, 1211 Genève 3. Discretion assurée.

Pour notre service de Secrétariat et principalement pour des travaux de correspondance, nous désirons nous assurer la collaboration d'une

secrétaire

de langue maternelle allemande, ayant si possible de bonnes connaissances de français.

Ce poste peut être repourvu immédiatement ou selon entente.

Située au bord du lac, près du centre de la ville, notre Compagnie offre des relations de travail agréables dans des locaux modernes et des conditions d'engagement intéressantes. Horaire individuel de travail.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, veuillez prendre contact avec notre service du personnel, tél. (038) 21 11 71, interne 208.

LA NEUCHATELOISECompagnie d'Assurances sur la Vie
Bassin 16,
2001 NEUCHÂTEL**Cherchez-vous une activité variée ?
Un emploi stable, bien rémunéré ?**

Nous vous l'offrons en qualité de :

Conducteurs-contrôleurs

pour la conduite et le service à la clientèle

Agents de dépôt

pour la préparation des véhicules

NOUS DEMANDONS des hommes âgés de 20 à 40 ans, en bonne santé et capables d'occuper un poste à responsabilités.

NOUS OFFRONS la formation aux frais de l'entreprise avec salaire complet dès le 1er jour, de bonnes prestations sociales, des facilités de transport appréciables.



Je m'intéresse à un emploi dans votre Compagnie et désire obtenir de plus amples renseignements.

Emploi désiré

Nom Prénom

Age ans. Marié (oui-non) Enfants

Rue Localité

Téléphone ()

Veuillez renvoyer ce coupon à la **DIRECTION DES TRANSPORTS EN COMMUN DE NEUCHÂTEL ET ENVIRONS**, qual Ph.-Godet 5, 2001 Neuchâtel.

LES « CONFÉRENCES DU MARDI »

Quand les adultes parlent des problèmes des jeunes

Dans le cadre des conférences du mardi, à l'aula de l'Ecole professionnelle de commerce (SSEC), on recevait M. Bernard Cretzaz, sociologue genevois.

Le problème que le conférencier a développé devant un public nombreux est d'une actualité brûlante.

Jeunes. Ce replis des jeunes peut se faire sous différentes formes telles que la contestation et où ce que l'on peut appeler les exilés.

Actuellement un exil des jeunes vers l'Orient, par exemple, est un signe de ce refus. D'autres s'isolent de la société en communauté, par la drogue, le spiritisme.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds
CINÉMAS : 20 h 30, La Folie des grands ours (16 ans).

AU TRIBUNAL DE POLICE

Le prévenu ne voulait pas conduire, mais, sur l'insistance de ses frères...

De notre correspondant :
Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a siégé hier sous les présidences successives de MM. Frédy Boand et Daniel Blaser.

Le tribunal relèvera cependant la gravité du fait et l'aspect assez sombre du casier. C'est pourquoi il ne pourra accorder de sursis.

UN AUTRE CAS DIVRESSE AU VOLANT
J.-J. D., de la ville, se voit reprocher une ivresse au volant et une infraction à la LCR et l'OCR.

Le Locle
CINÉMA. — Casino : 20 h 30, L'aveu (16 ans).

Bientôt, le tournoi de football en salle de Floria-Olympic

Le football en salle connaît, en hiver, une attirance indiscutable. Spécialement dans le Jura où les terrains sont enneigés.

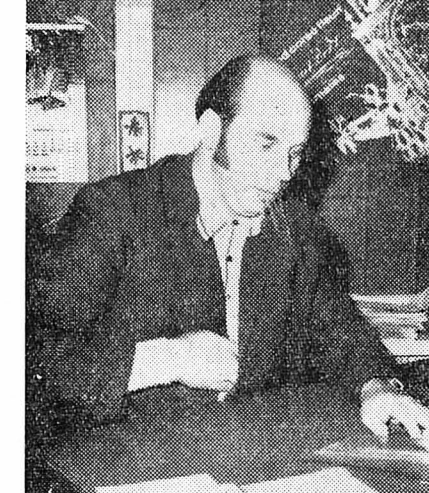
Etat civil de La Chaux-de-Fonds (24 janvier)
PROMESSES DE MARIAGE. — Corradetti, Alfred ouvrier viticole et Baumann, Monique-Hedwige.

ON SE PRÉOCUPE DU PROBLÈME
Les artères empruntées par les trolleybus ou par les cars du V.R. ou de la compagnie des tramways de Neuchâtel dépendent des décisions prises par l'Etat.

LA FINALE DE « JEUX SANS FRONTIÈRES » EN VILLE ? ON ATTEND LA RÉPONSE

La finale de « Jeux sans frontières » sur le terrain des Mèlèzes ? Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse de la télévision suisse.

La télévision, (une quarantaine de personnes pour une telle émission) se déplace une dizaine de jours auparavant sur les lieux.



M. Fernand Berger, directeur de l'A.D.C. : une question de jours...

Collision
(c) Hier, vers 12 h 10, une voiture conduite par M. E. B., de Sonvilier, circulait rue du Nord.

FRANCE VOISINE

L'exemple fait tache d'huile à Besançon
(c) Vendredi derniers, les demi-pensionnaires du lycée d'horlogerie de Besançon avaient refusé de manger à la cantine pour protester contre la mauvaise qualité de la cuisine servie dans l'établissement.

LE LOCLE - LE LOCLE

Croisement impossible : collision et dégâts
(c) Hier, vers 9 h 15, une voiture conduite par M. R.R., du Locle, circulait sur la route des Grands-Monts.

Etat civil du Locle

DÉCÈS. — Tinguely née Bietenharder, Marie, née le 15 août 1894, ménagère, épouse de Tinguely, Fritz Emile.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (25 janvier)

NAISSANCES. ? Gogniat, Sandrine-Pierrette, fille de Robert-Emile, mécanicien et de Jeanne-Blanche, née Godat.

FONTAINEMELON

Ecole des parents
(c) Le comité de l'Ecole des parents et d'éducateurs du Val-de-Ruz s'est réuni à Fontainemelon pour l'organisation de la prochaine conférence sur les problèmes de l'adolescence qui aura lieu à Chézard.

MONTMOLLIN

Peut-être premier ?
(c) Le club des deux villages Montmollin-Corcelles se distingue une fois de plus cette saison.

POLLUTION! toujours rien! Vous financez des papotages à longueur de journée. 3M

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (25 janvier)
PROMESSES DE MARIAGE. — Dupuis, Pierre-André, comptable, et Cuzol, Françoise-Marguerite.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (25 janvier)
DÉCÈS. — Enfant Grunder, Stéphane-Otto, fils d'Otto et de Ruth née Schnyder.

Budget 1972 accepté à Valangin mais l'épuration des eaux va coûter cher
Le Conseil général de Valangin a siégé mardi soir sous la présidence de M. Jean-Marc Weber.

CARNET DU JOUR
Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergianni, Fontaines.

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergianni, Fontaines. Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

secrétaire et traductrice

Quelle personne de langue maternelle française, connaissant très bien l'allemand (traduction allemand - français), s'intéresserait à un poste de

au secrétariat romand, à Neuchâtel, d'une importante organisation professionnelle suisse ?

Nous offrons une activité intéressante et variée, des conditions de travail et avantages sociaux d'une organisation moderne, semaine de 5 jours.

Entrée: avril 1972 ou selon entente.

Si vous avez un style sûr, si vous faites preuve d'initiative et aimez travailler de façon indépendante dans une ambiance agréable, veuillez adresser votre offre de service, accompagnée d'une photo et de votre curriculum vitae, sous chiffres P 20227 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

LCEW & Cie

Vins fins
Noyers 2, SERRIÈRES-PESEUX

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir, une

EMPLOYÉE DE BUREAU
éventuellement à la

demi-journée

Travail varié.
Semaine de 40 heures.

Faire offres écrites ou prendre rendez-vous, tél. (038) 31 32 32 ou 31 65 65.

Entreprise Ch. Pilloud, ferblantier-installateur sanitaires, rue du Vieux-Pont 5, 1630 BULLE, cherche

ferblantier appareilleur et manoeuvre

offre une place et des prestations sociales modernes. Entrée en activité dès que possible.

Se présenter ou téléphoner au (029) 2 72 23 - (029) 2 97 03, dès 18 heures.

La maison Rieter S.A., à Winterthur, désire engager pour son département de vente une

sténodactylo pour la correspondance française

Monsieur Hofmann, du service du personnel, pourra vous fournir de plus amples détails. Téléphonnez au No. (052) 86 21 21.

Atelier de constructions
Rieter S.A., 8406 Winterthur.

Nous engageons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

ferblantiers-appareilleurs

G. Sydlar & Fils, ferblanterie - installations sanitaires, Neuchâtel, Tentre 28. Tél. 25 15 15 - 25 63 93.

Hôtel du Lac, Auvernier, cherche pour le 3 février,

sommelière
salle à manger.

garçons ou filles de cuisine

Nourris, logés.
Tél. (038) 31 21 94.

Bureau d'architecture de Neuchâtel cherche

SECRETÁIRE

Entrée immédiate ou date à convenir.
Adresser offres écrites à ME 210 au bureau du journal.

On cherche

EMPLOYÉE DE BUREAU
à la demi-journée.
Adresser offres écrites à OG 221 au bureau du journal.

SERRURIERS

sont recherchés d'urgence.

S'adresser :
SERRURERIE VEUTHEY FRERES
20, rue Marziano,

1227 ACACIAS - GENEVE :
Tél (022) 42 46 54 - 92 18 30.

HOTEL DES PLATANES
2025 Chez-le-Bart
Nous cherchons :

sommelier

Salaires assurés.
Horaire étudié.

garçon de maison
pour entrée immédiate ou à convenir.
Tél. 55 29 29.

Important garage de Neuchâtel cherche

mécanicien sur automobiles
pour entrée immédiate ou à convenir. Travail agréable dans atelier moderne. Salaire intéressant, avantages sociaux.

Faire offres au
Garage Hubert PATTHEY
1, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.
Tél. 24 44 24.



SOMMELIER (ÈRE)
GARÇON D'OFFICE

éventuellement couple.
Tél. 24 30 30 ou se présenter dès 14 heures.

CARROSSERIE DE NEUCHÂTEL
cherche un bon

TOLIER

possédant expérience du métier, capable de prendre des responsabilités et de diriger du personnel. Salaire au-dessus de la moyenne, prestations sociales usuelles. Entrée à convenir.
Adresser offres sous chiffres FY 228 au bureau du journal.

CHAUFFEUR de camion basculant
Adresser offres écrites ou téléphoner chez Fischer, transports, Marin (NE). Tél. (038) 33 25 21.

Pour compléter notre personnel, nous désirons engager pour le printemps ou date à convenir

UNE VENDEUSE
ainsi que
UNE VENDEUSE DÉBUTANTE

CONGÉ LE LUNDI TOUTE LA JOURNÉE

Prière de faire offres ou prendre rendez-vous.
Tél. (038) 25 17 64.

CHAUSSURES

J. KURTH S.A.
Seyon 3 - Neuchâtel

Restaurant de la Grappe **SPÉCIALITÉS ITALIENNES**
La Coudre Neuchâtel

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir, un (e)

SOMMELIER (ÈRE)
ainsi qu'un
COMMIS DE CUISINE

Places à l'année. Rétribution: fixe + gratification. Heures de travail et congés réguliers.

Faire offres ou téléphoner à M. L. Marin, au (038) 33 26 26.

icn L'imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A.,

engagerait tout de suite ou pour date à convenir

AUXILIAIRE MASCULIN

pour ses départements expédition et terminage.

Préférence sera donnée aux personnes possédant un permis de conduire.

Semaine de 5 jours (44 heures).

S'adresser à la réception de l'imprimerie, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 25 65 01, Interne 254.

Pour quelques heures par jour (excepté le samedi), nous cherchons pour Neuchâtel une

PERSONNE
ayant des connaissances de comptabilité et de travaux de bureau. Convientrait à retraité ou personne étant libre quelques heures par semaine.
Adresser offres écrites à HA 230 au bureau du journal.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.
Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir des

ouvriers
de nationalité suisse ou étrangère hors plafonnement, pour le travail d'équipe ou de jour ;

un serrurier qualifié
pour les réparations et l'entretien des machines ;

un électricien qualifié
Conditions intéressantes, avantages sociaux, logement HLM à disposition.
Se présenter ou faire offres écrites à la Direction de Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel, tél. (038) 25 75 75.

Pour l'un de nos immeubles à Boudry, nous cherchons

CONCIERGE
Appartement de 4 1/2 pièces à disposition. Entrée en fonction le 24 mars 1972.
Adresser offres écrites à KD 233 au bureau du journal.

Nous engagerions immédiatement ou pour date à convenir

DAME
pour aider au buffet.
Faire offres ou se présenter : Restaurant La Prairie. M. J. Robatel.
Tél. (038) 25 57 57.

Nous cherchons pour entrée à convenir

CHAUFFEUR de camion basculant
Adresser offres écrites ou téléphoner chez Fischer, transports, Marin (NE). Tél. (038) 33 25 21.

Inès **1er coiffeur (euse)**

est cherché(e) pour fin février ou date à convenir.

Salaire élevé à coiffeur(euse) capable et sachant travailler de façon indépendante.

Faire offres ou téléphoner au (038) 25 55 50.

Ebéniste retoucheur

trouverait emploi stable pour livraison de meubles en Suisse romande. Permis de voiture suffit. Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres écrites à CS 199 au bureau du journal.

C.I.P. - PESEUX
Centrale Industrielle de production de mouvements d'horlogerie
Avenue de Beauregard 3 Tél. 31 57 32

engage tout de suite ou pour date à convenir

PERSONNEL FÉMININ
pour travaux d'assemblage sur mouvements d'horlogerie.

Faire offres ou se présenter.

CIMENTA S.A.

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

un (e) employé (e) de commerce

qualifié(e).

Faire offres écrites, 2006 les Geneveys-sur-Coffrane.
Tél. (038) 57 16 33.

Garage des Falaises S.A., Neuchâtel, cherche

serviceman

Se présenter :
Route des Falaises 94, ou téléphoner au No 25 02 72.

UNE LABORANTINE MÉDICALE

UNE INFIRMIÈRE

Postes partiels - notamment pour des femmes mariées - ou complets. Frais de déplacements remboursés.

Adresser offres détaillées sous chiffres S 920039, Publicitas S.A., 2500 BIENNE.

Restaurant Bagatelle, Neuchâtel, cherche tout de suite

sommelier
Téléphoner ou se présenter dès 14 heures au 25 82 52.

BRACELETS UNION
Nous cherchons

OUVRIERS ET OUVRIÈRES
pour travaux en atelier.
Téléphoner à BRACELETS UNION, Grand-Rue 45, 2035 Corcelles, (038) 31 57 81.

Tea-room cherche

SERVEUSE
S'adresser à la confiserie SCHMID, tél. 25 14 44.

La confiserie P. HESS
rue de la Treille 2
2000 Neuchâtel
cherche

VENDEUSE
Entrée immédiate ou date à convenir.

La confiserie P. HESS
rue de la Treille 2
2000 Neuchâtel
cherche

FILLE OU GARÇON D'OFFICE

Jeune fille cherche emploi dans bureau

A LA DEMI-JOURNÉE
de préférence l'après-midi. Parfaite connaissance de la dactylographie, 5 ans de pratique.
Téléphoner au 24 55 26, le matin.

Jeune fille cherche, pour le 1er avril 1972, à Neuchâtel ou aux environs, un emploi comme

téléphoniste
(dipl. PTT)
Connaissances de français.
Faire offres sous chiffres 77-2577 aux Annonces Sulsées S.A. « ASSA », case postale, 4001 Bâle.

Téléphoniste
Apprentissage PTT. Langues: français, allemand, italien, anglais, connaissance de dactylographie, cherche place à Neuchâtel ou aux environs, pour le mois d'avril 1972 ou date à convenir.
Prière de faire offres sous chiffres NC 182 au bureau du journal.

CHEF COMPTABLE
dynamique, ayant l'habitude du travail indépendant et en collaboration avec la direction, cherche nouvelle situation dans entreprise industrielle ou commerciale.

Faire offres sous chiffres AS 50.066, Annonces Suisses S.A. « ASSA », Neuchâtel.

Jeune cadre commercial

possédant diplôme et pouvant justifier d'une parfaite connaissance des différents problèmes d'imprimerie !
— calculation, typo-offset
— préparation
— coordination,
cherche

nouvel emploi
au sein d'une imprimerie ou d'un service de publicité. Changement de situation pas exclu. Neuchâtel ou environs.

Faire offres sous chiffres 87-50.063 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

Employée de bureau
avec connaissance de la langue anglaise, cherche emploi au Val-de-Travers.

Faire offres sous chiffres JC 232 au bureau du journal.

Téléphoner de 12 h à 13 h 30 ou le soir dès 18 h 30 au 24 72 28.

Apprentissages
Apprentis (es) coiffeurs (euses) pour dames sont demandés pour août-septembre ou date à convenir.
RICHARD Coiffure
Hôpital 11, Neuchâtel.
Tél. 25 34 25.

Nous cherchons, pour la fin de la scolarité 1972,

un(e) apprenti(e) de commerce

Facturation, correspondance, comptabilité, contact avec la clientèle.
Semaine de 5 jours. Contrat 3 ans. Salaire plus déplacement.
Faire offres écrites à Loew & Cie, Noyer 2, 2003 Neuchâtel. A 3 minutes du tramway 2.

AVIS DIVERS

YOUPI !!!
chez
CaRnaby
DAMES et GIRLS achètent TOUT à 50 %

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10.000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN

FAN

Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:
Annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures: dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements
SUISSE
1 an 84.— 6 mois 33.50 3 mois 17.50 1 mois 6.50
ÉTRANGER
Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau

Tarif de la publicité
ANNONCES: 47 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales, 37 c. le mm, min. 25 mm. — Avis tardifs et réclames urgentes, Fr. 2.40 le mm. — Réclames, Fr. 1.60. — Naissances, mortuaires, 80 c. le mm. — Petites annonces non commerciales, 35 c. le mot, min. 10 mots.
Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
Annonces Suisses S.A., « ASSA » agence de publicité, Aarau, Bâle, Belinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich

DÉLAIS POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE
(minimum 1 semaine)
la veille avant 8 h 15
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 15
Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

CHALET À BUTTES: pour la Société faïtière, le projet tombe sous le coup du décret de 1966

On sait que les 19 et 20 mars 1966, par quelque 18.700 oui contre 2284 non, le peuple neuchâtelois a approuvé le décret pour la protection des crêtes du Jura.

détruire la nature que l'on veut vendre aux plus offrants. L'exemple probatoire de certaines stations valaisannes devrait faire réfléchir.

du-Van. ... C'est donc véritablement défier la volonté populaire que de vouloir installer une colonie de week-end dans un paysage aussi sauvage, aussi typique du Jura neuchâtelois.

Le cercle italien récréatif de Couvet fêtera prochainement son 10^{me} anniversaire

Le Cercle italien récréatif de Couvet a tenu son assemblée générale récemment en son local de la rue Emer-de-Vattel. En

A l'Union des sociétés locales

Le comité de l'Union des sociétés locales de Couvet a siégé, mardi soir. Aucune société affiliée n'ayant manifesté d'opposition dans les délais, un réfrigérateur sera installé dans la cuisine de la salle de spectacles.

début d'assemblée, suivant en cela les statuts de la société, c'est M. Batsita Paris qui a été désigné pour présider les débats.

M. Panella a rappelé la sortie des familles à la Clinchy, local du Club jurassien, la fête de fin d'année à la salle de spectacle et l'ouverture de la crèche pour enfants italiens.

TROIS NOUVEAUX MEMBRES AU COMITÉ. — Le comité de la société a été constitué comme suit pour l'année 1972: MM. Quinto Panella, président; Mario Gasparini (nouveau), vice-président; Mario Labbinto (nouveau), secrétaire; Luigi Bulfon, caissier; Angelo Belleri, caviste; Giovanni Di Prinzio, responsable des divertissements; Giuseppe Calami, responsable du local; Armando Drago, Carlo Parnisari, Fernando Monterastelli et Enzo Fioriti (nouveau), assessores.

Rencontres œcuméniques

(c) Les cinq rencontres œcuméniques de prières qui se sont échelonnées entre le mardi 18 janvier et le mardi 25 janvier ont été bien fréquentées. Trois ont eu lieu à l'église catholique et deux au temple.

Un parchemin de 1723 découvert sous un tas de pierres de démolitions

(sp) En plus de deux anciennes blouses d'hortoger, jadis portées dans la famille Borel-Henchoz du Burcel, à Couvet, le Musée régional d'histoire et d'artisanat vient d'enregistrer un don très original.

jacques Roy, ancien d'Eglise et justicier à Couvet. Il porte le paraphe du notaire Borel-Henchoz de Boveresse.

Coupure téléphonique

(sp) En raison de travaux, 170 abonnés de Buttes, et 12 de la Montagne-de-Buttes, ont été privés de téléphone hier.

LES TRADITIONS QUI SE PERDENT Buttes et les sobriquets

Au début de l'année, nous avons publié un article consacré aux personnalités de Buttes ayant joué un rôle dans l'histoire du village, du canton et du pays.

Orange... Dubois-deux-livres, Jeanneret-de-la-cafétière (sans rapport à un... alambic), Grandjean-tamoumou, la Lina-des-sacrifices (sans qu'on sache de quelle manière étaient consentis ces sacrifices).

Chez les contemporains 1927

(c) L'amicale des contemporains 1927 visitera le 1er mars les usines de Sochaux à l'occasion des 45 ans de ses membres.

M. Thiébaud mentionne d'autres sobriquets. Il parle des Leuba, de Noiraigue — à cause de la fabrique de ciment, jadis florissante au pied de la Clusette mais maintenant disparue.

VAUD VAULION Une femme, officier d'état civil

(c) Mme Annie Fahrni, nommée officier d'état civil de l'arrondissement de Vaulion, en remplacement de M. Charles Magnenet, a été installée par le préfet du district d'Orbe, Daniel Nicole, en présence des autorités municipales.

YVERDON Les décisions de la Municipalité

(c) La Municipalité d'Yverdon a décidé: de mettre la salle des débats de l'hôtel de ville à la disposition des sociétés locales qui organisent des manifestations à l'échelon cantonal, romand ou national.

VAUD - VAUD - VAUD Des dons intéressants pour la naissance du musée de l'aviation suisse

L'Association pour un musée du vieil Avenches et de la naissance de l'aviation en Suisse (AMYANAS) a siégé sous la présidence de M. Henry Sarraz, qui a présenté le rapport du comité sur le premier exercice.

1910, à Ernest Failloubaz, qui avait obtenu la même année le brevet de pilote numéro 1. La veuve de René Grandjean, autre pionnier de l'aviation (constructeur, inventeur et pilote) a fait don au musée de tous les objets et documents ayant appartenu à son mari.

DAILLENS ISSUE FATALE

(c) M. M.-Henri Troillet, 19 ans, domicilié à Dailless, qui avait été éjecté de sa voiture dimanche dernier, est décédé à l'hôpital cantonal de Lausanne des suites de ses blessures.

PAYERNE Derniers honneurs à la garde-barrières

(c) Les derniers honneurs ont été rendus à Mme Marguerite Stenger-Jan, décédée à l'âge de 52 ans. La défunte avait pendant plus de 20 ans gardé les barrières du passage à niveau de Glatigny, à Payerne.

Sainte-Croix: 264 habitants de moins

(c) Au 31 décembre 1971, Sainte-Croix comptait 6073 habitants contre 6337 à la même date en 1970, soit une diminution de 264 unités. On compte 4888 Confédérés.

L'Indépendance vaudoise

(c) Comme chaque année, Payerne a marqué de différentes façons l'anniversaire (le 174me) de l'Indépendance vaudoise. La préfecture et l'Hôtel de Ville, ainsi que divers établissements publics ont arboré l'emblème vaudois.

Travers Assemblée de la Société pédagogique

(sp) La société pédagogique du Val-de-Travers tiendra ses assises annuelles le vendredi 4 février prochain à Travers. La séance administrative sera suivie d'un repas et d'une conférence illustrée de diapositives donnée par M. Eric-André Klausner, professeur à Fleurier.

Accident de travail

(sp) Hier, pendant son travail dans un garage de Travers, M. Bernard Elmerich s'est fracturé une clavicule. Il est hospitalisé à Couvet.

Il y a sept lustres, on récoltait les premiers champignons de Paris à Noiraigue

En 1935, un ressortissant français, M. Gaston Chappuis, alors âgé de 26 ans, se lançait, à Noiraigue, où il avait repris les galeries désaffectées de l'ancienne fabrique de ciment, pour la culture des champignons de Paris.

En 1939, poursuivi M. Benoist, M. Chappuis dut quitter Noiraigue en raison de la guerre et abandonner la culture des champignons, qui fut reprise par une nouvelle société. Moi-même, je partis au front.

LES SPORTS AU VALLON Hockey sur glace

(c) Le championnat de hockey se poursuit dans les ligues inférieures (juniors et minimes).

Volleyball

(c) Pour leur 2me match du second tour de la ligue B neuchâteloise, les enseignantes du Vallon ont été battues par l'équipe féminine de la S.F.G. Bevaix (la meilleure du groupe) par 3 sets à deux.

CARNET DU JOUR

Couvet, Cinéma Colisée, 20 h 30, La Mutinerie (18 ans). Môtiers, musée Rousseau, ouvert. Fleurier, patinoire ouverte.

AVIS DIVERS

Salle de spectacles - Couvet Vendredi 28 janvier à 20 h 31 LA COMPAGNIE SCARAMOUCHE DE NEUCHÂTEL donnera son

SPECTACLE 1900

composé de vaudevilles, sketches et chansons sous les auspices des Samaritains de Couvet. Location: Magasin Roy, Couvet, tél. 63 12 06.

Prix des places: Fr. 5.— et 7.—. Etudiants et apprentis: réduction de Fr. 2.—.

Ceux qui doivent attendre parce que d'autres doivent toujours attendre peuvent s'attendre à trouver une grande annonce dans ce journal.

3M La réponse est dans ce journal.



«Off we go» - nouvelle série programmée par la télévision romande consacrée à l'apprentissage de l'anglais, deux fois par semaine, puis l'émission qui passe le lundi, et répétée le samedi après-midi, appartient à la fameuse 3me chaîne allemande fortement décentralisée, que l'on appelle aussi le «Studien Programm» (nous en avions parlé dans une chronique précédente), une bonne part des émissions y étant essentiellement éducative ce qui n'empêche pas une ouverture sur le monde par d'autres émissions politiques, de divertissements, etc.

R. Z.

FRIBOURG - FRIBOURG

CRI D'ALARME DES CHASSEURS FRIBOURGEOIS Romont: 400 paysans en colère

Des personnes intoxiquées par du gibier contaminé par des produits agro-chimiques

Le Dr Francis Lang, de Romont, président de la Fédération des chasseurs fribourgeois, alerte l'opinion publique, à la suite de cas d'intoxication dont ont souffert des personnes qui avaient consommé du gibier contenant des doses importantes de produits chimiques. Il déclare: «Nos constatations sont connues d'autres organisations touchant à la protection de l'environnement qui prendront certainement position, car il s'agit d'une grave atteinte à l'équilibre biologique.»

provoquer des anesthésies et des parasthésies, en particulier dans les mains et les doigts. Il peut se produire des vertiges et des troubles de l'élocution, ainsi que des troubles ataxiques avec la possibilité d'atteindre du nerf optique et acoustique (...)

Enfin, si le Dr Lang «ne se permet pas de donner un conseil aux agriculteurs», il leur fait remarquer qu'il est possible de remplacer les produits dangereux par d'autres, moins nocifs, qui donnent des résultats comparables: «Voronit» et «Prostat» notamment.

ANALYSES

Au moment des semailles, les graminées sauvages et domestiques absorbent des doses qui peuvent être mortelles pour eux ou les affaiblir à tel point qu'ils deviennent une proie facile pour les rapaces, renards et blaireaux. Par l'intermédiaire du laboratoire cantonal de Fribourg, la section des pesticides du laboratoire cantonal de Genève a analysé récemment six pigeons-ramiers tirés dans le canton de Fribourg. Trois d'entre eux contenaient des doses élevées, voire mortelles, de mercure. Des phénomènes d'intoxication ont été constatés par des chasseurs de ramiers et leurs familles: troubles intestinaux et affection rénale. Le Dr Lang demande à ceux qui auraient encore des pigeons sauvages au congélateur de s'abstenir de les consommer.

INTOXICATION

Le Dr Lang écrit: «... Le semeur s'expose par le contact de ces produits mercuriels, à des irritations cutanées, à des inflammations des muqueuses ainsi qu'à des dermatites toxiques. Le contact (...) peut

DES BALEINES POUR LES VEAUX! L'UPS appuie l'attitude de l'Union centrale des producteurs de lait (U.C.P.L.), en protestant contre les dispositions prises par la division fédérale de l'agriculture, qui leur paraissent rendre impossible l'engraissement des veaux avec le lait de vache.

ESTAVAYER-LE-LAC La fête des bons maris! (c) La Noble Confrérie des Bastians d'Estavayer, également connue sous l'appellation de confrérie des bons maris, a fêté dimanche son patron, Saint Sébastien. A l'origine, ce groupement était essentiellement réservé aux tireurs puis, au fil des siècles, seuls les bourgeois de la localité furent admis en son sein.

Des rouages mal huilés... Trois cambrioleurs arrêtés

(c) Hier, la police de Berne a pu mettre la main sur trois cambrioleurs qui avaient sévi dans le canton de Fribourg, au début du mois de janvier. Il s'agit d'un Allemand et de deux Autrichiens qui, après avoir séjourné dans un hôtel à Genève, avaient cambriolé la fabrique de vêtements Dumas-Eglolf, à Châtel-Saint-Denis, dans la nuit du 8 au 9 janvier, vers 3,4 heures du matin.

ROMONT Voiture contre locomotive: conducteur grièvement blessé

(c) Hier, vers 16 h, M. Marius Rufatti, 66 ans, d'Oron circulait en voiture de Promasens à Ecublens. Au passage à niveau non gardé situé à 470 m de la gare d'Ecublens, il s'engagea sur la voie ferrée au moment où survenait une locomotive de manœuvre. La voiture, heurtée de plein fouet, fut traînée sur une centaine de mètres. M. Rufatti, grièvement blessé, fut transporté à l'hôpital de Moudon.

IL AURA FALLU QU'UN HOMME MEURE POUR QUE LA PERMANENCE MEDICALE SOIT ENFIN REORGANISEE!

Nous avons donné, dans notre précédente édition, les conclusions de l'enquête ordonnée à la suite d'une tragique méprise à l'hôpital cantonal de Fribourg. La leçon doit porter. Voici le détail des faits: M. Jean Metzger, 47 ans, veuf, sans enfant, domicilié à Fribourg mais conducteur de taxi dans une entreprise de Berne, est mort le 4 janvier dernier à l'hôpital psychiatrique de Marsens, dans un état de malnutrition qui confinait à la misère physiologique.

ERREUR Cet homme jeune encore a cessé son travail le 29 décembre 1971. Sa santé n'était pas bonne. Il a passé Noël tout seul, il va passer le Nouvel-An, solitaire encore, ruminant le chagrin que lui cause encore la mort de sa femme, survenue cinq ans plus tôt. Le 1er janvier, il se rend au café de la Maison du peuple, à Fribourg. Il n'a rien mangé depuis plus de deux jours. Le patron du café appelle un taxi pour le faire transporter à l'hôpital cantonal. Ce 1er janvier, à 10 h 30, il est dans la salle d'attente. Il doit attendre jusqu'à 13 heures pour se faire examiner par un médecin de garde. Examen très sommaire: J.M. est assis. On ne le déshabille pas,

on ne prend pas sa température. Il est dans un état «confusionnel» que le médecin confond avec une ivresse. L'homme est reconduit devant la porte de l'hôpital. Le médecin fait appeler la police.

L'hôpital cantonal, au lendemain du 31 décembre, est particulièrement occupé. Il est d'ailleurs en tout temps. Construit pour 90 lits, il en contient 140. Le personnel doit faire des miracles de dévouement pour accomplir sa tâche. La situation ne s'améliorera que lorsque le nouvel hôpital cantonal fonctionnera. Il a déjà été inauguré (juste avant les élections cantonales), mais la mise en route est progressive, lente.

GRAVEMENT MALADE Les agents de police remarquant immédiatement que J.M. n'est pas ivre, mais gravement malade, ils le disent, sans succès, au médecin. Ils conduisirent donc J.M. au poste, puis appelèrent la permanence médicale: pas de réponse. Finalement, ils atteignent un médecin qui est malade. Ce médecin se lève, examine l'homme qu'il connaît déjà, le fait immédiatement hospitaliser à Marsens où il arrive vers 17 heures. Le retard apporté à donner les soins est donc de six heures trente... Cet hôpital est bien équipé. Mais les soins intensifs n'empêchent pas la mort de J.M. qui survient le 4 janvier, vers 15 h 30.

INSUFFISANCE

La mort de J.M. aurait-elle pu être évitée? Rien ne permet de le dire. Il n'en reste pas moins qu'une grave faute a été commise. Elle sera probablement suivie de sanctions qui n'ont pas encore été décidées. Mais, surtout, les hôpitaux fribourgeois recevront des consignes précises sur l'accueil des malades et blessés. La permanence médicale en ville de Fribourg sera enfin reorganisée. Jusqu'ici, ceux qui se permettaient de faire remarquer qu'elle fonctionnait mal se voyaient «remis en place» par des médecins... Il aura fallu, hélas, la mort de J.M. pour qu'enfin, on se décide à intervenir sérieusement.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

Des transports... mais pas de joie!

A l'époque (pas tellement lointaine) des tramways électriques, ceux de Bienne étaient avantageusement connus, loin à la ronde, pour l'amabilité de leur personnel. Encore nommés «billeteurs», les receveurs vous accueillent en amis, vous disaient bonjour et au revoir, vous ouvrant et vous fermant les portes, n'hésitaient pas à descendre pour aider une personne âgée, handicapée ou lourdement chargée notamment les jeunes mamans embarrassées de leurs bambins et de leur «poussette».

LIBRES OPINIONS Des transports... mais pas de joie! sous peu un personnage mythique, il y aurait lieu, peut-être, d'inculquer aux usagers qui les ignorent certaines règles élémentaires de comportement. D'autant que, du côté du personnel, la prévalence n'est pas toujours exemplaire non plus.

quand cela les arrange. J'en ai vu qui, l'heure de départ passée, finissaient tranquillement leur cigarette, d'autres qui descendaient faire leurs emplettes, d'autres qui arrêtaient même leur véhicule pour aller prendre une glace en passant.

UN PEU D'EGARDS Tout en regrettant le bon vieux temps, le public s'est accommodé de ces innovations. Il pourrait, cependant, faire preuve d'une plus grande discipline: céder sa place à un vieillard ou à un infirme, ne pas encombrer à l'excès avec ses paquets et ses miches (surtout quand ils voyagent gratuitement), renseigner les néophytes ou les étrangers, ce sont là des règles de civilité que l'on oublie trop souvent.

RIEN NE SERT DE COURIR Voici un cas typique, qui m'a été relaté par une personne absolument digne de foi: cette dame (âgée de 64 ans), se dirigeait de la poste du Marché-Neuf vers la rue de Nidau quand elle aperçut devant l'école un trolleybus sur le point de partir direction Mâche. Au pas de course, elle se précipita jusqu'à l'arrêt, faisant de grands gestes au conducteur, qui devait certainement la voir. Une vingtaine de personnes étaient entrées, et elle voulut monter à leur suite. Mais, brusquement, l'espace d'une demi-seconde, le conducteur actionna les portes. La dame eut beau appuyer sur le bouton, le véhicule s'ébranla, et elle dut attendre de longues minutes l'arrivée du trolleybus suivant.

UN OBJET RARE: L'HORAIRE Puisque nous parlons entreprise de transport, voici encore un détail (dont le personnel n'est évidemment pas responsable): Si vous demandez un horaire à un conducteur ou à un contrôleur, on vous rira au nez. Vous vous rendrez alors dans un kiosque, d'où l'on vous renverra dans un autre kiosque, puis au Bureau de renseignements. Vaines démarches. Il a existé un horaire, mais il n'y en a plus. Voulez-vous tirer l'affaire au clair, vous vous rendez à la direction, qui ne peut que confirmer la chose. On envisage d'imprimer de nouveaux horaires d'ici quelque temps; en attendant, vous pouvez toujours consulter ceux qui ornent les arrêts principaux du réseau, à condition qu'ils ne soient pas déchirés.

JURA - JURA - JURA

Le maire de Roche-d'Or n'accepte pas la décision du tribunal et démissionne!

De notre correspondant: Au début de la semaine, le tribunal de Porrentruy condamne M. Guedat, maire de Roche-d'Or, à une amende de 200 fr. pour avoir frappé à coups de bâton la femme de l'instituteur du village. Précisons toutefois que l'instituteur, actuellement en fonction, n'est en rien mêlé à cette curieuse affaire. Les faits remontent à deux ans. Ils s'inscrivent dans le cadre d'élections communales qui, comme toutes les élections commu-

Pénurie d'enseignants du degré primaire

Pour le Jura et Bienne, 101 postes d'enseignants du degré primaire devront être pourvus pour le 1er avril 1972. Malgré les 73 nouveaux diplômés (52 normaliennes et 21 normaliens) qui sortiront des écoles normales de Porrentruy, Delémont et Bienne, il manquera encore 28 maîtresses ou maîtres. «Jamais la pénurie n'a été aussi grande», déclarent les inspecteurs du degré primaire du Jura dans un communiqué. «Il faudra recourir à des solutions provisoires en engageant dans la plupart des cas des personnes sans brevet.»

Camion contre baraque militaire: plus de 70.000 fr. de dégâts!

(c) Un camion qui était allé chercher du bétail en Ajoie, a fait, en descendant le col des Rangiers sur la route enneigée, un tête-à-queue et s'est écrasé contre une baraque militaire située au bord de la chaussée. Si le chauffeur n'a été que légèrement contusionné, le camion a subi des dégâts pour quelque 50.000 fr. et la baraque pour 20.000 francs.

MOUTIER Nouvelle directrice à l'hôpital

Sœur Elisabeth Hunkeler, actuellement directrice de l'hôpital de Sarnen, vient d'être nommée directrice de l'hôpital de Moutier.

COURTELARY Election à la préfecture

(sp) Le Conseil exécutif a fixé au 23 avril la date de l'élection du nouveau préfet du district de Courtelary.

FRANCE VOISINE

Après un vol de stupéfiants à Belfort

(c) Comme nous l'avons annoncé dans notre dernière édition, un très important vol de stupéfiants a été découvert au centre hospitalier de Belfort. La police française se montre discrète sur cette affaire peu commune. On a cependant appris que les voleurs, sans être inquiétés, sont descendus au sous-sol du bâtiment principal du centre. Ils ont emporté 278 ampoules de morphine, de l'extrait de cocaïne en poudre et des seringue hypodermiques. Si le vol est estimé à 50.000 fr., cela ne correspond toutefois qu'à la valeur pharmacologique des produits. En effet, sur le marché des trafiquants de drogue, le butin représente un prix très supérieur.

Nouvelles financières

A la Caisse d'épargne de Bienne

Le conseil d'administration a approuvé les comptes annuels au 31 décembre 1971. Le total du bilan s'est accru de 27.445.000 fr. et atteint 495.038.000 francs. Le renchérissement des fonds étrangers n'ont pas permis que le bénéfice net augmente dans les mêmes proportions que le total du bilan. L'établissement a réalisé durant l'année écoulée, après prélèvement d'amortissements sur autres immeubles et mobilier, un bénéfice net de 1.675.110 fr. 51 (1.603.170 fr. 42 en 1970). Compte tenu du solde reporté, l'assemblée générale dispose d'une somme de 1.690.583 fr. 43 (1.625.472 fr. 92 en 1970).

Les enseignants pensent que les auteurs du vol du centre hospitalier sont les mêmes qui, dans cette même nuit de samedi à dimanche, ont commis des cambriolages dans trois autres cliniques belfortaises où se trouvent la pharmacie et tous les médicaments. Ils ont brisé le guichet vitré pour pénétrer dans les lieux et ne se sont intéressés, semble-t-il, qu'au local où sont rangés les stupéfiants.

BILLET BIENNOIS La petite guerre

L'implantation dans la région biennoise d'un hypermarché qui va bientôt s'ouvrir, a déclenché la petite guerre de l'embauche. Aussi, comme on dit en jargon sportif, la saison des transferts bat son plein. Les magasins à grande surface de la ville usent de leurs meilleurs arguments pour retenir leurs employés qui logent du côté de Brugg. Quant à la nouvelle entreprise, elle agace le nerf de cette petite guerre, en l'occurrence l'espérance sonnante et trébuchante. Le conflit, inévitablement, va s'étendre et entraîner dans son mouvement le flot des consommateurs. Nombre d'entre eux iront au plus offrant, ce que, dans leur langage, on doit entendre par: au moins demandant. Même s'il leur en coûte quelques litres d'essence!...

CONFÉRENCE DU PROFESSEUR FERDINAND GONSETH Promouvoir l'esprit d'ouverture

Comme le disait M. Werner Sörensen, recteur de l'Université de Neuchâtel, lors de la création de l'Institut de la Méthode, le 9 septembre 1971 à Bienne «la vérité est que Ferdinand Gonseth a enseigné des vues simples et fondamentales sur la connaissance où science et philosophie se fortifiaient mutuellement — des vues apparemment banales et pourtant si nouvelles que les références manquaient qui auraient pu servir de base à des travaux personnels».

Tribunal de district

Une malheureuse affaire de viol et de brigandage a passé hier devant le tribunal de district de Bienne, présidé par M. Otto Dreier. A la barre M. B., né en 1945, marié, père de trois enfants. Au mois d'août il rencontra une jeune fille dont il avait fait la connaissance quelques semaines auparavant. Il l'invita à souper puis ils passèrent la soirée dans un dancing. A la fermeture il offre de raccompagner la jeune fille qui habite sur les hauteurs de Bienne. Chemin faisant, après de multiples embrassades on voulut passer à des actes plus sérieux; cependant la jeune fille résista. Le jeune homme la serra au cou avec une telle force qu'elle tomba évanouie. Il en profita pour abuser d'elle et l'abandonna à moitié nue, au bord de la route. Elle put regagner ensuite son domicile tout proche.

«L'homme, hélas, vit dans une confusion manifeste, scientifiquement parlant. Descartes, devant ce désarroi, avait cherché une solution formulée dans son «Discours de la Méthode». Aujourd'hui, s'est créé l'Institut de la Méthode qui entend promouvoir un esprit d'ouverture dans l'expérience et la recherche. Il s'agit de faire place aussi à l'imagination, à des hypothèses plausibles au départ, soumises à l'épreuve ensuite avant d'être reprises dans un ensemble. Les statistiques doivent venir, finalement, renforcer les résultats éprouvés.»

Presque 10.000 fr. de dégâts

(c) Hier, deux collisions se sont produites à Bienne entre des voitures. La première, à 11 h 15, route de Brugg, a causé des dégâts pour 1600 francs, la deuxième à 13 h 50 rue du Jura s'est soldée par 8000 fr. de dégâts.

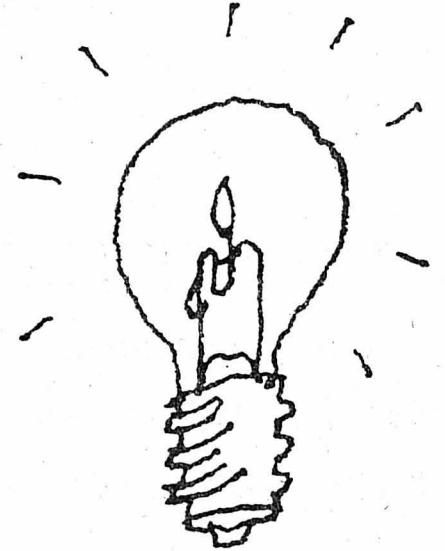
FAN-L'EXPRESS Bureau des Montagnes

M. Philippe Nydegger, journaliste R.P. Avenue Léopold-Robert 75 2300 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. (039) 22 47 54 Case postale 473 Téléx 3 52 82 Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes informations, invitations, etc., peuvent être communiquées à cette adresse.

Nous avons mis au point notre 8053^{ème} invention.

Voici une sélection des 8052 autres:

SCOTCH Ruban adhésif
SCOTCH Bandes auto-adhésives
électro-isolantes
SCOTCHTINT Pellicule protectrice
anti-soleil
SCOTCHGARD Imperméabilisant
anti-taches
3M LIGHT WATER AFFE Produits
d'extinction
COLOR KEY Contrôle des couleurs en
quadrichromie, procédé pour maquettes
SCOTCH Bandes magnétiques
DUSTING FABRIC Chiffon à
poussière synthétique
SCOTCHRAP Protection contre
la corrosion
SCOTCHCAST Trousses à épissure,
résines électriques
SAND PACK Abrasifs
SCOTCH HAIR SET Ruban coiffure
SCOTCH-BRITE Produits d'entretien
et de nettoyage
TARNI-SHIELD Produit d'entretien
argenterie
OFFICE-FILM Système
TRANSPARENCY MAKER Pour
confectionner copies transparentes
ACTION PAPER Papier sans carbone
3M Colles mastics, revêtements
3M Système de musique
3M Film Super 8 avec piste sonore
NEXTEL Revêtement à deux composants
Rétroprojecteur en lumière ambiante
DINOC + TARTAN CLAD
Revêtements imitation bois et cuir
CODIT Liquide réfléchissant
etc.



CETTE PETITE LISTE suffit à elle seule pour vous donner une idée de la diversité de 3M. Elle démontre aussi que nos inventions ont fait leurs preuves. Cela est probablement dû au fait que nous n'inventons rien qui ne réponde à un besoin existant. Et nous ne proposons notre nouveauté au public que lorsque tout est parfaitement au point et vérifié jusque dans les moindres détails.

C'est aussi le cas pour notre 8053^e invention: le plan «all-in». Il réduit considérablement le coût des photocopies. Elles étaient jusqu'ici trop chères parce que toutes les personnes désireuses de tirer une photocopie devaient attendre que d'autres aient terminé. Or, cette attente coûte cher.

Le plan «all-in» élimine les pertes de temps causées par les éternelles allées et venues, l'attente et le papotage. Radicalement. Car les spécialistes de 3M se livrent gratuitement à une analyse de vos besoins en photocopies. Et sans que vous ne deviez les acheter ou les louer, vous disposerez du nombre d'appareils correspondant exactement à vos besoins spécifiques. Vous aurez ceux qu'il vous faut et là où il vous les faut. Désormais, personne ne gênera plus personne. Ensuite de quoi, vos secrétaires consacreront leur temps aux activités pour lesquelles elles sont payées. Et cela sera payant pour vous.

Demandez notre documentation.

Genève, Tél. 022/34 78 98
Bâle, Tél. 061/32 45 20
Berne, Tél. 031/42 14 33
St-Gall, Tél. 071/22 23 48
Lugano-Cassarate,
Tél. 091/51 63 31

Minnesota Mining Products S.A.
Räffelstrasse 25, 8045 Zurich
Case postale 232, 8021 Zurich
Téléphone 01 35 50 50

M-Drink, le lait - vedette de Migros!

Pasteurisé, homogénéisé et partiellement écrémé. Ne contient que 2,8% de matière grasse; il prend donc soin de votre ligne! M-Drink est léger, rafraichissant, et si agréable à boire.

MIGROS Multipack



1 litre —.90

2 litres 1.60 seulement

(au lieu de 1.80)

Achetez 2 litres, économisez 20 centimes;
Achetez 3 litres, économisez 30 centimes, etc...

MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

COOP

NEUCHÂTEL engage pour son Discount Textiles ruelle Dublé

UNE DAME
pour le contrôle et la réception de la marchandise ainsi qu'une

CAISSIÈRE

Prestations sociales d'une grande entreprise + taux d'épargne plus favorable pour le personnel COOP.

Faire offres à la Direction des Grands Magasins
Tél. (038) 24 02 02.

COOP

FA-AL

Nous cherchons pour date à convenir :

serrurier
avec connaissance pour souder l'acier Inox, pour notre département tôlerie-serrurerie.

mécanicien
électro-mécanicien
mécanicien-monteur

pour notre département construction et montage de machines.
Emplois stables
Travail intéressant et varié.

Adresser offres ou se présenter à :

FAEL S.A.
Musinière 17
2072 Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 23 23.

Saint-Imier

architecte-technicien dessinateur en bâtiment

aurait la possibilité d'exprimer leurs idées dans une ambiance jeune et dynamique.
Entrée en fonction à convenir.

Adresser offres à J.-L. Maggioli & F. Schaefer, Bureau d'architecture, 2610 Saint-Imier.

SALAIRE AU-DESSUS DE LA MOYENNE

Nous cherchons personnel de toutes professions.

Prière de téléphoner au (061) 34 41 41, Bâle.

maret

2014 BÔLE - NEUCHÂTEL - ☎ 038 41 10 21

Nous engageons pour notre service

comptabilité

1 employée de bureau

aimant les chiffres et connaissant bien la dactylographie.

Nous offrons :

- travail intéressant et varié
- salaire correspondant aux aptitudes
- horaire libre
- transport du personnel
- éventuellement formation.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre détaillée.

FABRIQUE DE PIERRES ET PIÈCES DÉTACHÉES
MINIATURES POUR HORLOGERIE ET INSTRUMENTS



LA GENDARMERIE GENEVOISE

OFFRE EMPLOIS INTÉRESSANTS ET VARIÉS DANS UNE POLICE MODERNE

Veillez me faire parvenir votre documentation illustrée.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Lieu : _____

A découper et à envoyer au

COMMANDANT DE LA GENDARMERIE
19, bd. Carl-Vogt - 1205 GENEVE

Wirth

Gagnez toujours davantage !

Nous cherchons quelques

représentants

pour repouvoir des rayons libres dans notre organisation de vente.

Nous offrons : salaire fixe depuis le premier jour, frais, commission, vacances et service militaire payés, en cas de maladie ou d'accident une indemnité de 80 % du revenu.

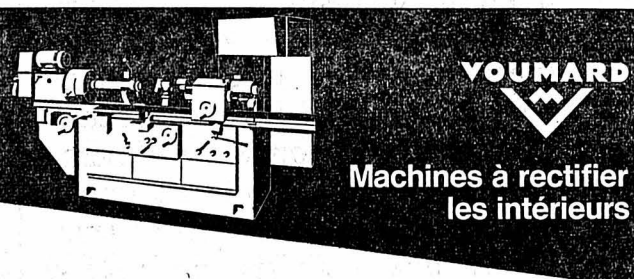
Si vous êtes sérieux et habitué à travailler d'une manière indépendante, envoyez le coupon ci-dessous dûment rempli à Paul Wirth, Obstgartenstrasse 21, 8035 Zurich.

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Date d'entrée : _____

Profession : _____ Tél. : _____

Domicile : _____ Rue : _____



VOUMARD
Machines à rectifier les intérieurs

cherche pour entrée au plus tôt :

employé

pour son bureau des méthodes. Ce poste conviendrait à un mécanicien expérimenté possédant suffisamment son métier pour être capable d'établir des plans de travail pour montage et avant-montage. Cas échéant, une période de formation pourrait être envisagée.

Aide de bureau

connaissant bien la dactylographie.

Faire offres écrites ou se présenter les lundi, mercredi et vendredi, dès 15 heures, à

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2068 HAUTERIVE / Neuchâtel SUISSE

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Augmentation des échanges commerciaux entre la Suisse et les pays d'Europe

BERNE, (ATS). — En 1971, grâce au développement des entrées provenant de la Communauté économique européenne et de l'Association européenne de libre-échange, la part de l'Europe dans les importations suisses s'est accrue, annonce la direction générale des douanes. Quant à l'accroissement de la part des pays européens dans nos exportations, elle résulte principalement de plus importantes livraisons à nos partenaires de l'AELE.

REPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

Les arrivages de la CEE ont augmenté de 121,5 millions de francs (+ 7,4 %), ceux de l'AELE de 562,1 millions (+ 11,1 %) et les achats aux autres pays européens se sont intensifiés de 25,1 millions (+ 2,3 %). En revanche, les approvisionnements auprès des pays d'outre-mer ont fléchi de 31,6 millions ou de 0,6 %. Les plus importantes avances du Marché commun sont observées avant tout pour les livraisons de la République fédérale d'Allemagne (+ 451,8 millions), de la France (+ 367,2 millions) et de l'Italie (+ 306 millions) de l'AELE. Ce sont surtout l'Australie (+ 183,2 millions), la Grande-Bretagne (+ 173,4 millions), la Suède (+ 98,3 millions) et le Danemark (+ 65,5 millions) qui ont consolidé leur position de fournisseurs, tandis que l'Islande et la Norvège nous ont livré moins de marchandises. Parmi les autres Etats européens, l'Espagne et la Tchécoslovaquie, notamment, ont fait de plus grandes livraisons. Le recul noté dans le trafic avec les pays d'outre-mer est dû essentiellement à la diminution des arrivages provenant des Etats-Unis d'Amérique (- 250,7 millions). Toutefois, nos achats au Japon (+ 147,2 millions), au Canada (+ 21,5 millions) et en Australie se sont sensiblement accrus.

EXPORTATIONS

Les envois vers la zone de libre-échange ont progressé de 339,8 millions ou de 13,3 %. L'augmentation dépasse nettement le taux de croissance moyen noté pour l'ensemble des sorties. Ce sont notamment les expéditions destinées à l'Autriche (+ 193,5 millions), à la Grande-Bretagne (+ 133,9 millions), au Portugal (+ 68,4 millions) et à la Norvège qui se sont accrues. Les livraisons à la CEE accusent une avance de 618,3 millions ou de 7,5 % qui provient surtout du développement de nos ventes à la République fédérale d'Allemagne (+ 297,2 millions) et à la France (+ 266,7 millions). Parmi les autres pays européens, la Grèce (+ 51,7 millions), l'Espagne et la Yougoslavie ont sensiblement augmenté leurs achats à la Suisse, tandis que la demande de l'Union soviétique et de la Tchécoslovaquie s'est amoindrie. Les exportations vers les pays d'outre-mer se sont intensifiées de 261,5 millions ou de 3,6 %. Les expéditions vers le Brésil (+ 51,2 millions), les Etats-Unis d'Amérique, l'Australie, l'Afrique du Sud et Israël, avant tout, se sont chargées, alors que les sorties destinées au Japon (- 25,5 millions), à l'Argentine et à Hong-Kong se sont contractées.

SOLDE PASSIF DE LA BALANCE COMMERCIALE

Le solde passif de la balance commerciale avec la CEE se chiffre à 8609,8 millions, ce qui représente une hausse de 7,4 % par rapport à 1970. Cette évolution est due principalement à l'augmentation de l'excédent d'importation de notre commerce avec l'Italie (+ 295 millions), la République fédérale d'Allemagne (+ 154,6 millions) et la France (+ 100,5 millions). Le trafic avec l'AELE présente un passif de 417,5 millions, ce qui correspond à une avance de 8,1 %. On constate une détérioration de notre balance avec la Suède, le Danemark, la Grande-Bretagne et la Finlande, alors qu'on note une amélioration sensible avec la Norvège et le Portugal. D'une année à l'autre, le solde actif de notre négoce avec les pays d'outre-mer s'est accru de 16,4 % pour se fixer à 2075,2 millions. Le déficit de notre commerce avec les Etats-Unis d'Amérique (123,4 millions) a diminué de plus de deux tiers, tandis que l'excédent d'exportation noté avec le Brésil et l'Afrique du Sud s'est sensiblement renforcé. Nos échanges avec le Japon présentent un solde passif de 89,2 millions, contre un actif de 83,5 millions de francs pour l'ensemble de l'année précédente.

Pour l'instant, la Suisse ne peut pas reconnaître le Bangla Desh

D'un correspondant à Berne :

La Suisse ne peut, pour l'instant, reconnaître la République populaire du Bangla Desh, en raison de la situation particulière dans laquelle elle se trouve à l'égard du Pakistan. Voilà l'essentiel d'une brève communication faite à l'issue de la séance ordinaire du conseil fédéral, par l'ambassadeur Thalmann, secrétaire général du département politique.

Le fait ne surprendra personne, puisque notre pays a reçu mandat de représenter les intérêts du Pakistan en Inde et ceux de l'Inde au Pakistan. C'est là une mission de bons offices qu'elle assume avec l'accord des deux parties en cause et qui ressort véritablement de cette politique de neutralité active que la Confédération entend pratiquer. Il s'agit donc, par ce moyen, de rendre service aux deux pays qui n'ont pas encore conclu la paix et surtout à ceux de leurs ressortissants qui, sans protection diplomatique, pourraient subir encore les conséquences fâcheuses du récent conflit. En cette affaire pour être modeste et le plus souvent discret, le rôle de la Suisse se révèle efficace.

Faudrait-il alors compromettre cette activité en reconnaissant la nouvelle République populaire du Bangla Desh, parce que certains pays l'ont fait avant nous et même des pays scandinaves « pour ne pas être les derniers » ? Certains partisans d'une « politique étrangère plus active » l'ont demandé avant même la fin des hostilités.

BERNE SOUCIEUX D'EFFICACITÉ. Heureusement, le Conseil fédéral se

soucie encore davantage d'efficacité de certains « effets ». Dans le cas particulier, il n'est pas aveuglé à ce qui se passe dans le monde et force lui est de constater une certaine tendance générale à reconnaître, en tant qu'Etat indépendant, l'ancienne province orientale du Pakistan. Mais, avant toute décision, le Conseil fédéral doit prendre contact avec ceux qui lui ont confié le mandat de « puissance protectrice ». Si le gouvernement d'Islamabad devait le lui retirer du fait d'une démarche précipitée, personne n'y gagnerait rien.

Voilà pourquoi, dans le communiqué officiel, on peut lire que « la Suisse devra entrer en contact avec les gouvernements intéressés avant de prendre position sur ce problème (une éventuelle reconnaissance du Bangla Desh) », encore qu'officieusement, il a été possible déjà de faire quelques sondages.

PRIORITÉ A LA MISSION DE BONS OFFICES

Il va de soi que, pour l'instant encore, la priorité reste à la mission de bons offices. Il sera assez tôt de songer à la reconnaissance en bonne et due forme lorsqu'on aura l'assurance qu'elle ne saurait porter le moindre préjudice à l'exercice du mandat confié à notre pays.

Précisons d'ailleurs, même si ce n'est pas la un facteur déterminant, que la Suisse n'entretenait jusqu'ici dans l'Ex-Bengale orientale aucune représentation consulaire car aucun de nos compatriotes n'y était établi.

G. P.

Mission suisse en Suède et en Finlande

BERNE (ATS). — Le secrétaire général du département politique, M. E. Thalmann, et M. R. Binschedler, juristes, se sont rendus lundi et mardi à Stockholm et à Helsinki pour étudier, avec les autorités suédoises et finlandaises, le problème posé par la conférence sur la sécurité européenne.

Au service d'information et de presse du département politique, on déclarait mercredi qu'il s'agissait d'une rencontre de routine, qu'aucune décision n'avait été prise et que les trois neutres n'avaient pas élaboré, à cette occasion, une politique commune à suivre face à une telle conférence.

Révision du droit civil rural

BERNE (ATS). — La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet de loi portant modification du droit civil rural a tenu sa troisième séance à Berne, sous la présidence du conseiller national Lehner (VS). Elle a terminé ses délibérations qui ont porté, pour l'essentiel, sur le bail à ferme et, en particulier, sur le fermage. La commission a chargé l'administration d'approfondir l'examen de la question de l'évaluation des biens-fonds agricoles lors de la liquidation du régime matrimonial. Les baux à ferme reconduits pour une durée plus égure que celle prévue par la loi doivent toujours recevoir l'assentiment de l'autorité et les délais de résiliation continuer à être régis, à l'encontre de la décision du Conseil des Etats, par une loi spéciale et non par le droit des obligations. L'article 3 de la loi sur les fermages est complété par une disposition sur la réduction du fermage au sens de l'article 25 de la loi sur le maintien de la propriété foncière rurale.

Le projet peut désormais être soumis aux délibérations de l'assemblée plénière du Conseil national.

Classification des cantons selon leur capacité financière

BERNE (ATS). — Après avoir pris contact avec la conférence des chefs de départements cantonaux des finances, le Conseil fédéral a arrêté la classification des cantons en trois groupes, selon leur capacité financière, pour les années 1972 et 1973. Les nouveaux calculs ne modifient pas la composition des différents groupes qui se présentent toujours ainsi (selon la capacité financière) :

Cantons à forte capacité financière : Bâle-Ville, Genève, Zoug, Zurich, Bâle-Campagne, Argovie.

Cantons à capacité financière moyenne : Schaffhouse, Glaris, Neuchâtel, Vaud, Soleure, Nidwald, Saint-Gall, Berne, Thurgovie.

Cantons à faible capacité financière : Grisons, Uri, Lucerne, Schwyz, Fribourg, Valais, Obwald, Appenzel Rhodes-Intérieures.

L'arrêté s'appuie sur les dispositions de la loi du 19 juin 1959 sur la péréquation financière, en vertu de laquelle le Conseil fédéral établit un barème pour le calcul de la capacité financière des cantons et la classification doit être revue tous les deux ans.

Cette classification des cantons en trois groupes sert à échelonner les subventions fédérales au cantons d'après leur capacité financière.

L'enseignement sur le chemin de la réforme. Un livre français pour les classes alémaniques

BERNE (ATS). — Il ressort des déclarations faites par M. Eugen Egger, secrétaire de la conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique, à la suite de la séance commune de cette conférence et de celle des directeurs cantonaux des finances, que l'unification prévue des moyens d'enseignement ne devra pas constituer un compromis, mais aboutir à une véritable réforme.

La première mesure consistera dans la réalisation d'un livre français pour les classes alémaniques, où l'on envisage de commencer l'enseignement du français à l'école primaire, déjà, probablement au niveau de la quatrième classe. La décision sur ce sujet est cependant prise par les cantons séparément. L'on est actuellement en train de créer un enseignement de base, qui doit constituer le point de départ de nos écoles futures. Par un enseignement différencié, on doit pouvoir assurer, selon les possibilités de chacun, le passage dans les classes supérieures. La décision sur cette question, ainsi que sur certains projets de moyens d'enseignement, sera prise vraisemblablement l'année prochaine. Des efforts identiques sont actuellement accomplis également en ce qui concerne les livres de calculs.

Selon les directeurs de l'instruction publique, l'enseignement de la langue maternelle devra être aussi unifié à longue échéance et pour les autres branches, la création de plans d'enseignement fait partie d'un autre programme. Ces plans permettraient d'éviter qu'un élève changeant de canton soit obligé d'entendre deux ou trois fois l'histoire de la bataille de Morgarten sans être instruit sur les Helvètes, par exemple.

La commission des Etats et les modalités de financement des routes nationales

BERNE (ATS). — La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le message concernant le financement des routes nationales a siégé à Berne.

Après des exposés des représentants de l'administration et une discussion du projet, la commission s'est ralliée à l'unanimité aux nouvelles modalités de financement proposées pour la construction des routes nationales, déjà approuvées par le Conseil national.

Le nouvel arrêté sur le financement autorise le Conseil fédéral à augmenter la taxe de douane supplémentaire sur les carburants pour moteurs jusqu'à concurrence de 20 centimes par litre de carburant si l'avance totale de la Confédération pour la construction des routes nationales dépasse deux milliards de francs. En même temps, la contribution fédérale complémentaire à fonds perdu, de 80 millions jusqu'ici, sera portée à 150 millions par année dans le cas d'une taxe supplémentaire de 20 centimes.

Cinq semaines de vacances pour des fonctionnaires fédéraux

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a réglé à nouveau le droit aux vacances en s'inspirant de la loi sur la durée du travail. Selon cette nouvelle réglementation, les fonctionnaires âgés de 55 ans révolus ont droit à cinq semaines de vacances dès cette année. Jusqu'à l'âge de 20 ans, les apprentis et les jeunes gens ont droit à 4 semaines de vacances. Cette réglementation sera appliquée à partir de 1972 pour les apprentis, et graduellement en trois ans pour les jeunes gens. En outre, les indemnités pour voyages de service et pour déplacements seront adaptées au renchérissement rétroactivement au 1er janvier.

Modification de la loi sur l'agriculture

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a autorisé le département de l'économie publique à soumettre à l'appréciation des cantons et des milieux intéressés un projet de modification de deux chapitres de la loi sur l'agriculture, ceux qui concernent la formation professionnelle et les améliorations foncières.

Sur le plan financier, l'édition d'ouvrages unifiés permettrait une économie importante. D'autre part, certains estiment que les livres pourraient être renouvelés plus souvent, en raison d'un épousé plus rapide.

La durée du travail dans les transports

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a fixé au 28 mai l'entrée en vigueur de la loi du 8 octobre 1971 sur le travail dans les entreprises de transports publics (loi sur la durée du travail) et de l'ordonnance d'exécution y relative. Cette loi remplace celle de 1920 concernant la durée du travail dans l'exploitation des chemins de fer et autres entreprises de transports et de communications, loi qui date donc de plus de 50 ans.

La nouvelle loi règle la durée du travail et du repos du personnel des PTT, des CFF, des entreprises de chemins de fer, de trolleybus, d'automobiles, de navigation et de téléphériques bénéficiant d'une concession fédérale. La loi et l'ordonnance d'exécution tiennent compte de la situation particulière dans ces entreprises de transports publics et contiennent des prescriptions visant à sauvegarder la sûreté de l'exploitation et des transports et à protéger les travailleurs.

Nouvelle et plus sévère réglementation sur les produits toxiques

C'est le 1er avril prochain qu'entrera en vigueur une nouvelle ordonnance fédérale sur les produits toxiques. Préparée par la section des toxiques du service fédéral de l'hygiène publique, la nouvelle réglementation définira plus largement et plus précisément l'emploi ou les doses utilisables de toute une série de substances qui peuvent être dangereuses pour l'homme et le milieu naturel. Parmi celles-ci se trouve le DDT, insecticide puissant, dont l'étude valut au chimiste bâlois H. P. Muller, le prix Nobel de médecine en 1948. Très largement utilisé jusqu'ici, le DDT sera très strictement limité dans ses applications, agricoles en particulier. Des études menées depuis longtemps ont en effet démontré que les effets négatifs de ce produit dépassent amplement ses avantages. Une dizaine de pays ont déjà interdit, depuis près de cinq ans, son emploi.

Yogis à Seelisberg : tout n'est pas dit...

(c) Nous avons relaté dans nos éditions d'hier que le gouvernement uranais avait décidé que l'achat des hôtels « Sonnenberg » et « Kulm », à Seelisberg, par les adeptes de la méditation transcendantale n'avait pas pu être validé, la loi von Moos entrant en ligne de compte, car, comme devait le prouver l'enquête, une partie des 4-5 millions de francs nécessaires pour la construction d'un centre mondial venait de l'étranger.

Mais tout n'est pas encore dit, car les adeptes de Maharishi Mahesh Yogi ont la possibilité de déposer un recours contre cette décision prise. De source bien informée nous avons appris qu'un tel recours pourrait bien être déposé à la chancellerie gouvernementale. Mais les adeptes de la méditation transcendantale ont encore une autre possibilité pour arriver à leurs fins. Ils peuvent découvrir leurs cartes financières et prouver que l'argent est bel et bien suisse. Comme certaines banques suisses semblent s'intéresser à ce projet, une surprise de dernière heure n'est pas exclue. Toujours est-il que M. Raymond Gamma, membre du gouvernement uranais, s'est rendu mercredi à Seelisberg pour orienter dans les détails les membres du Conseil communal. Il est plus que probable, comme nous l'avons dit que les « yogis » ne s'établiront pas à Seelisberg. Il leur reste encore une toute petite chance. Les habitants leur permettront-ils de la saisir ? Une affaire à suivre.

VAUD

Aménagement du territoire vaudois : une initiative pour la péréquation financière

LAUSANNE (ATS). — Un comité pour l'aménagement équitable du sol vaudois lancera le 1er février une initiative législative cantonale pour introduire un système original de péréquation financière en matière d'aménagement du territoire. Il a élaboré son projet avec l'aide de juristes et d'économistes, dont MM. André Panchaud, ancien juge fédéral, et Jean Vallat, directeur de l'Institut d'économie rurale à l'EPFL.

Le comité d'initiative approuve les mesures prévues par le projet de loi fédérale sur l'aménagement du territoire pour combattre le gaspillage du sol, la dispersion anarchique des constructions et les risques de pollution (les zones constructibles ne pourront pas dépasser les besoins prévus pour dix ans et devront être équipées dans ce délai). Mais il souligne les difficultés d'indemnisation auxquelles se heurtera la réalisation de cette politique. Pour esquiver cet écueil financier, la loi Schuermann dit que les zones agricoles ne seront pas soumises à la procédure d'indemnisation et qu'il y aura seulement une compensation économique pour l'agriculture.

Or, à la suite d'un désaveu récemment infligé par le Grand conseil au Conseil d'Etat, le comité vaudois constate qu'il n'est pas possible de créer des zones agricoles sans compensation financière. Dès lors, comme il ne saurait avoir de véritable aménagement du territoire sans zones agricoles (qui sont les « poumons » du pays), le comité propose la solution suivante :

- Péréquation financière entre zones constructibles et inconstructibles permettant une indemnisation de ces dernières.
- En contrepartie de l'indemnité, le terrain est grevé d'un droit de préemption à sa valeur strictement agricole, très basse, en faveur d'une fondation.
- Les terrains acquis par la fondation sont remis à la disposition des agriculteurs, des corporations publiques et des particuliers, à des prix extrêmement bas.
- Dans un délai assez court, toute la zone agricole est soustraite à la spéculation foncière, puis la fondation exerce une action anticipative salutaire dans les zones constructibles, en mettant des terres à disposition de la construction, sans bénéfice.

VALAIS

Fin d'un cauchemar en haute montagne. Les deux skieurs anglais sont retrouvés vivants !

(c) Même les sauveteurs les croyaient morts, et pourtant ils sont vivants. Après avoir passé deux nuits en montagne dans des conditions difficiles, bravant la tempête et des températures de plus de 15 degrés sous zéro, les deux skieurs anglais ont été retrouvés mercredi pratiquement sains et saufs.

Un établissement-pilote pour la détention des adolescents

LAUSANNE (ATS). — La ville de Lausanne a présenté mercredi à la presse son nouveau centre communal pour adolescents de Valmont, qui sera ouvert le 31 janvier, et qui contribuera à résoudre dans un sens éducatif le problème de la détention des mineurs. Cet établissement pilote, qui a coûté quatre millions de francs, comprend 36 chambres (dont douze cellules d'isolement) réparties entre trois sections : une section de détention préventive remplaçant l'ancienne maison d'arrêt, une section de garde pour jeunes gens difficiles et une section d'accueil pour le régime de semi-liberté.

Le centre de Valmont recevra, pour une durée maximale d'un mois, des garçons âgés de 14 à 20 ans. Il sera confié à sept éducateurs. L'actuelle maison d'arrêt de Lausanne, qui recevait jusqu'ici garçons et filles, sera désormais réservée aux jeunes filles, qui ne représentent qu'un cinquième des mineurs délinquants.

Chauffeur vaudois tué en France

ROLLE (ATS). — M. Pierre Dulex, 57 ans, chauffeur d'une maison de vins à Rolle, qui avait parcouru son camion lundi soir à Pontanvaux, près de Macon (France), a été renversé et tué par une voiture française, alors qu'il traversait la route nationale en face de la place de parc.

SUISSE ALÉMANIQUE

Hécatombes de poissons dans les cours d'eau : mise au point des salines du Rhin

RHEINFELDEN (ATS). — A la suite des hécatombes de poissons constatées dans plusieurs cours d'eau du Jura en particulier, on avait affirmé que le sel à dégel pouvait être un des éléments favorisant la propagation de cette maladie dite « du champignon ». Dans un communiqué publié mercredi, la Société des salines suisses du Rhin réunit précises, « en qualité d'entreprise appartenant aux cantons et en tant que fabricant du produit utilisé le plus fréquemment sur les routes que notre sel à dégel ne contient aucun poison ».

Le communiqué affirme en outre que la

société « attache la plus grande importance à toutes les questions relatives à l'environnement et travaille en étroite collaboration avec les autorités et les organes responsables du service hivernal des routes. Les répercussions que pourrait avoir le sel à dégel sur l'état des cours d'eau et des cultures sont constamment surveillées et font l'objet d'études de la part d'instituts spécialisés dans ces questions. Les sels à dégel qui contiennent un additif antirouille ne sont plus fabriqués depuis quelques années, autant par souci d'éviter toute pollution qu'à cause de leur trop relative efficacité ».

Augmentation des taxes d'hôpital de 40% dans le canton de Zurich

ZURICH (ATS). — A partir du 1er avril 1972 les taxes d'hôpital subiront dans le canton de Zurich une majoration de 40 %, ce qui en comparaison avec 1966 représente une augmentation de 68 %. Comme l'a déclaré le chef du département de la santé publique du canton de Zurich, le conseiller d'Etat Urs Burgi, le Conseil d'Etat a été contraint de prendre cette mesure en raison de la situation financière difficile du canton.

Les considérations fiscales ne sont pas seules entrées en ligne de compte pour l'adoption de cette mesure. Le règlement des taxes approuvé par le Grand conseil le 28 mars 1966 donne compétence au Conseil d'Etat d'augmenter ou de diminuer les taxes suivant les résultats des comptes d'exploitation des hôpitaux cantonaux. Les taxes moyennes par tête d'habitant seront portées de 32 à 45 francs pour les hôpitaux (ville et campagne) et de 16 à 22 francs pour les cliniques psychiatriques et les « homes » pour malades chroniques. La même taxe est de 90 francs pour l'hôpital universitaire de Bâle, de 85 francs pour

celui de Lausanne et de 64 francs pour celui de Berne.

Non à la centrale nucléaire de Leibstadt

FULL (AG) (ATS). — Le comité d'action contre la construction de la centrale nucléaire de Leibstadt (projet d'Electro-Watt SA) a donné à Full (AG) une conférence de presse. A cette occasion, on a reproché aux autorités fédérales de ne pas tenir suffisamment compte des effets résultant de l'exploitation de pareilles installations, de ne pas avoir prescrit des mesures de sécurité assez sévères et d'avoir manqué de précieuses occasions de s'informer à l'étranger. Au lieu de cela, déclare le comité, nos autorités soutiennent les activités de l'industrie nucléaire. Ce sont les dangers résultant du rayonnement qui effraient le comité. Ce dernier réclame enfin l'interdiction de construire des centrales nucléaires dans des régions à population dense.

Initiative populaire pour améliorer les conditions de travail des apprentis

(c) Mercredi, le cartel syndical valaisan que préside M. Alfred Rey, député, et qui groupe dans le canton plus de 15.000 membres, a lancé à travers le Valais une initiative populaire en vue de réformer la loi cantonale sur la formation professionnelle. Un minimum de 4000 signatures devront être recueillies ces prochaines semaines pour donner son effet à cette initiative. Les auteurs veulent notamment améliorer les conditions de travail des apprentis. Ils veulent que la loi cantonale leur accorde un droit aux vacances de quatre semaines par année d'apprentissage et que soient revues les conditions de traitement. Trop d'apprentis à leur avis sont encore exploités par certains patrons et ne sont pas rémunérés par rapport au travail qu'ils fournissent.

Le cartel syndical valaisan a lancé à travers le Valais une initiative populaire en vue de réformer la loi cantonale sur la formation professionnelle.

Un minimum de 4000 signatures devront être recueillies ces prochaines semaines pour donner son effet à cette initiative.

Les auteurs veulent notamment améliorer les conditions de travail des apprentis. Ils veulent que la loi cantonale leur accorde un droit aux vacances de quatre semaines par année d'apprentissage et que soient revues les conditions de traitement. Trop d'apprentis à leur avis sont encore exploités par certains patrons et ne sont pas rémunérés par rapport au travail qu'ils fournissent.

SALAIRE ET VACANCES

C'est ainsi que les auteurs de cette initiative visent à introduire dans la loi cantonale un article 28 modifié dont la teneur essentielle serait la suivante :

« Le salaire de l'apprenti est au moins égal en première année d'apprentissage au 30 % du salaire minimum du contrat collectif, en 2me année au 40 %, en 3me année au 50 % et en 4me année au 60 % ». C'est ainsi que sur la base par exemple d'un contrat collectif qui prévoit qu'un ferblantier doit gagner au moins 8 francs de l'heure, le patron devrait donner 4 francs de l'heure à un apprenti de 3me année.

En ce qui concerne les vacances des apprentis, il est bon de rappeler que la loi fédérale laisse tout loisir aux cantons de porter la durée des vacances à 4 semaines.

Nouvelles économiques et financières

L'Etat italien prend une participation dans une filiale de l'entreprise Alusuisse

ZURICH (ATS). — L'entreprise italienne d'Etat « EFIM » a décidé de prendre une participation de 50 % dans la société aluminicole Veneto per Azioni (SAVA). Jusqu'à présent, la « SAVA » était contrôlée à 93,75 % par l'entreprise suisse Alusuisse S.A. Selon un communiqué publié par Alusuisse, des négociations sont actuellement en cours en vue de déterminer la participation effective de l'Etat italien à l'exploitation de la « SAVA ». Il reste possible que certains départements soient détachés de la « SAVA » et demeurent sous contrôle du groupe Alusuisse. Pour les syndicats, l'essentiel est le maintien des places de travail assurées aux employés. C'est pourquoi, le gouvernement italien prévoit, en collaboration avec l'entreprise suisse, de nouvelles activités permettant de créer 600 nouvelles places.

Nouveau chancelier de l'Etat du Valais

(c) M. Norbert Roten, chancelier de l'Etat du Valais, va quitter à la fin de ce mois ses fonctions après plus d'un quart de siècle de service. M. Roten va prendre sa retraite. Une manifestation vient de marquer son départ. Tous les membres du gouvernement ainsi que la plupart des anciens conseillers d'Etat participèrent à cette cérémonie d'adieu. M. Roten travailla durant trente ans à l'Etat et fut durant vingt-six ans chancelier. Il a été remplacé par M. Gaston Moulin qui entrera en fonction le 1er février.

Nouvelles économiques et financières

ZURICH (ATS). — L'entreprise italienne d'Etat « EFIM » a décidé de prendre une participation de 50 % dans la société aluminicole Veneto per Azioni (SAVA). Jusqu'à présent, la « SAVA » était contrôlée à 93,75 % par l'entreprise suisse Alusuisse S.A. Selon un communiqué publié par Alusuisse, des négociations sont actuellement en cours en vue de déterminer la participation effective de l'Etat italien à l'exploitation de la « SAVA ». Il reste possible que certains départements soient détachés de la « SAVA » et demeurent sous contrôle du groupe Alusuisse. Pour les syndicats, l'essentiel est le maintien des places de travail assurées aux employés. C'est pourquoi, le gouvernement italien prévoit, en collaboration avec l'entreprise suisse, de nouvelles activités permettant de créer 600 nouvelles places.

La « SAVA », qui exploite une fabrique de terre réfractaire, une usine spécialisée dans le traitement de l'aluminium, une usine thermique et une fabrique d'anodes dans la région industrielle de Venise, possède également six usines hydrauliques dans les Dolomites et non loin de Vérone, ainsi que quelques ateliers de façonnage dans le nord de l'Italie.

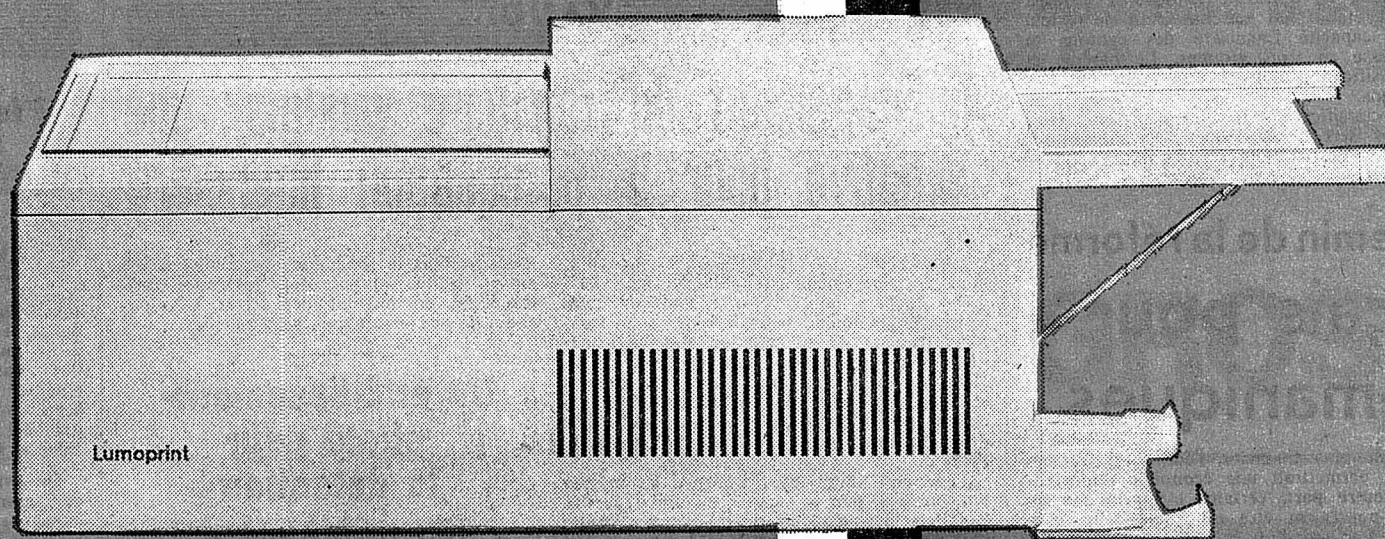
En octobre 1971, la fabrique de terre réfractaire, qui n'était pas rentable et dont l'exploitation était perturbée par de nombreuses grèves, a été fermée. Cette mesure a provoqué le licenciement de quelque 700 employés. Les syndicats s'opposèrent fermement à cette fermeture et leur attitude amena le gouvernement à s'intéresser à l'affaire. Les autorités partagèrent bientôt le point de vue des responsables de l'entreprise et admirèrent la nécessité de fermer la fabrique de terre réfractaire. En revanche, elles ont décidé de tenter, durant deux ans, de restructurer la production d'électrolytes installée à Porto Marghera.

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

Rentsch communique:

Nouveauté sur le photocopieur électrostatique le plus acheté en Suisse!

Lumoprint LE 40



Nous avons rendu le Lumoprint LE 4 encore plus rapide. Vitesse doublée! Pour tous ceux qui photocopient beaucoup. C'est pourquoi il s'appelle maintenant Lumoprint LE 40.

Nous avons donc élevé son rendement. Mais pas son prix! Il demeure toujours aussi avantageux à l'achat et économique à l'usage. Pour tous ceux qui photocopient peu. Pour que ceux-ci puissent aussi profiter du Lumoprint LE 40.

Le Lumoprint LE 40 n'est pas un photocopieur ordinaire. Mais aussi un précieux instrument de rationalisation et d'organisation. Beaucoup de travaux compliqués, astreignants et coûteux peuvent être simplifiés avec le Lumoprint LE 40. Avec des caches et des transparents pré-imprimés. Comment? Le conseiller Rentsch vous le montre.

* Le Lumoprint LE 40 est le seul photocopieur électrostatique qui réunit, dans le même appareil, 2 systèmes de copie: dynamique pour la copie ultrarapide de feuilles volantes, statique pour la reproduction ultraprécise de livres.

Walter Walter Rentsch Rentsch AG SA

Walter Rentsch S.A., 20, av. Ernest-Pictet, 1211 Genève 16,
Téléphone 022 45 69 60

Vente et service à:

Genève - Lausanne - Neuchâtel - Zurich - Bâle -
Berne - St-Gall - Aarau - Lucerne - Lugano

**Actuellement
le plus rapide
photocopieur
électrostatique**

**20 copies
différentes
par minute**

**avec 2 systèmes
de copie*
pour feuilles
volantes et
pour livres.**

Et toujours si appréciés: les prix Rentsch «tout compris». Une copie Lumoprint LE 40 coûte, selon la consommation totale, entre 14 et 18,5 cts... dès la première! Tout compris! Aucuns frais supplémentaires pour le toner, un abonnement de service, des pièces de rechange, etc.

Une documentation complète, avec le prix courant Rentsch «tout compris», est à votre disposition. Demandez-la, sans engagement! Ou téléphonez-nous!

022 45 69 60

Coupon

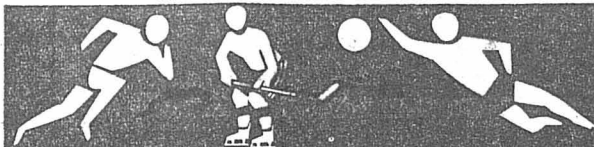
à Walter Rentsch S.A.,
20, av. Ernest-Pictet, 1211 Genève 16,
pour une documentation détaillée,
avec prix courant, sur le Lumoprint LE 40.

Entreprise: _____

Adresse: _____

Personne compétente: _____

Remarques: _____



automobilisme

« Cette nuit était fantastique » avouent deux concurrents neuchâtelois

Waldegaard étant sorti de la route, le Suédois O. Andersson en tête du Rallye de Monte-Carlo

Après la neige de l'Ardeche, le soleil de la Côte d'Azur a fait l'effet d'un véritable baume...

Victime d'une sortie de route qui le contraignait à l'abandon pur et simple. Et si Andruet — autre défenseur des couleurs de la marque dieppoise — a, cependant, encouru des pénalisations...

SUÉDOIS EN TÊTE

Il n'empêche que c'est une Alpine-Renault qui occupe la première place au classement général officieux et provisoire...

n'étaient pas certains d'être autorisés à reprendre la course pour l'ultime parcours complémentaire nocturne...

Les joues mal rasées, les traits tirés par la fatigue (on les aurait à moins), les deux Neuchâtelois étaient pourtant heureux...

ment, le moteur s'est remis à fonctionner.

Dans cette étape, nous avons « pris » 33 minutes de pénalisation. C'est ce qui causera peut-être notre élimination...

Et Perret boit un peu de champagne offert par les organisateurs. Ce n'est pas encore celui des vainqueurs...

Christian WENKER



DANS LA TOURMENTE. — L'équipage neuchâtelois Perret-Jacot. (Interpresse)

De notre envoyé spécial

tions routières (il est possible qu'il ait été mal informé par son service d'assistance)...

handball

A la Chaux-de-Fonds Suisse - France un match « test »

Vendredi soir, au Pavillon des sports de la Chaux-de-Fonds, se déroulera le match international de handball Suisse - France...

Le bilan entre Helvètes et Gouffois se présente ainsi: 19 matches, 8 victoires suisses; 7 victoires françaises; 4 matches nuls...

Ce nouveau match international est organisé par le Handball-club La Chaux-de-Fonds...

LA SÉLECTION SUISSE René Wetzel (TV Moehlin - 18 sélections); Hans Grundmann (TV Suhr - 25); Hansueli Gyax (TV Suhr - 39); Urs Stahlberger (Saint-Omar Saint-Gall - 20); Fritz Blaser (TSG Berne - 8); Ernst Zueliger (Pfadi Winterthur - 6); Fredy Isler (Yellow Winterthur - 16); Peter Nutter (Saint-Omar Saint-Gall - 45); Jürg Hohl (Grasshoppers - 11); Dieter Knoeri (RTV Bâle - 22); Joerg Schild (RTV Bâle - 13); Urs Zeier (ZMC Amicitia - 2); Hans-Rudolf Wagner (ATV Bâle-Ville - 26); Francis Crevoisier (GG Berne).

WALDEGAARD HANDICAPÉ

Les Porsche, en revanche, ont été « débordés ». Alors que, sur sol sec, Waldegaard et Larrousse s'étaient tout particulièrement mis en évidence...

DEUX NEUCHÂTELOIS

Les deux Neuchâtelois, Perret et Jacot, sur Opel-Kadet Rallye, eux non plus

pétanque

Quand tout va bien...

Sous la présidence de Robert Schudel (Genève), la Fédération suisse de boules a tenu sa 34^{ème} assemblée générale annuelle...

L'établissement du calendrier des concours a été assez ardu. En voici les principales dates: championnat suisse en doublettes les 29 et 30 avril à Genève; championnat suisse en quadruplets les 9 et 10 septembre à Monthey; coupe suisse à Lausanne le 25 juin...

XI^{es} Jeux olympiques d'hiver - Sapporo du 3 au 13 février 1972

M. Avery Brundage: « Je ne renoncerai jamais à mon combat pour des Jeux olympiques amateurs »

Avery Brundage aspire à des Jeux olympiques purs, non commercialisés, mais c'est un rêve qu'il ne réalisera pas avant son départ de la présidence du Comité...

« Ils disent tous: attendons que Brundage ne soit plus là, nous pourrions agir à notre guise », a-t-il déclaré dans une interview accordée à l'Associated Press...

« Ils veulent confier les Jeux aux fabricants de matériel. Les Jeux ne seraient plus alors qu'une compétition entre hommes sandwichs représentant des intérêts d'affaires. »

M. Brundage n'a reçu dans la suite de trois pièces qu'il occupe au 14^{ème} étage de l'Imperial hôtel, dans le centre de Tokio. Il était 8 h 30. Resté très vert malgré ses 85

Une interview de Wiel Grimsley de l'Associated Press

ans, il avait déjà pris son petit déjeuner et travaillé depuis deux heures. Il rédigeait des notes, en manches de chemise, assis à une petite table.

Avec ses 1 m 80, il conserve encore beaucoup de l'apparence et de l'énergie de l'athlète olympique qu'il fut naguère. C'est, dit-on, un travailleur infatigable.

Bien que grisonnant et dégrainé, on lui donnerait facilement 60 ans. Il s'exprime d'une voix forte, rapide.

Les Suisses sont arrivés au Japon

La délégation suisse est arrivée mercredi à Sapporo après un voyage qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions en deux étapes (Zurich-Moscou en trois heures; Moscou-Sapporo en 8 h 45). Les 127 athlètes, officiels et représentants de la presse ont été accueillis à leur descente d'avion par Raymond Rossier, attaché olympique suisse, et Walter Graf, chef de la commission technique de bobsléigh.

Trois bus ont conduit les membres de la délégation à leurs quartiers. Comme prévu, les athlètes suisses et leurs accompagnants sont logés dans la maison 19 du block 1 du village olympique de Sapporo.

A la question de savoir quelles sont, selon lui, les perspectives dans le litige actuel à propos du ski olympique, il a répondu: « Des ennuis ».

M. Brundage, on le sait, a menacé de disqualifier, pour amateurisme marron, la plupart des vedettes du ski alpin. La plupart des observateurs pensent qu'un compromis interviendra, qui sauvera les Jeux de Sapporo; mais M. Brundage, lui avec le soutien du CIO, semble devoir être intransigeant.

Ils promettent de s'amender, mais ils avaient fait la même promesse à Grenoble, en 1968, et la veille des épreuves alpines, une note me fut communiquée déclarant qu'ils n'avaient pas pu respecter les directives.

« En fait, tout a commencé à Innsbruck, il y a huit ans », a poursuivi M. Brundage. « D'une façon ostensible, les skieurs ont posé deux fois photos avec des marques bien exposées aux caméras. »

« Franchement, je suis surpris que les télévisions et les journaux n'aient pas élevé d'objections à une telle publicité gratuite. »

« Puis, à Grenoble, le problème se posa avec plus d'acuité et pendant un moment, on put croire qu'il n'y aurait pas de ski alpin du tout. Il y a toujours des scandales dans le ski. C'est une industrie énorme avec des capitaux se chiffrant par

classements

Classement officieux, pénalisations comprises, à l'issue du parcours commun: 1. Ove Andersson (Su) Alpine, 3 h 32'52"; 2. Bernard Darniche (Fr) Alpine, 3 h 32'54"; 3. Sandro Munari (It) Lancia, 3 h 33'34"; 4. Jean-Claude Andruet (Fr) Alpine, 3 h 37'20"; 5. Gérard Larrousse (Fr) Porsche, 3 h 46'27"; 6. Jean-Pierre Nicolas (Fr) Alpine, 3 h 47'22"; 7. Rauno Aaltonen (Fin) Datsun, 3 h 50'02"; 8. Timo Makinen (Fin) Ford, 3 h 52'18"; 9. Jean-François Piot (Fr) Ford, 3 h 56'47"; 10. Simo Lampinen (Fin) Lancia, 4 h 00'44"; 11. Domenico Paganelli (It) Fiat, 4 h 02'13"; 12. Guy Chasseuil (Fr) Alfa Romeo, 4 h 04'03".

Le classement officiel sera publié aujourd'hui en fin de matinée.

basketball

Reprise favorable pour Auvergnier

Le premier match du second tour a permis d'enregistrer une demi-surprise. En effet, Auvergnier n'a laissé aucune chance à Abeille dans la salle du CESCOLE, alors même que les Chaux-de-Fonnois étaient venus pour remporter la totalité de l'enjeu afin de ne pas perdre le contact avec la tête du classement...

Résultat: Auvergnier I - Abeille I 66-52. Classement: 1. Neuchâtel-Sports II 7 matches 13 points; - Fleurier I 7 - 11; - 3. Union Neuchâtel I 7 - 9; - 4. Neuchâtel 50 7 - 8; - 5. Auvergnier I 8 - 8; - Abeille I 7 - 7; - 7. Beau Site I 7 - 2; - 8. Abeille II 7 - 0.

NEUCHÂTEL INTOUCHABLE CHEZ LES JUNIORS

Cette compétition qui ne groupe que quatre équipes apporte une fois de plus la preuve que Neuchâtel-Sports accompli actuellement un remarquable effort de travail en profondeur dans le domaine des juniors. Opposés à leur rival de toujours, l'Olympic Chaux-de-Fonds, les jeunes de l'entraîneur Zakar n'ont jamais donné l'impression de pouvoir perdre cette rencontre, face à cette débâche d'énergie, les jeunes Olympiens n'ont guère pu s'exprimer, mal-

LES « SANS-GRADE »

Reprise favorable pour Auvergnier

gré un bon bagage technique. Quant à l'Union Neuchâtel et Fleurier, ils doivent se contenter de faire de la figuration dans le présent championnat.

Résultats: Fleurier - Olympic 20-67; - Neuchâtel - Union Neuchâtel 82-37; - Neuchâtel - Olympic 52-36.

Classement: 1. Neuchâtel-Sports 3 matches 6 points; - 2. Olympic 3-4; - 3. Union Neuchâtel 3-2; - 4. Fleurier 3-0.

JUNIORS B: TOUJOURS NEUCHÂTEL BI

Les dernières rencontres n'ont fait que mettre à nouveau en évidence l'écrasante supériorité de Neuchâtel BI. Clos Rousseau et Fleurier en ont fait cette fois-ci les frais. Auvergnier BI continue sa série positive face à son rival de club alors qu'Olympic B vient sérieusement contester la seconde place des Perchettes.

Résultats: Auvergnier B2 - Saint-Imier 26-51; - Clos Rousseau - Neuchâtel BI 21-106; - Olympic B - Saint-Imier 57-36; - Auvergnier BI - Auvergnier B2 63-31; - Neuchâtel BI - Fleurier 96-7.

Classement: 1. Neuchâtel BI 7 matches 14 points; - 2. Auvergnier BI 7-12; - 3. Olympic 7-10; - 4. Saint-Imier 7-7; - 5. Neuchâtel B2 7-6; - 6. Fleurier 7-4; - 7. Clos Rousseau 7-3; - 8. Auvergnier B2 7-0. A. Be.

BASKETBALL

Hier soir, en match amical à Fribourg, Fribourg Olympic a battu Neuchâtel (ligue B) par 104-92 (51-50). A la veille de son important match de coupe suisse contre Jonction samedi au Panesop, l'équipe de Zakar a livré un excellent match d'entraînement.

La commission de qualification au travail

La réunion de la commission de qualification a été ouverte par son président, l'Australien Huges Weir, mercredi à Sapporo. Les membres de cette commission sont MM. Lances Cross (NZ), Ival Emir Vind (Dan), auquel viendra s'ajouter jeudi M. Alexandron Siperco (Rou). Cette commission sera chargée de déterminer sur une liste de plus de 1000 participants quels sont

Hockey sur glace

ÉTATS-UNIS - SUISSE LE QUATRE FÉVRIER

Les matches de qualification pour le tournoi olympique de hockey sur glace de Sapporo se dérouleront selon le programme suivant:

3 février: 16 h 00 (08 h 00 heure suisse): Tchecoslovaquie-Japon (Makomanai), 19 h 30 (11 h 30): Suède-Yougoslavie (Makomanai); - 4 février: 12h30 (04 h 30): Finlande-Norvège (Tsukisamu), 14 h 00 (06 h 00): Etats-Unis-Suisse (Makomanai), 19 h 00 (11 h 00): Allemagne de l'Ouest-Pologne (Makomanai).

Le programme exact du tournoi, qui débutera le 5 février, sera communiqué après les derniers matches de qualification.

Russi aurait eu besoin d'un succès

Il est vraiment impossible de prévoir ce qui va se passer à Sapporo dans le domaine du ski alpin. Les pronostics sont beaucoup plus difficiles qu'il y a dix ou vingt ans, parce que le nombre des skieurs d'élite a augmenté. D'autre part, les écarts chronométriques qui déterminent les classements se sont réduits à d'infimes fractions de seconde. Les petits détails ont désormais une importance considérable. Une faute, une seule — c'est perdu! Il n'y a pas de vainqueur certain: même pas J.-N. Augert, en slalom spécial. Pas non plus Schranz, en descente. Aux championnats du monde de Val Gardena, en 70, aucun des favoris, vraiment aucun n'est parvenu à la victoire. Le succès de Schranz en slalom géant ne fut, au fait, qu'un pis-aller. Car Schranz n'était déjà plus l'homme fort du slalom géant.

LE CAS RUSSI

On continue donc à s'interroger. On s'interroge surtout au sujet de Russi qui aurait eu besoin d'une victoire pour recouvrer sa confiance. A Adelboden, n'a pas mieux skié qu'à Berchtesgaden. Même s'il n'est pas un authentique spécialiste du géant, on aurait tort de cacher la vérité. Lorsque Russi est en forme, il est capable de figurer en tête du classement d'un slalom géant. Il l'a prouvé l'hiver dernier durant la tournée américaine. Or, à Adelboden, il a cédé trois secondes et demie à Werner Mattle. Ajoutez ça à sa chute de Wengen, à ses petites difficultés de Kitzbuehel, à ses faibles performances de Berchtesgaden et vous aurez l'image d'un athlète qui est à la recherche de sa forme. D'un Rusi moins souverain que la saison dernière, en somme. Ça peut changer! Il reste douze

jours jusqu'à la « non-stop » et treize jusqu'à la descente olympique. Il est possible que Russi revienne subitement à la surface et qu'il se présente, sur les neiges de Sapporo, dans la même plénitude physique et psychique qu'à Val Gardena.

Ce n'est pas certain.

CAS DE CONSCIENCE A RESOUDRE

Les responsables suisses ne formeront leurs diverses équipes que sur place, selon les enseignements qu'ils auront retirés de l'entraînement et des résultats de l'épreuve de descente. Il s'agit en particulier de la nomination de Russi pour le « géant ». Il est évident qu'un Rusi victorieux en descente aurait de grandes chances d'être retenu pour le slalom géant. Le combiné — qui n'est pas très important puisqu'il n'a pas droit aux médailles olympiques — aura aussi une influence puisqu'on part du principe qu'il ne faut pas le négliger tout de même. Ceux qui ont déjà dû trancher dans la chair vive pour définir la sélection olympique ne sont pas encore au bout de leurs problèmes. Ils auront aussi des cas de conscience à résoudre à Sapporo. Mais, au demeurant, c'est le sort de tous les chefs d'équipe.

Guy CURDY

SPORTS dernière

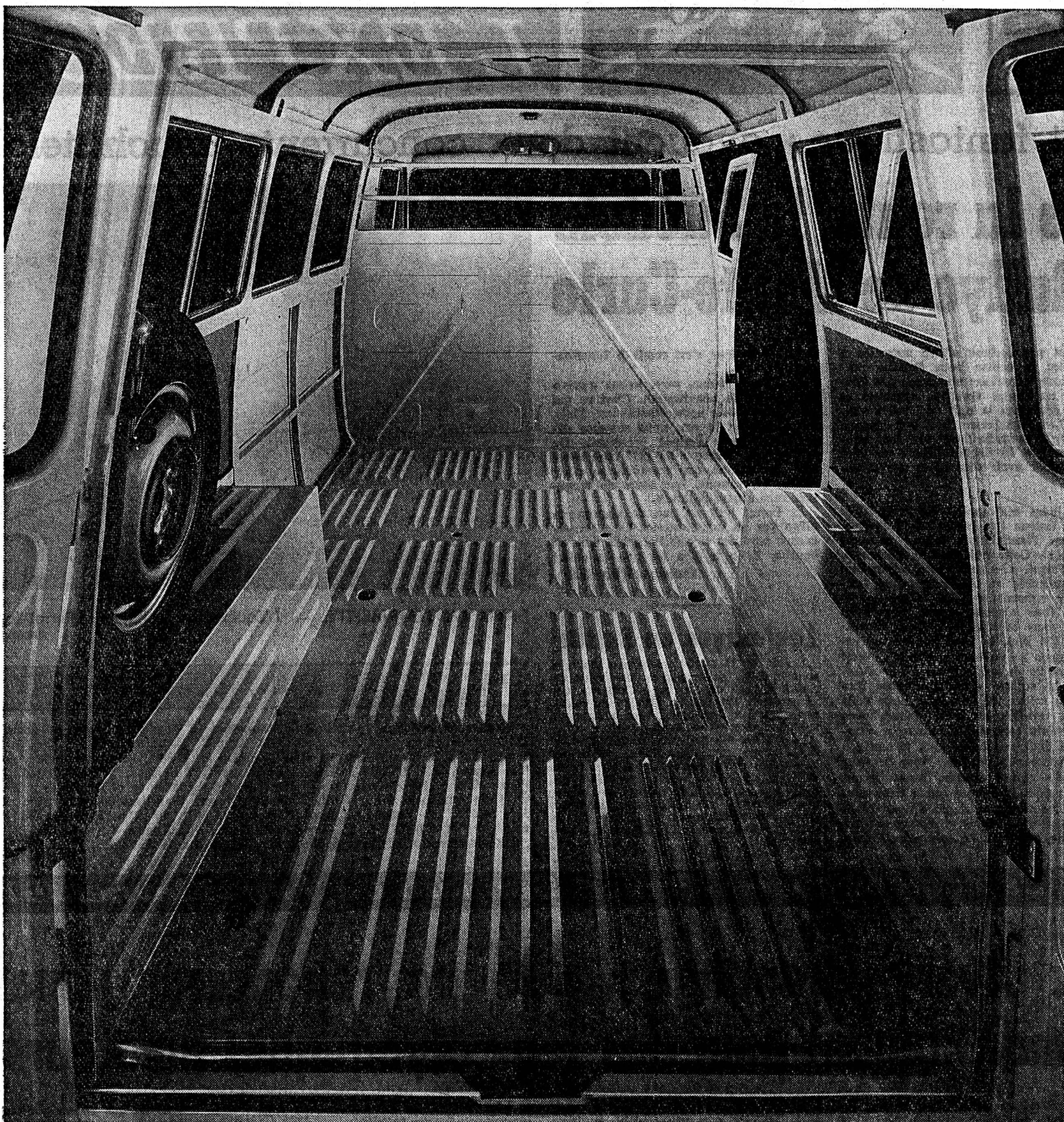
automobilisme

Après examen des carnets de bord, sur 52 équipages ayant terminé le parcours commun, 33 seulement ont été retenus pour participer à l'épreuve complémentaire de classement Monaco-Monaco (640 km) qui sera courue ce soir à partir de 18 h 30: Andersson (Su) Alpine, Darniche (Fr) Alpine, Munari (It) Lancia, Andruet (Fr) Alpine, Larrousse (Fr) Porsche, Nicolas (Fr) Alpine, Aaltonen (Fin) Datsun, Makinen (Fin) Ford-Escort, Piot (Fr) Ford-Escort, Lampinen (Fin) Lancia, Paganelli (It) Alpine, Ragnotti (Fr) Opel, Barbasio (It) Lancia, Silecchia (It) Fiat, Fall (GB) Datsun, Koob (Lux) BMW, Moss-Carlsson (GB) Alpine, Henry (Fr) Alpine, Beaumont (Fr) Opel, Fiorantini (Fr) Simca, Sigurdsson (Su) Sa, Romazoinho (Port) Citroën, Pilota (It) Porsche, Miersch (All) Opel, Luybreghs (Ho) Daf, Gaupp (All) Opel, Mucha (Pol) Polski Fiat, Lier (S) Fiat et Smorawinski (Pol) BMW.

Pour la première fois depuis onze ans, la République fédérale d'Allemagne engagera une voiture de formule un dans le championnat du monde des conducteurs. Le journal « Bild Zeitung » a publié mercredi en exclusivité les premières photographies de ce bolide blanc qui devrait succéder à la légendaire « Flèche d'argent » de Mercedes (jusqu'en 1955) et aux Porsche (1960-61). Il s'agit de la « Eifelland-Ford » de Pécurie « Eifelland Caravan » créé par Guenther Hennerici, fabricant de voitures de camping à Mayence. Le volant de cette nouvelle formule un sera confié à l'Allemand Rolf Stommelen, le seul pilote de Grand prix d'Allemagne de l'Ouest. Le bolide, que en est encore à ses essais, fera ses premières armes le 4 mars dans le Grand prix d'Afrique du Sud. Guenther Hennerici, qui a investi un demi-million de marks pour construire ce bolide, a l'intention de sortir le prototype No 2 avant la fin de l'année.

Les athlètes qui ont enfreint la règle 26. Selon certaines informations, le cas de 40 athlètes, et plus particulièrement des skieurs alpins européens, sera examiné avec une attention particulière. Les résultats des discussions de la commission de qualification seront inscrits à l'ordre du jour de la réunion du comité exécutif du CIO, vendredi.

Advertisement for Söldes & Rabais featuring a woman in a winter coat and the text 'Söldes & Rabais considérables Canton FOURRURES 20, Rue de Bourg, Lausanne 15 au 28.1.72'.



C'est la conception de l'avant qui fait l'importance de l'arrière.

Cette photo du Fiat 238 vous révèle un intérieur que vous ne pourriez pas retrouver dans certains fourgons bien connus, parce que le 238 possède des portes arrière s'ouvrant sur toute la hauteur du véhicule.

Cela est rendu possible, tout simplement parce que le moteur transversal du 238 est situé à l'avant, et libère, ainsi, un précieux volume de 6,5 m³ sur un plan de charge particulièrement bas. Vous pouvez, dès lors, charger 1.000 kg aussi facilement par l'arrière que par le côté, grâce à une porte d'une largeur de 140 cm.

Avec un moteur de 1438 cc, 46 CV (DIN), le 238 possède également la traction avant, ce qui lui confère un remarquable comportement, quelles que soient les conditions de la route, que le fourgon soit vide ou en pleine charge.

Mais s'ils vous faut quelque chose de plus grand que le 238, nous pouvons vous offrir le Fiat 241, doté d'un moteur de 1438 cc, 51 CV

Nous vous donnons rendez-vous aux stands 7 et 7 bis au 42^e Salon International des Véhicules Utilitaires de Genève, du 29 janvier au 6 février 1972.

(DIN), fourgon parmi les plus robustes construits actuellement et dont le compartiment de charge de 8 m³ est totalement séparé de la cabine. Grâce à sa charge utile de 1.260 kg, il convient particulièrement aux transports volumineux et lourds.

Nous fabriquons aussi un modèle plus petit que le 238: le fameux Fiat 850 T. Equipé d'un moteur de 903 cc, 33 CV (DIN), avec une charge utile de 600 kg, il vous offre plus d'espace utile (2,65 m³) que n'importe quel autre véhicule de sa catégorie.

Ces trois modèles existent chacun en plusieurs versions de carrosserie, soit 20 au total. Et, bien entendu, le service d'entretien est assuré par les 480 agents Fiat de Suisse. Pour toute information supplémentaire ou pour une démonstration, nous vous prions de vous adresser directement à l'agent Fiat le plus proche.

par le chemin le plus court au plus avantageux
Prêt personnel

- Discrétion absolue, pas d'enquêtes fastidieuses
Bulletin de commande pour argent comptant

Je désire un prêt personnel de frs. _____ (max. frs. 25000.—) 391
remboursable en _____ mensualités (max. 60 mois)

Nom _____ Profession _____
Prénom _____ Employeur _____
Rue _____ A cette place depuis le _____
No. de tél. _____ Salaire mensuel frs. _____
Habitant ici depuis _____ Revenus supplémentaires frs. _____
Ancien domicile _____ (salaire de l'épouse etc.) _____
Rue _____ êtes-vous propriétaire d'immeubles _____
Date de naissance _____ Loyer mensuel frs. _____
État civil _____ Prêt destiné à _____
Nombre d'enfants _____ Date _____
Nationalité _____ Signature _____

remplir - envoyer - profiter!

Crédit Renco

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Téléphone 022/24 63 53
Succursales: Zurich, St-Gall, Vaduz

DINITROL
le procédé vraiment efficace
CONTRE LA ROUILLE
Test et renseignements:
CARROSSERIE D'AUVERNIER
L. Grosjean Tél. 31 45 66

Pour bien commencer l'année

laver
automatiquement
le linge et la vaisselle c'est si
facile!
avec

Miele

La perfection dans le détail
Ch. WAAG - Neuchâtel

Spécialiste Miele depuis 40 ans
Révision - Pièces de rechange
Pierre-à-Mazel 4 et 6 - Tél. (038) 25 29 14

actuellement

SANDWICH

JUWO

CHALET

STREICH-SCHMELZKÄSE
FROMAGE FONDU POUR TARTINE
PÂSTEURISÉ

2.251.95

CHALET
FROMAGE · KÄSE · FORMAGGIO

ÉCOLE CLUB MIGROS COURS DU SOIR

LANGUES

| | |
|--|----------------------------|
| FRANÇAIS (débutant) aucune notion | Mercredi de 19 h à 20 h 30 |
| FRANÇAIS (perfectionnement) pour personnes connaissant déjà bien la langue française | Mardi de 19 h à 20 h 30 |
| ANGLAIS (moyen) un an d'étude environ | Jeudi de 19 h à 20 h 30 |
| ANGLAIS (avancé) deux ans ou plus d'étude | Jeudi de 20 h 30 à 22 h |
| ALLEMAND (moyen) un an d'étude environ | Mercredi de 19 h à 20 h 30 |

Bulletin d'inscription à retourner à :

ÉCOLE CLUB MIGROS

11, rue de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel - Tél. 25 83 48

Nom : _____ Prénom : _____
Localité : _____ C/o : _____
Rue : _____ Tél. : _____
s'inscrit au cours de : _____
degré : _____ (débutant, moyen, avancé)

A partir de
Fr. 50.—
par mois

il vous est possible
de louer, avec réserve
d'achat, un petit
piano neuf, moderne
qui trouvera tout naturel-
lement sa place
dans votre appartement.

Grand choix d'in-
struments de toutes
marques.

hug

Musique
Neuchâtel
Tél. 25 72 12

A vendre
de première main,
à moitié prix,

une machine
à calculer
CONTEX;

un appareil
à enregistrer les
téléphones
Santaphone.

Téléphoner entre
14 et 15 h au
(039) 23 78 45.



Timbres caoutchouc
vite bien faits à
la papeterie
Reymond,
5, Saint-Honoré,
Neuchâtel.

Poissons frais
recommandés cette semaine

CABILLAUD
entier ou en tranches
FILETS de CARRELETS

Lehnherr frères
POISSONNERIE — Tél. 25 30 92
Place des Halles — Neuchâtel

BLANC

RABAIS

10% TROUSSEAU

Couvertures
de laine
Draps
molletonnés
Tissus pour
chemises
et pyjamas
Lingerie
Mouchoirs

HANS GYGAX
S. A. Rue du Seyon Neuchâtel

hockey sur glace

Ultime regard sur le championnat

SPORTS

Sierre a agréablement surpris Viège quitte la ligue A après 12 saisons

Trois fois de suite «sauvé des eaux», Viège n'a pas eu la même chance cette saison. Les anciens, appelés à la rescousse comme le voulait la tradition, n'ont pu éviter la formation du Haut-Valais de connaître l'amertume de la relégation.

dire, il y a moins de deux mois, avant le début des tours finals, que les Sierrois réussiraient à se tirer d'affaire? Personne. Sierre, en effet, venait de connaître le championnat le plus négatif que, pour notre part, nous ayons jamais vu en ligue A: 14 matches 0 point. Et son entraîneur avait changé trois fois de nom!

depuis... un an. Puis, Sierre a bouleversé les pronostics en accomplissant un réel exploit. Le sauvetage de Sierre est un événement dont il convient de souligner la portée car il est le fait d'une équipe jeune et qui est donc capable de durer encore longtemps. Et nul ne doute qu'après les tribulations de cette saison, les responsables du club sauront prendre les mesures nécessaires au renforcement de leur formation en vue de la saison prochaine. Il faudra donc, dorénavant, compter avec Sierre. Comme qu'il certains peurs peuvent être salutaires...

Deuxième ligue: Montmollin-Corcelles remet tout en cause dans le groupe 10

Le match au sommet du second tour du groupe 10 de deuxième ligue a eu lieu dimanche soir. Au terme d'une rencontre d'un bon niveau, Montmollin-Corcelles a infligé à son partenaire, Serrières, son premier revers de la saison. Favre (2), Sorg, Gendre et Pelet ont été les auteurs des buts des Serrières, alors que Bonjour (3), Kunzi (2), Meigniez et Farine étaient les réalisateurs de la formation victorieuse. Ce résultat provoque l'égalité (théorique) de ces deux prétendants au haut de l'échelle. On s'achemine vers un match de barrage, à condition que les chefs de file ne soient pas victimes de faux pas. Serrières doit encore affronter Savagnier et Noiraigue. Quant à Montmollin-Corcelles, il se rendra vendredi aux Ponts-de-Martel (rappelons qu'au premier tour, Vuagnex et ses hommes l'avaient battu), à Noiraigue à une date encore indéterminée et il affrontera l'Université le 6 février.

Court prend la tête On voit enfin plus clair dans le groupe 9. Au bas du tableau, Moutier, qui a raté le coche face à Vendinocourt, ne pourra plus, à vues humaines, sauver sa mise en 2me ligue. La formation de la «lanterne rouge» avait en point de mire, Courrendlin, a progressé de deux unités grâce à un surprenant succès acquis devant Sonceboz. Vendinocourt, pour sa part, aligne les performances en dents de scie. Après une victoire obtenue au détriment de Courrendlin, les Ajoulots ont courbé l'échine assez nettement, à Saignelégier. Court, en éliminant définitivement Sonceboz de la course au titre, a détrôné Le Fuet de l'échelon supérieur.

CLASSEMENT 1. Serrières 8 6 1 1 52-21 13 2. Montmollin-Corcelles 7 5 1 1 42-23 22 3. Savagnier 7 4 0 3 20-28 8 4. Les Ponts 8 4 0 4 37-31 8 5. Noiraigue 5 1 0 4 13-24 2 6. Université 7 0 0 7 18-32 0

CLASSEMENT 1. Court 6 5 1 0 36-16 11 2. Le Fuet 6 5 0 1 45-23 10 3. Vendinocourt 7 3 1 3 21-35 7 4. Saignelégier 5 3 0 2 23-14 6 5. Sonceboz 6 3 0 3 22-22 6 6. Courrendlin 6 2 0 4 26-23 4 7. Moutier II 8 0 0 8 19-59 0 LIET

SUITE LOGIQUE Quant à Viège, qui avait accédé à la ligue A au printemps 1960, il aura donc «milité» durant douze saisons au sein de l'élite suisse. Emmené, notamment, par la fameuse ligne Salzmann-Pfammatter-H. Truffer, la formation haut-valaisanne enleva le titre national en 1961-1962. Elle fut, par la suite, un des principaux adversaires de Villars et de Berne. Viège n'a donc, au début des années soixante, marqué le hockey suisse de son empreinte. Par la suite, faute de réserves d'une qualité suffisante, il a accédé régulièrement du terrain pour en arriver, logiquement en somme, à la ligue B.



DÉCEPTION.— Malgré d'importants retours, dont celui de Chappot, Villars Champéry, représenté ici par Bartel et le gardien Croci-Torti, n'a pas obtenu les résultats escomptés.

La lutte se fait particulièrement intense en première ligue Groupe 4: Saint-Imier élimine un concurrent

Yverdon a perdu, jeudi dernier, ses dernières chances d'enlever le titre dans le groupe 4 de première ligue. Dans un match décisif, Saint-Imier, appuyé sur un gardien en toute grande forme, a remporté la victoire qu'il lui fallait, à lui aussi, pour «rester en course». Après la nette défaite subie face à Martigny, les «jaune et noir» se sont donc fort bien ressaisis. Le programme de la fin du championnat leur étant favorable, les gars de Martigny ont de fortes chances de renouveler le «coup» réussi par Yverdon voilà 6 ans (champion de groupe l'année de sa promotion en première ligue). Toutefois, Saint-Imier ne peut guère se permettre un faux pas car Martigny est

toujours, théoriquement, mieux placé que lui, alors que Montana Crans n'a qu'un point de retard. L'élimination d'Yverdon ne signifie donc pas que la lutte est terminée au sommet de l'échelle, loin de là! Au bas du classement, tout n'est pas encore dit non plus. En cédant un point à Zermatt, Le Locle a redonné à son adversaire valaisan quelque espoir de rejoindre Château-d'Oex, qui n'a pas trouvé grâce devant Vallée de Joux. Château-d'Oex et Zermatt vont donc s'efforcer, ces prochains jours, d'améliorer leur situation. Ces deux clubs possèdent des personnalités capables de réaliser des exploits. Mais ils seront tous deux opposés, samedi, à des candidats au titre... Le Locle, pour sa part, attend un Charrat, qui, à son instar, est en «roue libre». Un match pour le plaisir. R.N.

CLASSEMENT 1. St-Imier 14 11 - 3 76-37 22 2. Montana-Crans 13 8 3 2 69-49 19 3. Martigny 11 8 1 2 64-28 17 4. Yverdon 13 8 1 4 81-34 17 5. Le Locle 14 6 2 6 59-55 14 6. Vallée de Joux 13 6 1 6 42-66 13 7. Saas-Grund 15 5 2 8 49-72 12 8. Charrat 14 5 1 8 49-61 11 9. Château-d'Oex 13 3 - 10 32-75 6 10. Zermatt 14 1 1 12 36-89 3

natation Debbie Meyer abandonne la compétition

L'Américaine Debbie Meyer, triple championne olympique à Mexico en 1968, a annoncé qu'elle abandonnait définitivement la compétition pour se consacrer entièrement à ses études. Je n'ai plus la force de me maintenir au sommet. La compétition est si dure... mon esprit me commande de m'accrocher mais les bras ne suivent plus, a expliqué la jeune Américaine (19 ans) qui se destine au professorat d'histoire et de géographie. Je suis déjà allée aux Jeux olympiques et j'ai obtenu toutes les satisfactions qu'une nageuse peut espérer. Je ne veux plus — et je ne peux plus — m'entraîner aussi durement pour y retourner quatre ans après, a encore déclaré la Californienne, qui, au cours de sa carrière, a établi des records mondiaux à 19 reprises. Je suis désolée pour mon entraîneur (Sherman Chavoor) qui a tenté de raviver en moi la foi de la compétition depuis plus d'un an.

Groupe 3: deux «candidats» à la relégation

A quatre journées de la fin du championnat, le relégué du groupe 3 est loin d'être connu. Bien qu'une lutte feroce existe depuis le début du championnat entre Etoile-Thoune et Signau, la dernière rencontre des opposants s'étant terminée par un partage de point, Signau a toujours sa maigre avance d'une longueur face à la lanterne rouge. Il faut donc encore attendre car les deux équipes devront affronter les mêmes adversaires. En tête du groupe, Thoune est encore éloigné de son rival Steffisbourg en battant Moutier par 5 à 3 mais en jouant son plus mauvais match de la saison. Lyss a été le plus heureux du week-end puisque, grâce à sa victoire sur Rotblau (5-3) il reprend la 5me place aux dépens de Tramelan, qui, de son côté, a connu une sévère défaite contre Wiki. Notons à la décharge des Jurassiens que trois titulaires accomplissent actuellement leur cours de répétition. Quant à Steffisbourg, sa deuxième place reste intacte puisque Berthoud s'est incliné samedi. La prochaine journée ne devrait pas apporter grands changements au classement, car Thoune disposera certainement de Tramelan, tandis que Moutier conserve toutes ses chances face à Rotblau. Les équipes de Suisse alémanique auront à jouer des matches importants, surtout en ce qui concerne Signau, qui attend Berthoud, et Steffisbourg, qui doit se rendre à Lyss où l'équipe du lieu n'a plus connu de défaite depuis le 10 décembre. Un derby retient tout spécialement l'attention: Wiki-Etoile-Thoune; Wiki, qui entend reprendre la deuxième place, ne pourra faire aucun cadeau à la «lanterne rouge». Relevons tout de même une fois, dans ces colonnes, l'excellent esprit qui règne dans le groupe 3 où, grâce à un chef de région très compétent, les résultats nous sont communiqués rapidement et où, surtout, cette personne facilite l'entente entre les équipes romandes et suisses alémaniques. Il faut de temps en temps, relever le travail de certains, surtout s'il est fait dans l'ombre. Merci M. Maurer. J.-C.I.V.

CLASSEMENT 1. Thoune 14 14 0 0 116-18 28 2. Steffisbourg 14 11 0 3 83-34 22 3. Wiki 14 10 1 3 79-27 21 4. Moutier 14 7 2 5 58-56 16 5. Lyss 14 8 0 6 68-69 16 6. Tramelan 14 6 2 6 53-53 14 7. Rotblau 14 3 4 7 46-60 10 8. Berthoud 14 4 2 8 48-73 8 9. Signau 14 11 1 12 26-128 3 10. Etoile-Th. 14 0 2 12 28-87 2

boxe Le premier titre professionnel suisse fait jaser

La boxe professionnelle suisse aura son champion national des poids welters. Cela, on le savait depuis le 19 décembre 1971, date à laquelle la commission professionnelle s'était prononcée dans ce sens. Mais ce champion sera sacré sur un ring et non pas sur le tapis vert. Pour répondre à la candidature de Genevois Walter Blaser, Charly Bühler a, en effet, dépassé celle du Jurassien Jean-Pierre Friedli. Ce n'est pas une surprise. Depuis trop longtemps, le «manager» hernois se refusait à un combat contre Blaser et son meilleur «poulain» — sans oublier Fritz Chervet — Max Hebeisen. OPTIMISME A BERNE J'ai d'autres projets pour Max, aime-t-il à répéter. Cette position «à la Filippi» a donc forcé Charly Bühler à déposer la candidature de Jean-Pierre Friedli. L'appel au pied fait par la commission professionnelle supporterait une dérobade. Mais l'entraîneur de l'ABC Berne réfute les pronostics favorables à Walter Blaser. Jean-Pierre Friedli a déjà battu à deux

Alors qu'on vient à peine d'en lancer l'idée...

reprises Walter Blaser, alors que tous deux étaient encore amateurs. C'est lui qui m'a demandé de l'inscrire pour ce championnat, confie-t-il. Jean-Pierre possède donc une excellente chance de s'imposer, ajoute-t-il. Par journaliste interposé, François Suter affiche la même assurance. Je sais très bien que Blaser s'est incliné par deux fois contre Friedli. Mais, une fois, Walter ne comptait que neuf combats alors que Friedli était déjà champion suisse. La seconde fois, mon boxeur en était à son dix-huitième combat quand Friedli avait conquis son deuxième titre national. Depuis, les choses ont bien changé, remarque-t-il. GUERRE DES NERFS Walter Blaser totale, maintenant, en effet, près de 85 combats amateurs et professionnels. Son palmarès est largement supérieur à celui du Jurassien et sa force de frappe, déjà presque légendaire, en fait le favori logique. Il a, de plus, pour lui, l'appui de la jeunesse (25 ans contre 28 à Friedli), une plus grande expérience aussi. Et il a, surtout, déjà livré des combats en

À TRAVERS LAUSANNE LE 8 OCTOBRE Les grandes dates de la saison helvétique

Le S.R.B. a publié le calendrier des épreuves helvétiques pour 1972. Ce calendrier est le suivant: Toutes catégories: 4 juin: Tour des Quatre Cantons à Zurich. 11 juin: Tour de la Suisse du Nord-Ouest à Bienne. 16 septembre: Malters - Schwarzenberg. Professionnels et amateurs d'élite. 8 avril: Grand prix de Fribourg (handicap). 15 avril: Grand prix de Lancy (handicap). 16 avril: Tour du lac de Genève (handicap). 23 juillet: Grand prix de Binningen (handicap). 3 septembre: épreuve à handicap à Lausanne. 1er octobre: Grand prix de Genève. 8 octobre: A travers Lausanne. Professionnels: 11-14 mai: Tour de Romandie. 15-23 juin: Tour de Suisse. 25 juin: Championnat suisse sur route à Vich. 23 juillet: Gippingen. 10 septembre: Mendrisio. 16 septembre: Tour du Tessin. 24 septembre: Course contre la montre à Diessenhofen. 15 octobre: Grand prix de Lugano contre la montre. Amateurs d'élite: 19 mars: Tour du Stausee à Klingnau. 25 mars: Grand prix de Genève. 3 avril: Critérium à Wohlen. 9 avril: tour du canton de Fribourg. 23 avril: Hochdorf. 1er mai: Critérium à Birsfelden. 11 mai: tour du Littoral à Zurich. 11 mai: Critérium à Buchs. 13 mai: Critérium à Leibstadt. 14 mai: Locarno. 20 mai: Critérium à Coire. 24-28 mai: Grand prix suisse de la route à Sion. 27 mai: Critérium à Moëschlin. 28 mai: Critérium à Bâle. 10 juin: Grand prix de Zurich contre la montre. 17 juin: Championnats de l'A.R.I.F. par équipes à Siglistorf. 18 juin: Critérium à Oftringen. 24 juin: Porrentruy-Zurich et Critérium à Monthey. 25 juin: Tour du Tessin à Lugano. 1er juillet: Critérium à Liestal. 2 juin: Kaiserten. 9 juin: Obergoesgen. 22 juillet: Critérium à Mendrisio. 30 juillet: Critérium à Oberrohrdorf. 1er août: Critérium à Gunzgen. 6 août: Championnats suisses sur route à Pfaffnau. 9 août: Grand prix de St. Moritz contre la montre par équipes Zurich-Oftringen. 13 août: course contre la montre à Hemmental. 13 août: Critérium à Locarno. 17-22 août: Grand prix Guillaume Tell à Lucerne. 20 août: Arbedo. 26 août: Critérium à Lachen. 27 août: Tour du Schellenberg à Ruggel. 9 septembre: Critérium d'Europe à Richen. 10 septembre: Critérium à Baar.

recrutement, il connaîtra de nouvelles difficultés dans quelques mois. Enfin, le «cas» de Sion. Menacé de relégation depuis deux saisons déjà, il aurait dû éviter de faire à nouveau de la corde raide cette saison, compte tenu des transferts réalisés: Moulin, Deslarzes, Fontannaz, Darbellay, Francis Scheter. Or une fois encore, il a frôlé la catastrophe! «C'est une question d'état d'esprit», confie l'entraîneur Lindberg. FLEURIER: BUT ATTEINT Fleurier, pour sa part, n'avait qu'un but: se maintenir en ligue B pour fêter son retour en ligue nationale. C'est fait... après avoir longtemps tenu le rôle de candidat à la relégation. Grâce à un tour final exemplaire (neuf points sur seize), il a refusé de «mourir». Ce n'est que justice, «Dame Chance» ne lui ayant pas accordé ses faveurs tout au long de la phase de qualification où il perdit souvent ses matches de très peu. «Voilà, le rideau est tiré, la clef mise sur la corniche. Et la saison prochaine, la formule sera reconduite. Elle fait peu à peu ses preuves, n'en déplaise aux éternels mécontents. P.-H. B.

Classements finals Ligue A Titre 1. La Chx-de-Fds 8 7 0 1 49 21 17 2. Kloten 8 4 1 3 47 36 10 3. Genève Servette 8 4 1 3 43 37 9 4. Lugano 8 2 0 6 30 44 6 5. Langnau 8 2 0 6 28 58 4 Relégation 1. Ambri Piotta 8 4 3 1 36 24 13 2. Sierre 8 4 1 3 33 32 9 3. Viège 8 1 2 5 19 32 5 Ligue B Promotion 1. Berne 14 11 1 2 77 44 23 2. Zurich 14 10 2 2 71 42 22 3. Fribourg 14 8 2 4 70 50 18 4. Olten 14 6 1 7 52 60 13 5. Bienne 14 5 1 8 58 69 11 6. Uzwill 14 5 1 8 59 72 11 7. Villars Champ. 14 4 0 10 58 72 8 8. Forward Morges 14 3 0 11 56 02 6 Relégation 1. Davos 14 0 2 2 84 45 22 2. Lausanne 14 9 1 4 64 45 19 3. Kusnacht 14 7 3 4 61 52 17 4. Neuchâtel 14 7 1 6 70 57 15 5. Fleurier 14 5 3 6 52 54 13 6. Sion 14 6 1 7 56 69 13 7. Coire 14 4 3 7 58 69 11 8. Lucerne 14 0 2 12 32 86 2

reprises Walter Blaser, alors que tous deux étaient encore amateurs. C'est lui qui m'a demandé de l'inscrire pour ce championnat, confie-t-il. Jean-Pierre possède donc une excellente chance de s'imposer, ajoute-t-il. Par journaliste interposé, François Suter affiche la même assurance. Je sais très bien que Blaser s'est incliné par deux fois contre Friedli. Mais, une fois, Walter ne comptait que neuf combats alors que Friedli était déjà champion suisse. La seconde fois, mon boxeur en était à son dix-huitième combat quand Friedli avait conquis son deuxième titre national. Depuis, les choses ont bien changé, remarque-t-il. GUERRE DES NERFS Walter Blaser totale, maintenant, en effet, près de 85 combats amateurs et professionnels. Son palmarès est largement supérieur à celui du Jurassien et sa force de frappe, déjà presque légendaire, en fait le favori logique. Il a, de plus, pour lui, l'appui de la jeunesse (25 ans contre 28 à Friedli), une plus grande expérience aussi. Et il a, surtout, déjà livré des combats en

billard Trois records suisses pour Robert Guyot Samedi et dimanche derniers, à la Chaude-Fonds, Robert Guyot a confirmé sa qualité de meilleur joueur du pays à la bande en remportant brillamment le championnat suisse catégorie honneur de la spécialité. Succès incontestable, puisque Guyot a enlevé tous ses matches et ce avec des performances de tout premier plan. En effet, au cours de ces toutes, le Chaux-de-Fonnier a amélioré 3 records suisses, soit 5,33 de moyenne générale, 6,25 de moyenne particulière et 62 de série de la spécialité. Ce titre national va lui permettre de représenter notre pays lors des championnats d'Europe, du 16 au 19 avril, en Belgique.

Vacances Kuoni en voiture ou en train

Bien que chaque année toujours plus de gens prennent l'avion pour partir en vacances, il reste une foule d'endroits que l'on atteint plus vite avec le train ou sa propre voiture.

C'est pourquoi nous avons de nouveau mis au point pour 1972 une brochure spéciale pour les voyages en voiture ou en train.

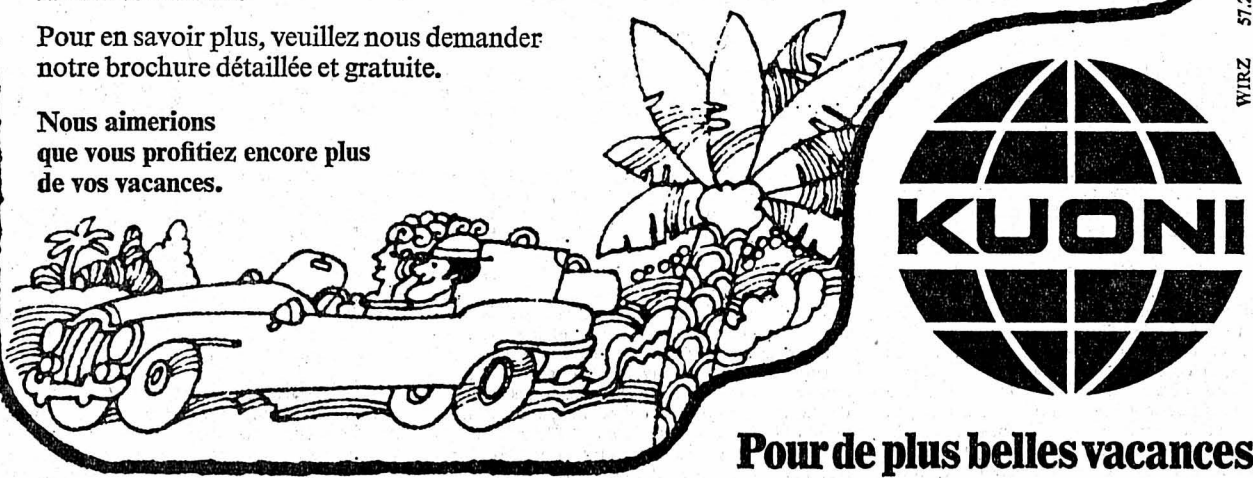
Résumons les avantages des premiers: vous pouvez réserver assez tôt votre hôtel ou votre appartement de vacances. Notre programme offre une excellente sélection de villégiatures avec hôtels et logements pour tous les budgets. Nos hôteses s'occupent de vous, et vous recevez au départ un guide de voyage et une pharmacie pour auto ou un sac de plage pratique.

Nous avons choisi avec le même soin les villégiatures et hôtels pour les vacances avec voyage en train. A la fin de chaque semaine nos express de bains de mer partent pour l'Adriatique, la Riviera, la Versilia et la côte vénitienne.

Pour en savoir plus, veuillez nous demander notre brochure détaillée et gratuite.

Nous aimerions que vous profitiez encore plus de vos vacances.

| | en auto à partir de | en train à partir de |
|-------------------------|---------------------|----------------------|
| 7 jours côte vénitienne | Fr. 164.- | Fr. 282.- |
| 7 jours Adriatique | Fr. 148.- | Fr. 247.- |
| 7 jours Versilia | Fr. 185.- | Fr. 268.- |
| 7 jours Riviera | Fr. 174.- | Fr. 255.- |
| 7 jours île d'Elbe | Fr. 207.- | Fr. 307.- |
| 7 jours Corse | Fr. 282.- | |
| 7 jours Sardaigne | Fr. 478.- | |
| 7 jours Majorque | Fr. 214.- | |
| 7 jours Yougoslavie | Fr. 129.- | |
| 7 jours Espagne | Fr. 134.- | |



Pour de plus belles vacances

2500 Bienn 3, Dufour 17/Collège, Tél. (032) 2 99 22 2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00

A vendre
FORD Cortina GT
modèle 1968 expertisée
Garage du Val-de-Ruz Boudevillers
Tél. (038) 36 15 15

A vendre
Renault R 10
Modèle 1967 Expertisée. Garantie 3 mois.

A vendre
Alfa Romeo 1750
Spider/Velocce, 1971, 6000 km.
Tél. (024) 2 33 46.

Simca 1000
1969, blanche, 57.000 km.
Austin 850 DL
1971, beige, 27.000 km.
Ford Cortina
1965, blanche, 77.000 km.
Renault R 16
1966, blanche, 99.000 km.
Sunbeam Chamois
1966, verte, 60.000 km.
VW 1300
1966, verte, 55.000 km.
Datsun 1600
1968, grise, 60.000 km.
Ford Taunus 12 M
1965, blanche, 102.000 km.
Renault R 8
1969, rouge, 45.000 km.
Renault R 10
1966, rouge, 86.000 km.
VW 1200
1964, bleue, 100.000 km.
Etat impeccable. Prix intéressant. Crédit, reprise.
Agence Datsun Garage M. BARDO Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42
Ouvert le samedi toute la journée et le dimanche sur rendez-vous.

OCCASION
CORTINA 1600 GT
1968. Blanche. 41.000 km.
4900.-
l'affaire d'aujourd'hui
Apollo
Fhg Lac Neuchâtel 241212

OCCASIONS EXPERTISÉES
FIAT 128 1971, 16.000 km.
ALFA 1750 1970, 34.000 km.
PEUGEOT 204 coupé, 1968, 60.000 km.
RENAULT 12 TL 1970, 40.000 km.
FIAT 124 S 1971, 15.000 km.
DATSUN 1971, 2500 km.
FIAT 850 coupé, 1970, 13.000 km.
Grandes facilités de paiement.
Auto-Marché, Cornaux.
Tél. 47 16 12 47 19 40.
A vendre
FIAT 1500 Cabriolet
rouge-noir, état impeccable, avec hardtop. Expertisée.
Garage de la Station Valangin.
Tél. 36 11 30.
OPEL ADMIRAL
76.000 km, 4 pneus clous neufs, expertisée, excellent état mécanique et d'entretien.
Fr. 4500.-
Tél. 25 78 82, heures des repas.

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE
PEUGEOT
404 GT 1968, 9 CV, rouge, toit ouvrant, intérieur drap, 67.000 kilomètres.
404 GT 1969, 9 CV, blanche, intérieur drap, radio, 63.000 kilomètres.
504 I 1970, 10 CV, bleue, toit ouvrant, intérieur drap, injection, 33.000 kilomètres.
504 IA 1971, 11 CV, bordeaux, toit ouvrant, intérieur drap, injection automatique.
504 I 1971, 11 CV, sable, intérieur drap, injection, 19.000 kilomètres.
504 I 1971, 11 CV, bleue, intérieur drap, injection, 15.000 kilomètres.

Garage du Littoral
M. et J.-J. SEGESSEMAN & C^{ie}
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Neuchâtel - Début route des Falaises

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE
PEUGEOT
Demandez liste complète avec détails et prix. Facilités de paiement. Essais sans engagement, même à votre domicile.

CORTINA 1300
1967, nouvelle forme, révisée, expertisée, 4 portes.
Fr. 3500.-
Tél. 25 78 82, heures des repas.
A vendre
FORD 17 M
1965, bon état, expertisée, bas prix.
Tél. (038) 33 36 55, dès 19 heures.

Peugeot 404
injection, intérieur cuir, radio et toit ouvrant, expertisée, 68.000 km, 4900 fr.
Auto-Marché, Cornaux.
Tél. 47 16 12 47 19 40.
Pour cause de départ à l'étranger, à vendre, avec fort rabais,
BMW 2800
septembre 1971. 19.000 km, bleue, état de neuf.
Tél. 31 57 49.

une camionnette Hanomag F 35
Pont 5 x 2 m, 23.000 km.
Charge utile 1600 kg.
Crochet de remorquage.
Téléphoner entre 14 et 15 h au (039) 23 78 45.

MINI 850
expertisée.
Tél. (038) 55 10 79.

Arrivage de Thon frais
Lehnher frères
Place du Marché Tél. 25 30 92

Ça c'est une offre AF
MACHINES A LAVER
Toutes les grandes marques Indesit, Siemens, Hoover, Rotel, Frigidaire, etc., Nous avons déjà de l'automatique pour
Fr. 690.-
J'y gagne alors j'y vais. Dans la tradition, des prix imbattables. Facilités de paiement, livraison partout.
DISCOUNT DU VIGNOBLE
Fornachon & Cie, Rue de la Fontaine 9. Tél. (038) 46 18 77, 2022 Bevaux.

AUX LIVRES D'OCCASION
VENTE - ACHAT - ÉCHANGES
Livres : français, italiens, espagnols
NEUCHÂTEL
rue des Moulins 38 (escaliers)
Ouvert : 8 h - 12 h - 14 h 30 - 18 h 30.
Samedi jusqu'à 16 h 30.

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA
VÉLOS MOTOS
Pour l'entretien de vos vélos, vélocycleurs, motos
Vente - Achat Réparations
G. CORDEY
Ecluse 47 - 49
Tél. 25 34 27

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 86

FRANÇOIS
Déménagements
Petits transports
Tél. 25 99 36

VITRERIE - MIROITERIE
M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

VEUVE
situation aisée, cherche monsieur dans la soixantaine pour sorties et amitié. Pas sérieux s'abstenir.
Ecrire sous chiffres 1B 231 au bureau du Journal.
Véhicules à moteur et accessoires
A vendre
FIAT 128
1970, expertisée.
E. Borgna, Cressier.
Tél. 47 11 94.
A vendre
AUSTIN 1300
modèle 1968 expertisée
Garage du Val-de-Ruz Boudevillers
Tél. (038) 36 15 15

A vendre Peugeot 304
1970, rouge bordeaux, toit ouvrant, 33.000 km, état impeccable, expertisée.
Tél. 41 33 78 ou 41 27 66.
AUSTIN 1100
68.000 km, très propre, expertisée
Fr. 2000.-
Tél. 25 78 82, heures des repas.
A vendre
SIMCA 1100 LS Break
35.000 km, rouge, 1968, 4 pneus clous.
Garage de la Station Valangin.
Tél. 36 11 30.

PETITES ANNONCES au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.
Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre
SALON COMPRENANT : 2 CANAPES-COUCHES faisant angle ; table de salon ; 2 fauteuils club, similicuir ; 1 table à rallonge, 4 chaises rembourrées. Tél. 25 02 61.
BATTERIE NEUVE, 6 volts, pour Renault 4, 50 fr. Tél. 24 47 29 - 25 37 06.
CHAMBRE A COUCHER avec literie neuve. Prendre rendez-vous. Tél. 33 25 70.
MEUBLÉ RADIO-TOURNE-DISQUE, automatique avec stéréophonie, marque Graetz, cédé à 400 fr. Tél. 41 33 33.
SALON DIVAN-COUCHE, couleur rouge, en parfait état, 200 fr. Tél. 61 23 32.
COMBINAISON DE CUIR, 1 pièce, grandeur L, bon état, 200 fr. Tél. 31 24 48.
TOURNE-DISQUES en bon état, 60 fr. Téléphone 25 55 70.
LONGUE VESTE en loup afghan, teintée ; prix à discuter. Tél. 25 69 34.
MACHINE A COUDRE électrique, Elma, beige, bras libre, bon état de marche. Tél. 24 58 75.
4 PNEUS NEIGE avec jantes, pour Citroën GS. Tél. (038) 31 39 91.
CHIEN (COLLIE), Lassié, croisé, 8 mois, contre bons soins. Tél. (037) 77 15 03.
TABLE AVEC PIED CENTRAL, 4 chaises rembourrées assorties, 300 fr. ; 2 lits avec matelas (gigognes) 200 fr. ; petite machine à laver Hoover, 50 fr. ; 1 kimono de judo, 14 ans, 40 fr. Tél. 41 17 86.
POUR BRICOLEUR : crèche Louis XV, noyer, 3 coffres anciens, bois dur. Téléphone 31 74 30, après 18 heures.
2 FENETRES double vitrage, 115 x 58, 100 x 59 ; 1 lit une place, matelas neuf ; 1 lit pour enfant avec matelas ; 1 fond de parc carré, matelassé ; 1 baignoire pour bébé en plastique, occasion, en bon état. Téléphone 51 32 05.
TELEVISEUR Nordmende Spectra, écran de 61 cm. Tél. (038) 41 14 75.
3 EVIERS inoxydables, 1 plonge, 130 fr. pièce. Tél. 31 53 91.
POUSSETTE POUSSE-POUSSE bleu marine. Tél. 53 29 30.
DIVERSES PIECES pour Fiat 850 coupé sport. Tél. 41 10 67, heures des repas.

Perdus - Trouvés
CHIENNE CANICHE géante, brune, répond au nom de Maffia. Tél. 25 16 60. Récompense.
Demandes à acheter
PATINS DE HOCKEY, grandeur 45. Téléphone 51 25 60.
COLLECTIONNEUR CHERCHE PISTOLET parabolium, revolver et fusil de l'armée suisse ancienne et moderne. Tél. (038) 25 29 85.

Divers
QUEL DEMENAGEUR, se rendant dans la région de Zurich, se chargerait du transport d'un fauteuil et d'un secrétaire ? S'adresser : DuBois, avenue Fornachon 14, Peseux. Tél. 31 14 08.

Demandes à louer
URGENT. Jeune couple cherche appartement 3 pièces, région Neuchâtel et environs. Adresser offres écrites à 271 - 199 au bureau du journal.
A SERRIERES, chambre indépendante. Téléphone 63 22 90.
WEEK-END A L'ANNEE, 2 pièces, demi-confort confort, jardin, pour date à convenir. Tél. 25 30 75 ou 25 25 14, le soir.
JEUNE FILLE CHERCHE, POUR LE 1er FEVRIER, chambre meublée, part à la salle de bains, en ville. Tél. 25 30 75.
ENSEIGNANTE CHERCHE 2 PIECES ou studio, même mi-confort, tout de suite ou date à convenir. Tél. (039) 51 11 72.
INSTITUTRICE CHERCHE STUDIO ou appartement de 1 à 2 pièces, non meublés, en ville. Tél. 24 43 79.
JEUNE ESPAGNOLE, employée d'hôpital, cherche chambre avec part à cuisine et salle de bains. Adresse: Marie-Carmen Diaz, fbg du Lac 43, 2000 Neuchâtel.
JE CHERCHE GARAGE, région Peseux. Téléphone 31 76 24, le soir.
APARTTEMENT DE 2 PIECES, à Serrières, pour le 24 mars. Tél. 31 36 57.
JEUNE COUPLE cherche appartement 2 1/2 ou 3 pièces, région Neuchâtel ou Val-de-Ruz, pour avril, mai. Adresser offres écrites à MF 235 au bureau du journal.
REGION HAUTERIVE - Marin - Le Landeron, appartement de quatre pièces environ. Téléphoner au 33 40 49, après 18 heures.
APARTTEMENT 5 PIECES minimum est demandé, au centre ou à proximité. Forte récompense. Adresser offres écrites à MS 84 au bureau du journal.
JEUNE FILLE MAJEURE cherche studio non meublé, région Colombier-Peseux. Téléphone 21 11 45, interne 285 (heures de bureau).
APARTTEMENT DANS VILLA ou petite maison avec jardin, au minimum 4-5 pièces, meublées ou non, pour le 1er février 1972 ou date à convenir. Tél. (021) 20 47 61.
STUDIO NON MEUBLE pour le 1er avril, à l'ouest de Neuchâtel. Tél. 24 54 79, le soir.

A louer
2 CHAMBRES MEUBLEES indépendantes, cuisine, pour le 1er février ; visiter dès 18 heures, Tivoli 10, 3me étage, Serrières.
BELLE CHAMBRE, quartier du Stade. Téléphone 25 77 10.
GARAGES, chemin de la Caille. Téléphone 25 78 76.
CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, libre tout de suite, pour jeune fille. Téléphone 25 09 25, heures des repas.
CHAMBRE AU CENTRE, avec confort. Tél. 25 73 64.
A CRESSIER, 2 CHAMBRES meublées, avec douche, 180 à 200 fr. par mois. Téléphone (038) 33 35 25.
QUARTIER VAUSEYON, APPARTEMENT MEUBLE, 3 pièces + cuisine, tout confort, à louer immédiatement. Loyer 750 fr. par mois, y compris chauffage, électricité, gaz, vaisselle et lingerie. Tél. (038) 33 35 25.

JOLIE PETITE CHAMBRE, au centre de la ville. Tél. 25 23 47.
POUR LE 1er FEVRIER, chambre à monsieur soigneux. Tél. 24 76 03.
BELLE CHAMBRE AVEC BAINS. S'adresser : Fahys 25, 2me étage.
POUR CAUSE IMPREVUE, libre milieu de février ou à convenir, 3 pièces, confort, situation tranquille, au centre de Peseux, 390 francs + charges. Adresser offres écrites à DW 226 au bureau du journal.
A HAUTERIVE, POUR LE 24 FEVRIER 1972, appartement de 3 1/2 pièces, tout confort, 394 fr., charges comprises. Garage à disposition, 53 fr. Adresser offres écrites à EX 227 au bureau du journal.
CHAMBRES, confort, rue des Draizes. Téléphone 31 38 38.
CORCELLES, IMMEDIATEMENT, belle grande chambre, bains. Tél. 31 42 15.
Demandes d'emplois
APPRENTI cherche travail le samedi, éventuellement comme pompiste. Adresser offres écrites à 271 - 198 au bureau du journal.
DANS MAISON avec jardin, dame garderait enfant, ou prendrait repassage. Tél. 25 73 87.
HABILE COUTURIERE prendrait travail à domicile. Tél. 24 43 71.
GOBELIN, dame ferait travaux de tapisserie. Tél. 25 46 73.
JEUNE HOMME cherche place de commis dans boulangerie ou restaurant, du 1er février au 25 mars, pour apprendre la langue française. Tél. (035) 6 31 80.
DEUX JEUNES FILLES CHERCHENT travail partiel pour aider au ménage ou babysitter. Tél. 25 53 87, après 17 heures.
PROFESSIONNEL TAILLERAIT ARBRES, arbustes ; prix intéressants. Tél. (038) 42 16 24.
MAMAN GARDERAIT bébé ou jeune enfant, région Vauseyon. Tél. 24 61 65.
JEUNE SECRETAIRE expérimentée, langue maternelle allemande, très bonnes connaissances de français et d'anglais, cherche, pour entrée immédiate, emploi (éventuellement demi-journée). Irène Berger, av. du Puits 2, 2074 Marin.
JEUNE HOMME cherche travail le samedi. Tél. 31 59 66.
DAME CONSCIENCIEUSE cherche emploi intéressant, temporaire ou demi-journée, de préférence Boudry - la Béroche. Adresser offres écrites à BT 224 au bureau du journal.
EMPLOYEE DE BUREAU pouvant exécuter travaux courants de bureau (bonnes notions d'allemand), cherche emploi dès le 15 février (ou date à convenir), à Neuchâtel. Adresser offres écrites à CV 225 au bureau du journal.
JEUNE FILLE cherche travail à domicile. Faire offres, avec indication du salaire, sous chiffres P 300047 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.
PEINTURES, PAPIERS PEINTS. Tous travaux sont exécutés par peintre de métier. Téléphone (038) 24 10 46.
TRAVAUX DE PEINTURE, tapisserie, etc. Prix intéressant, qualité. Tél. 41 16 51.

Bulletin d'abonnement
Je m'abonne dès ce jour à
★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
★ jusqu'à fin mars 1972 pour Fr. 12.50
★ jusqu'à fin juin 1972 pour Fr. 28.50
★ jusqu'à fin décembre 1972 pour Fr. 59.50
(★ souligner ce qui convient)
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement
Nom : _____
Prénom : _____
No et rue : _____
Localité : _____ No postal : _____
Signature : _____
Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements - 2001 NEUCHÂTEL

Jeunes Variétés

Qui n'a pas son petit complexe?

Dans le Larousse médical édité il y a dix-sept ans, on consacre deux petites lignes au complexe. Voici cette définition: « Association de plusieurs affections concourant au même effet ou réunies sur la même région. » C'est tout. Aujourd'hui, ce complexe qui appartient d'abord à Freud court dans la rue et, pour un peu, on se sentirait complexé de ne pas se découvrir un petit complexe de derrière les fagots. Mais qu'est-ce que le complexe vu par la psychiatrie? Comment peut-on savoir que l'on souffre d'un complexe puisque, selon les hommes de science, le complexe est inconscient? Avec la collaboration de personnes compétentes, nous allons tenter de faire un peu de lumière sur ce sujet et, surtout, de combattre quelques conceptions erronées.

Qu'est-ce qu'un complexe?

Le complexe n'est pas forcément une maladie de la personnalité. Depuis notre petite enfance, nous avons été façonnés par nos conditions d'existence: milieu familial, milieu social; nous avons été formés par des influences extérieures: éducateurs, relations, etc. Toutes ces acquisitions, conscientes ou inconscientes, négatives ou positives, ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration de notre personnalité. Nous sommes donc conditionnés par notre enfance, notre adolescence, notre milieu, notre éducation, nos habitudes. Ce sont ces influences qui nous poussent, sans que nous le sachions, vers tel ou tel choix, dans telle ou telle direction. Ces influences sont en quelque sorte des complexes, mais des complexes qui, dans la plupart des cas, ne provoquent aucun virillement au sein de la personnalité. Il convient donc de faire la nuance entre le complexe normal et le complexe-parasite.

Complexe et confusion

« Actuellement, écrit un psychologue, à entendre les gens dans la rue, on fait des complexes pour tout et pour rien. Une femme vous assure qu'elle fait un complexe parce qu'elle porte un vêtement démodé. Un homme vous dira qu'il fait des complexes quand un supérieur lui fait une remarque désobligeante. En réalité, tout cela ne correspond strictement à rien. » Nous avons donc tort de confondre complexes et sentiments passagers d'infériorité, de culpabilité, etc. Pour déclen-

cher un complexe nuisible, il faut des facteurs puissants, un conflit intérieur important, bref, des causes profondes. Un sentiment d'infériorité ne devient anormal que lorsqu'il s'attaque d'une manière continue à la personnalité consciente.

Le complexe-parasite

Maintenant que nous savons que nos petits complexes quotidiens sont bénins, nous pouvons pousser plus profondément le complexe, parasite qui est beaucoup moins répandu. Disons d'abord que c'est un ensemble de souvenirs refoulés qui provoquent certains troubles. Ces troubles, s'ils s'enracinent, peuvent engendrer des perturbations dans le comportement.

Le complexe-parasite torture, crée des fissures dans la personnalité, conduit sa victime par le bout du nez jusqu'à ce qu'on l'oblige à remonter à la surface par un traitement approprié. Le complexe travaille pour son compte, forme en quelque sorte une personnalité séparée, consomme une grande quantité d'énergie. Aussi surprenant que cela puisse paraître, le complexe est inconscient.

C'est une épine que l'on ne voit pas mais que l'on sent

L'ennemi reste caché mais il produit des symptômes: angoisses, phobies, idées fixes, épuisement inexplicable, crainte permanente, crispation perpétuelle, etc. Une personne complexée est enfermée dans un carcan dont elle ignore l'existence, mais ce carcan l'empêche de prendre la route qui conduit à la réussite, à la paix intérieure, au bonheur. Lorsqu'une personne rejoue des sentiments, des pensées, des désirs, elle le fait toujours pour se protéger. Elle repousse en elle, dans son inconscient, des émotions qui ont trop d'importance ou qui sont trop pénibles. Dans certains cas, l'émotion apparaît à la conscience durant une fraction de seconde, mais elle est si rapidement refoulée que la personne n'a pas le temps de se rendre compte de ce qui se passe en elle. Si ces refoulements se reproduisent fréquemment, pendant une période prolongée, ils aboutissent à la formation du complexe. Voilà qui semble démontrer que le complexe ne naît pas en un jour... L. L.

Rêve ou réalité? Le casse-cou de l'an 2000

Vestige d'une civilisation en voie de disparition, ce piéton que vous voyez est le grand aventurier du XXIe siècle. Témérairement, il se hasarde hors de son domaine, risque un œil à gauche, puis à droite et pose un pied audacieux sur un passage jaune, autrefois dit de sécurité. Fiffitt! Un bolide a filé sous son nez, tellement vite qu'il n'a même pas eu le temps d'apercevoir le conducteur! Celui-ci, d'ailleurs, l'aurait écrasé sans remords. Il faut être un demeuré, et l'an deux mille n'en a que faire, pour se servir de ses jambes alors que la technique a mis à la portée de l'homme tant de moyens agréables, commodes et rapides de se déplacer sans fatigue! Le véhicule de l'an deux mille est d'autant plus dangereux qu'il est parfaitement silencieux; la lutte contre le bruit qu'on entend mené nos aînés a porté ses fruits: plus de moteur pétaradant, de freins ou de vitesses qui grincent, de pots d'échappement nausabonds et bruyants. Tout cela appartient au passé. Le piéton ne peut donc plus se fier à son ouïe; s'il aperçoit au loin un point minuscule et mouvant, qu'il n'oublie pas que les véhicules se déplacent maintenant à plus de deux cents à l'heure, vitesse moyenne, et que celui-ci sera sur lui en quelques secondes. Que fait donc ce piéton attardé en ce siècle d'ordinateurs, de presse-boutons, et de vitesses accélérées? Il réussit, en s'arrêtant pile, en repartant face, en bondissant comme un chevreuil apeuré, en zigzagant, à franchir tant-bien que mal la zone mortelle et se retrouve de l'autre côté. On se demande bien pourquoi, car il n'y a pas plus de trottoirs là-bas qu'ici. A qui, à quoi serviraient-ils. Sous chaque immeuble, un garage souterrain. On en sort... comme on peut pour s'insérer dans le trafic!

OÙ VA-T-IL?

Il y aura toujours, il y a toujours eu, des casse-cou; ceux qui, au XXe siècle, se sont lancés à la conquête de la lune, ou risquant leur vie en de vertigineuses descentes à skis, n'ont jamais couru les dangers — pas plus que leurs ancêtres, les grands conquérants — qui menacent l'homme le plus courageux du XXIe siècle, le piéton impénié. Suivez celui-ci un instant! Du haut d'une tour et à la jumelle, pour ne pas vous faire écraser à votre tour. Il longe les immeubles et rampe le long des murs; il se fait plus plat qu'une limace et n'avance guère plus vite, mais il progresse insensiblement. Où va-t-il? Tente-t-il de gagner une zone de verdure?

Deux gars «sympa»: les Frères ennemis!

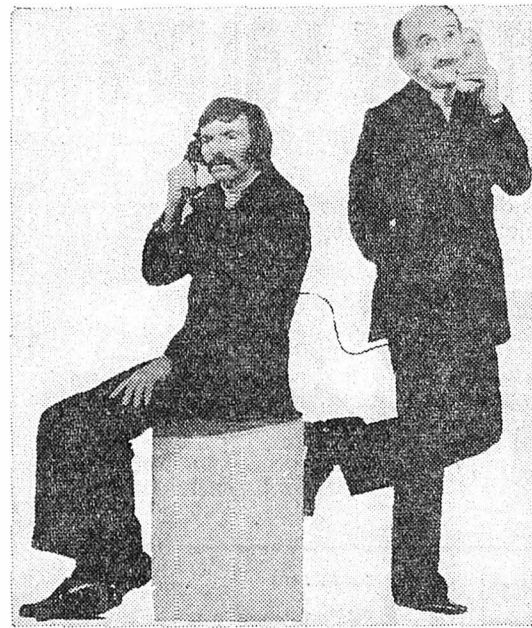
On peut être représentant de commerce comme Teddy Vignault vendre des caisses et des coings, et rester un passionné d'humour et de gags. On peut être un décorateur averti, comme André Gaillard, acheter des caisses et des coings, et rester un passionné d'humour et de gags. Mais lorsque ces deux Messieurs se rencontrent, devinez ce qu'ils se racontent? Des histoires de caisses et de coings, bien entendu. Ainsi est née l'association de deux comiques du spectacle. L'un «chevelu» et grisonnant (les favoris font le cheveu), l'autre moustachu et chevelu (la moustache fait des favoris). Ainsi, depuis 1954, Les Frères ennemis se lancent des «piques», en public, à la grande satisfaction de tous.

Mariés au régiment

Teddy Vignault et André Gaillard se sont rencontrés à l'armée. «Ce fut un beau mariage», confesse André, dommage, il n'y eut pas de cérémonie. Ils sont à Ravensburg, en Allemagne, dans les... Chasseurs d'Afrique. L'atmosphère n'est pas à la détente, ils en profitent pour la créer, en racontant des histoires aux autres. L'idée de faire un numéro à deux leur traverse alors l'esprit, mais ce n'est qu'un an plus tard qu'ils la mettront en application. C'est sur les Champs-Élysées qu'ils se retrouvent, accidentellement. Leur idée «militaire» n'a pas été oubliée. Ils suivent des cours théâtraux, et jouent au théâtre, chez Fabry, chez Marceau, ce qui ne les empêche pas de mettre leur numéro au point.

Le jour «J» à l'«Ecluse»

Parés pour le grand coup, les deux compères se présentent au cabaret parisien «L'Ecluse». C'est le 6 janvier 1954 qu'ils font leur apparition devant un public civil et c'est ce même 6 janvier qu'ils présentent des textes de Jarry, Jacob et Fourrest. Encouragés, et toujours passionnés d'humour, ils obtiennent leur premier succès. Mais, en même temps, ils chantent. Surtout des vieilles chansons, style 1900 («Tu n'es qu'un employé», «Le Train fatal»). Pour cette dernière ils ont construit une locomotive (six mois de travail), pour «La Chanson fataliste», c'est avec un orgue de Barbarie de leur fabrication, qu'ils font rire le sympathique public de l'Ecluse. Oui! Ils font rire, car ils coupent leurs chansons avec des sketches cocas-



«Allô!» Pourrais-je parler à Attila! Hein...! (Les Frères ennemis) (Photo A.P.P.)

ses et hilarants. Ainsi, progressivement, leur numéro se précise. Ils peuvent se lancer.

Heure «H» chez Philips

Bien entraînés (le style des sketches est trouvé: la réplique succédant à la réplique rapide, et ainsi de suite), nos «deux frères amis» frappent à la porte des studios. Nous sommes en 1965, et deux de leurs œuvres sont imprimées sur le microsillon (Contribution très indirecte et La Mauvaise conduite). Ces deux histoires sont extraites d'un répertoire fameux qui, maintenant, est connu de tous. Ils passent à Bobino sortant un deuxième 33 tours. Et à chaque tournée, c'est le triomphe, Gaillard devient Vignault, Vignault devient Gaillard. Le public subit, essaie de suivre, entre deux rires. Les Frères Ennemis ont gagné la partie.

Un groupe norvégien de choc: «Titanic»

Pourquoi Titanic? Ce n'est pas par hasard que ces sympathiques Norvégiens ont choisi ce nom. Les Titans, formidables Colosses, sont pour eux, symboles de force et de grandeur... et le groupe a rien d'ambition. C'est en Norvège que le groupe s'est formé. Quinze jours plus tard, il partait en tournée au Danemark et en Allemagne où il rencontre Roy, qui en devenant le chanteur, donne au groupe sa forme définitive. Pendant les deux années qui suivent, les Titanic vont parcourir l'Europe en tous sens, se produisant au gré des contrats dans les clubs, ou bien donnant des concerts dans les grandes villes. Leurs pérégrinations vont même les porter au-delà de la Méditerranée puisqu'ils vont se produire en Israël et en Afrique du Nord. Plus tard, ils vont au Play-Boy, «boîte» bien connue de Cannes où ils se produisent tous les soirs. L'époque du festival arrive et deux firmes de distribution de films les remarquent. On les engage pour jouer sur la plage devant 5000 personnes lors du lancement du film «Woodstock». C'est pour eux, le véritable point de départ; charmés par la France et son public, ils décident d'y enregistrer leur premier disque.

Les «Titanic» à la loupe

— Kjell dit Happy: Né le 24 septembre 1940 est le percussionniste-chanteur du groupe. D'un caractère gai et sympathique, c'est le boute-en-train du groupe.
— Roy Robinson: Né le 31 décembre 1945, il est chanteur des Titanic depuis maintenant



Les «Titanic»: déjà le triomphe! (Photo A.P.P.)

5 ans. De nature indépendante il aime le calme, les animaux et déteste l'hyprocritie.

— Janmy: Né le 8 juillet 1947, c'est le guitariste du groupe. Sa grande passion: la musique, quelle qu'elle soit, même démodée ou d'avant-garde à partir du moment où elle est bonne.

— Kemy: Né le 18 juin 1947, il est l'organiste du groupe, instrument fort important au sein de Titanic puisqu'il fait en même temps office de basse. Gai, dynamique et sportif, c'est aussi le plus organisé; c'est lui qui s'occupe du travail administratif du groupe.

— John: Né le 2 juin 1946, il est batteur depuis 6 ans, dont trois professionnellement, curieux de nature, il aime découvrir ce qui l'entoure et est ouvert à toutes les expériences.

Notre but: «Semer la bonne humeur»

Auteurs-compositeurs à eux cinq, ils confrontent régulièrement ce qu'ils écrivent et apportent ensemble toutes les rectifications nécessaires. Véritable expression de ce qu'ils ressentent, leur musique exprime leurs sentiments et doit quelque chose à chacun d'eux. S'ils prennent leur musique au sérieux, les Titanic ne se considèrent pas comme des martyrs ou des dieux. Ils veulent simplement semer la bonne humeur. Le lundi 20 septembre 1971 est une date que les membres de Titanic ne sont pas prêts d'oublier. En effet, ce fut le jour où leur simple «Sultana» entra dans les «charts anglais» à la 49me place; c'est un événement car peu ou pas de disques réalisés en

France avaient réussi de l'autre côté du «Channel».

Deuxième événement: les Titanic passent le même soir au «Marquee» à Londres. Le club est plein, dans la salle il y a le public anglais bien sûr, mais aussi tout le «gratin» londonien des disquaires, des imprésarios. L'accueil est délectant et dépasse tout ce que pouvait souhaiter Titanic. Le lendemain, c'est le très fermé «Speakeasy» qui les accueille: des musiciens très célèbres viennent les écouter. Cocktail de presse, émissions radio, engagements se succèdent pendant une semaine. Au «Roundhouse», à Dagenham, 1200 jeunes font un véritable triomphe. A la fin du spectacle, des spectateurs sautent sur scène, s'emparent du micro et scandent: «TITANIC, TITANIC». L'enthousiasme est à son comble. Les ventes continuent à monter de semaine en semaine, les classements aussi. Numéro un à Radio Luxembourg International, No 2 à la BBC, No 3 au Melody Maker... Ils participent à l'émission la plus populaire d'Angleterre: «Top of the Pop». Depuis le succès s'est étendu à l'Europe entière. L'Angleterre a donné le ton. Numéro un en Norvège et en Belgique, classés en Allemagne, Suisse, Espagne, Hollande, Danemark, Finlande, ils représentent également une des ventes les plus importantes des groupes sur le marché français. Et ce n'est sans doute qu'un commencement, puisque après leur longue tournée en France en décembre dernier, un projet de tournée de deux mois aux États-Unis se dessine pour le printemps. A quand le Japon et la Chine?

La grande aventure du jazz noir américain enfin filmée

Par dizaines, des films ont été consacrés à la musique classique et à la musique romantique, par le truchement de la biographie, souvent très romancée, de leurs auteurs. Mozart, Beethoven, Bach, Tchaïkovsky connaissent depuis des décennies le succès du grand écran. Mais la musique de jazz a dû attendre près d'un demi-siècle pour qu'un film de long métrage lui soit entièrement consacré. C'est chose faite et, qui plus est, bien faite. Tant il est vrai qu'une projection de deux heures et demie, durée du film «L'Aventure du jazz» passe trop vite! Cette réalisation est tout à l'honneur des cinéastes Louis et Claudine Panassié, déjà bien connus en Suisse par leurs productions précédentes, notamment un reportage sur l'île de Ceylan.



Memphis Slim, bien connu des amis neuchâtois du jazz (TV suisse).

Le succès à travers l'Europe de l'«Aventure du jazz» provient de ce que ce film que nous verrons vendredi prochain à Neuchâtel s'adresse à un large public: le cinéphile averti, l'amateur de vrai jazz, le simple curieux et le néophyte, les jeunes et les moins jeunes y trouvent largement leur plaisir. La qualité exceptionnelle de la prise de son, ainsi que l'originalité des vues et des couleurs en font une œuvre sans truquage, sans concession commerciale, dans laquelle la spontanéité et la sincérité jaillissent à tout instant.

S'il est une forme d'art «cinématographique» c'est bien le jazz. Les aspects les plus typiques des personnalités, le relief de la musique et le naturel omniprésent transmettent parfaitement et en toute objectivité le message musical du peuple noir américain. Ce message passe encore mieux que lors d'un concert et le recours à une technique proche du reportage donne au film une valeur à la fois documentaire et didactique.

La danse, inséparable de la musique de jazz, présentée par la troupe de Lou Park, élargit la dimension purement musicale; les fascinants jeux de mains des pianistes, batteurs et guitaristes, pris en gros plans, avec l'angle idéal, établissent un contact terriblement direct.

La Nouvelle-Orléans, berceau du jazz, Harlem, le populaire quartier noir de New-York, saisis sur le vif, accroissent le côté pittoresque. Les musiciens évoluent sur l'écran avec une parfaite aisance, communiquent en une sincérité sans problème leur enthousiasme débordant et leur façon d'être. Le vrai jazz pour une fois n'y est pas trahi; son aventure y est contée de la manière la plus pure, par ceux-là mêmes qui l'ont vécue, par plus de quarante musiciens de grand talent: Louis Armstrong, Duke Ellington, Lionel Hampton, Memphis Slim, John



Feu Louis Armstrong, le merveilleux «Satchmo» en pleine action (AGIP ar)

Lee Hooker, Willie «The Lion» Smith, Buddy Tate, Milton Buckner, Jo Jones, Rosetta Tharpe, Buck Clayton, Zutty Singleton, Tiny Grimes et bien d'autres encore. Le critique qui a le plus contribué à faire connaître et aimer le jazz, Hugues Panassié, père et beau-père des cinéastes, y a mis sa propre et affectueuse empreinte. Le jazz considéré comme phénomène musical du XXe siècle a enfin obtenu une «traduction» cinématographique digne de lui. Il n'y a pas de doute: le public neuchâtois ne sera pas déçu lors de la prochaine projection du film, et ceci pour la première fois dans le canton, vendredi 28 janvier à la Salle des conférences. A.G.

Vacances en montagne!
LOUEZ UN CHALET
 ou un appartement «prêt à vivre»
PARTOUT EN SUISSE
 des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences: familles, fiançailles et séjours. Vos désirs? (doux, personnes, stations, prix envisagés) immédiatement, sans frais, sans engagement, documentation illustrée et personnalisée.
 TRAVEL AGENCY
 Institut Suisse de location
 1003 LAUSANNE — Gd. St-Jean 4
 Tél. (021) 224631 ou 224632

ATTENTION! Plus que 3 jours
Lundi il sera trop tard
VENTE DE SOLDES
 (autorisée par le dépt de police)
 Les derniers services de table, thé et déjeuner, à des prix extraordinaires

Schinz S.A.
 Temple-Neuf 4
 Neuchâtel

Centre d'échappements
 Montage rapide sans rendez-vous
 Rabais de 20 pour cent sur ensembles complets

Garage du Vieux Moulin
 Eric Lauper,
 rue du Moulin 18,
 2500 BIENNE.
 Tél. (032) 42 17 17.

Prêts express
 de Fr 500.- à Fr 20000.-
 ● Pas de caution:
 ● Votre signature suffit
 ● Discrétion totale

Adressez-vous **uniquement** à la première banque pour prêts personnels

Banque Procrédit
 2001-Neuchâtel, av. Rousseau 5
 tél. 038/24 63 63
 ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00
 fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

NOUVEAU Service express

Nom _____
 Rue _____
 Endroit _____

restaurant
RICHELIEU
NEUCHÂTEL
 ruelle du Port — Tél. 25 55 58
 Ouvert de 17 h à 2 h du matin
 Au menu:
Coq au vin
 SPÉCIALITÉS:
 Escargots - Scamp
 Cuissees de grenouilles - Côte de veau
 Soles entières et filets
 Tournedos - Chateaubriand

Tout pour LA DANSE
 Pointes
 Demi-pointes
 Maillots
 Collants

BASTYL
 Poteaux 3
 Neuchâtel

Dame dans la quarantaine, avec trois grands enfants, commerce, intéressée à l'art, désire rencontrer, pour se refaire une vie,
MONSIEUR
 offrant les possibilités d'aide dans les problèmes financiers de son commerce. (Monsieur libre, intelligent, sentimental et sincère, âge en rapport, nationalité et religion indifférentes.) Pas sérieux s'abstenir. Région Neuchâtel-Bienne.
 Ecrire à NG 236 au bureau du journal.

TIMBRES-POSTE SUISSES
 en vrac, non lavés, 25 fr. le kg.
 Case postale 75,
 1012 Lausanne.

Personne seule cherche
COMPAGNE
 pour vivre avec elle.
 S'adresser à l'hôpital de Fleurier, chambre No 28.

PHOTOS
 d'identité immédiates
 QUALITÉ professionnelle
Jean Schöpfli
 Terreaux 2, Neuchâtel
 Tél. 25 29 03

POSITANO FRÈRES
 Salon de coiffure masculine
 Seyon - 8a, 1er étage, Neuchâtel

Samedi 29 janvier
Fermé toute la journée
 (mariage).

CFE
 Neuchâtel-Gare
 Tél. 24 45 15
 ou 25 79 01

42me Salon de l'Automobile Genève
 Exposition de véhicules utilitaires et accessoires
 Du 29 janvier au 6 février 1972

Prix au départ de Neuchâtel:
 Billet spécial: Billet du dimanche:
 2me cl. Fr. 23.- Fr. 18.80
 1re cl. Fr. 37.- Fr. 29.-

Validité de 2 jours, aller et retour par n'importe quel train.
 Facilités de voyages pour familles.

Paris = séjours avantageux
 Demandez le prospectus « sans soucis à Paris ».

Renseignements et inscriptions auprès de toutes les gares CFF ou auprès de votre agence de voyages.

Restaurant du Littoral
 Samedi 29 janvier
SOUPER TRIPES
 Il est prudent de réserver sa table
 Fermé le dimanche
 Se recommande:
 J.-D. Vauthier

Tél. (038) 24 61 33

Pour le ski
 Téliège
 ichwandfeldspitz
 ● Skillift Tschenten
 ● Téliège Møser

Arrivage de
moules fraîches
 (2 fois par semaine)
LEHNHERR frères
 Place du Marché Tél. 25 30 92

A vendre
pommes de terre de consommation
 Bintje, prix du jour.
 Traugott Pierrehumbert,
 La Ferme, 2024 Saint-Aubin.
 Tél. 55 14 07.

NEUCHÂTEL SALLE DES CONFÉRENCES
LE NOUVEAU RÉCITAL 72

FERNAND RAYNAUD
 150 MINUTES DE FOU-RIRE

Location ouverte chez
 Jeanneret & Cie, rue du Seyon 26,
 Neuchâtel Tél (038) 24 57 77.

Soldes extraordinaires à des prix fracassants!!!



GRÜNDIG ELITE
 Splendide TV multinormes, sélecteur automatique pour 8 programmes, ébénisterie de luxe, noyer.
 Valeur Fr. 1298.-

SOLDÉ 995.-

Enorme choix de transistors soldés à des prix exceptionnels

Hi-Fi sacrifiés
 Saba - Kenwood - Mediator - Philips



Radio de luxe LOEWE OPTA T 46
 OUC, OC, OM, OL. Noyer naturel mat.
 Valeur Fr. 250.-

SOLDÉ 159.-
 (Vente autorisée)

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
 Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

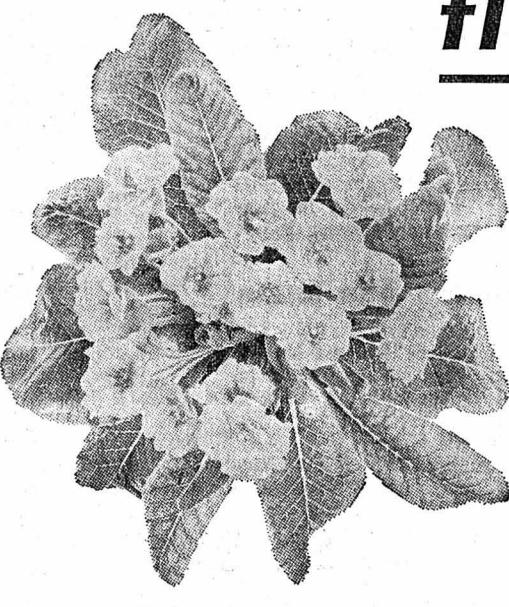
Achetez votre MACULATURE
 au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4

Grand choix de fleurs printanières

Primevères
 en pots, à partir de **2³⁰**

Jacinthes
 le pot **2.-**

Tulipes
 le pot de 3 fleurs **2⁵⁰**



Tulipes «Apeldoorn» **2³⁰**
 le bouquet de 5 pièces

Jonquilles **1³⁰**
 le bouquet de 7 pièces

ainsi que forsythias, châtons, mimosas et œillets.

MARCHÉS MIGROS

NOTRE FEUILLETON
REVIENS, JULIANA
 par **MICHELLE CAMBARDS**

— Je suis venu en taxi. Mon poignet ne me permet pas encore de conduire, expliqua Norton. De toute façon, puisque tu ne dois pas bouger d'ici, il me faut un chauffeur, surtout si je ramène Juliana à Paris. Mlle Sicard est quelqu'un de confiance: c'est Louis Mercier qui me l'a recommandée.
 — Ce cher Louis, il sait joindre l'utile à l'agréable, répliqua Jean-Claude Bellanger en m'adressant un sourire. Très joli, ton chauffeur!
 — Allons, mon vieu. Il me tarde d'examiner ta belle-sœur, dit sèchement Norton.
 Le docteur s'élança dans l'escalier et Bellanger le suivit en soupirant:
 — Je ne sais vraiment plus quoi faire, Juliana est de plus en plus prostrée.
 — Les deux hommes disparurent dans la maison. A mon grand soulagement, les gros chiens les accompagnèrent et Octave daigna enfin se calmer.
 J'allumai une cigarette et regardai autour de moi. Trois ou quatre canards et une demi-douzaine de poulets traînaient dans la cour. A part ces quelques volatiles, tout était parfaitement désert. Les bâtiments semblaient en excellent état.

Un important matériel agricole, flambant neuf, était entreposé dans le hangar. Il y avait là de quoi cultiver au moins cent cinquante hectares.
 Si je n'avais pas eu peur d'une brusque arrivée des deux mâlinois, je serais descendue de voiture et j'aurais fait le tour de la ferme pour voir s'il y avait des vaches, des moutons, des chevaux ou même quelqu'un. Mais je n'avais aucune envie d'être dévorée; je demeurai donc sagement en compagnie d'Octave dans la voiture.
 Il y avait bien une heure que je rêvais, écoutant sagement la radio, quand Norton ouvrit la portière et se pencha en me disant:
 — Je viens d'examiner Mme Bellanger. Nous la ramènerons, ce soir, à Paris. Nous partirons vers cinq heures. Elle est extrêmement fatiguée et il faut qu'elle se repose avant de prendre la route.
 — Bien, répondis-je laconiquement.
 — Autre chose, reprit le docteur, M. Bellanger a téléphoné pour vous commander un repas au restaurant du village. Il a donné des instructions à la patronne pour que vous n'ayez rien à payer. Déjeunez tranquillement. Tout ce que je vous demande, c'est d'être ici à cinq heures moins le quart.
 Je le remerciai, mis le moteur en route et quittai la cour de la ferme, me sentant de bien meilleure humeur. Je comptais sur ce déjeuner pour me documenter sur les Bellanger et sur Juliana Bellanger en particulier. Tout le village devait être au courant de sa dépression nerveuse. Certes, j'étais curieuse de nature mais cette famille m'intriguait particulièrement.
 Mon instinct me disait que quelque chose sonnait faux, aussi bien dans le personnage de Norton que dans la ferme des Marnières.
 Je découvris sans peine l'unique café-restaurant-tabac du pays. Pour une fois, Octave consentit à marcher correctement en laisse et je pus effectuer une entrée normale dans l'établissement Tabardieu, ainsi que le mentionnait la pancarte au-dessus de la porte.
 Phénomène classique dans les bistrotts de campagne: un brusque silence salua l'arrivée de l'étrangère que j'étais. Je

m'avançai vers le comptoir, dévisagée par une demi-douzaine de consommateurs et lançai d'un ton enjoué:
 — Bonjour tout le monde!
 — En effet, mademoiselle, M. Bellanger m'a commandé à déjeuner pour vous, me répondit-elle aimablement.
 Se détachant du groupe des consommateurs, un jeune homme s'approcha de moi.
 — C'est vous qui venez des Marnières! Vous conduisez un taxi, n'est-ce pas?
 — Son air inquisiteur eut le don de me hérisser.
 — Oui, répondis-je sèchement. Vous êtes parfaitement renseigné.
 Un bref sourire éclaira son visage. Il avait le teint hâlé des gens qui vivent à la campagne et des dents très blanches. Dans ses yeux, d'un vert pâle, passa une lueur inquiète vite remplacée par une expression trop cordiale à mon goût.
 — C'est bien naturel, me dit-il avec désinvolture. Mon cousin, Jean-Claude Bellanger, était en train de téléphoner à Mme Tabardieu quand je suis arrivé ici. Il commandait un repas pour une jeune fille, chauffeur d'un taxi qui avait amené un de ses amis aux Marnières...
 Et se tournant vers la propriétaire du restaurant, il lança:
 — Est-ce la vérité, Mimi?
 — Mais oui, Olivier, répondit tranquillement Mimi Tabardieu.
 — Ah! Vous êtes le cousin de M. Bellanger? m'exclamai-je bêtement.
 — Cousin germain même et je m'appelle: Olivier Bellec. Machinalement je me présentai à mon tour:
 — Catherine Sicard.
 En réalité, je commençais à me sentir fortement intéressée. Ce garçon pouvait être une mine de renseignements sur la famille Bellanger. Aussi, après m'être fait un peu prier, j'acceptai de prendre l'apéritif avec lui.
 Mais à peine étais-je perchée sur un des tabourets du bar

qu'Octave se mit à tirer vigoureusement sur la laisse, manifestant son désir d'être pris en considération et non traité comme un vulgaire chien.
 — Reste tranquille! lui ordonnai-je avec impatience.
 Celui-ci prit un air ulcéré. Comment pouvait-on lui parler ainsi?
 Fort heureusement, Mme Tabardieu me donna l'autorisation de le lâcher. Aussitôt libéré, Octave, le nez à ras de terre, se mit à explorer les lieux.
 Tandis que Mimi servait les apéritifs que nous avions commandés, les autres clients du bistrot s'en allèrent tous à la queue leu leu. Auparavant, ils vinrent serrer la main à Bellec et la mienne par répercuSSION.
 Je bus une gorgée de Cinzano et mon compagnon demanda en me dévisageant comme si quelque chose en moi le tracasait:
 — Il me semble vous avoir déjà vue quelque part? Vous n'allez pas de temps en temps à Verneuil?
 — En effet. Je conduis, presque chaque dimanche, une cliente voir son fils à l'école des Roches.
 — C'est donc cela, murmura-t-il songeur.
 Nous demeurâmes silencieux. Bellec semblait absorbé par un problème. Il devait s'interroger sur mon compte comme je m'interrogeais sur le sien.
 — Vous êtes cultivateur? lui demandai-je pour rompre ce silence qui menaçait de s'éterniser.
 — Non. J'ai un garage entre Verneuil et ici. Je m'occupe également de machines agricoles. Je vends et dépanne aussi bien des deux-chevaux que des moissonneuses-batteuses.
 — J'ai vu un matériel formidable aux Marnières. C'est sans doute vous qui l'avez fourni? Votre cousin doit avoir une grosse exploitation.
 Le visage de Bellec se crispa.
 — Les Marnières représentent trente-cinq hectares mais Jean-Claude n'y connaît rien en culture. C'était Pierre, son frère aîné, qui s'occupait de tout. Lui, il se contente de vivre en parasite...
 (A suivre)

Les bienfaits et les méfaits du froid

IL FAIT FROID: SACHONS NOUS EMMITOUFLER ÉLÉGAMMENT!



Deux vêtements nouveaux de Chomert: canadiennes en tapis hollandais aux coloris chatoyants doublées de fourrure et généreusement garnies, l'une de vison avec capuchon, l'autre de zibeline noire. A porter sur des pantalons ou une jupe plissée.



Prêts à s'élaner sur les pistes: pour elle, un anorak brun zippé et surpluqué, col officier et cagoule. Pour lui, un blouson marine très fermé, orné de bandes jaunes asymétriques.



Ces gants viennent de France. Ils sont en doblis, avec poignets en vison. (Avipress-J. Peg)



Ce pullover porte la griffe de la Neuchâteloise Eliane Schenk. Il est en fil à tricoter dralon et laine. Sa teinte: tabac.

On peut dire du froid ce que l'on dit du soleil: c'est un maître puissant, tyrannique et même parfois meurtrier, mais finalement bienfaisant si on apprend à s'en servir au lieu de rester son esclave. S'en servir ne veut pas dire seulement s'en protéger. Dans le cas précis qui nous occupe, il faudra, bien entendu, envisager certaines mesures de protection locale, d'atténuation des effets du froid, sous forme de crèmes protectrices ou de frictions toniques comme on verra plus loin. Mais là n'est pas l'intérêt du sujet. Se servir du froid veut dire l'utiliser en faveur de la beauté.

La vogue des sports d'hiver, les sports de neige: ski, patinage, bobsleigh, tourisme d'hiver, est un hommage partiel rendu au froid; partiel, en effet, parce que la recherche de l'altitude, du soleil et du sport en lui-même s'ajoute à celle du froid, mais le froid garde quand même une place d'honneur.

Le froid et la beauté

Comment la beauté, qui est avant tout la santé, ne tirerait-elle pas un grand avantage du froid? Le teint devient plus frais, plus pur, les muscles sont plus toniques, la graisse superflue est brûlée ainsi que les amas cellulitiques; il y a également élimination des toxines par la double sécrétion de la sueur et du sébum très accrue sous l'influence du froid. «Transpirer de froid» est normal, les sportifs connaissent ce phénomène (d'apparence paradoxale). Quant au sébum ou graisse naturelle de la peau, il intervient comme défense contre le froid agressif et surtout comme isolant contre l'humidité de l'air; notons, en effet, que la peau humide, moite, a une résistance très diminuée au froid, une moins bonne réaction. Il importe donc beaucoup que l'air froid soit très sec, ce qui est précisément le cas de l'altitude et explique le bienfait exceptionnel des sports de montagne.

Ceci dit, n'y a-t-il pas lieu tout de même d'envisager quelques soins de beauté en période de froid? Evidemment car les réactions de l'épiderme ne sont pas toujours absolument normales: elles peuvent être insuffisantes ou excessives; l'état général peut être plus ou moins résistant, la circulation sanguine plus ou moins régulière... de tout cela proviennent les méfaits de l'hiver, redoutés des femmes à peau fragile. Résumons-les ici et voyons aussitôt comment y remédier.

Selon son facteur vasculaire (c'est-à-dire selon la manière dont se comportent les vaisseaux sanguins de l'épiderme) la peau attaquée par le froid prend tantôt un aspect pâle, livide, tantôt un aspect rouge, irrité, tantôt un aspect bleuâtre, violacé, presque asphyxique. C'est selon qu'il y a «vaso-constriction» exagérée, vaso-dilatation per-

sistante ou stase sanguine. Cette dernière réaction étant la pire de toutes, car elle est la cause principale des engelures, gerçures, gonflements, rougeurs en plaques, ruptures des vaisseaux capillaires...

A cela s'ajoute un autre danger du froid sous la forme du vent glacé, vent de l'est ou du nord dominant dans certaines contrées, qui a pour effet de dessécher l'épiderme, de le tanner, voire même de le faire peler... peeling malencontreux qui prépare la voie aux rides fines, aux flétrissures précoces des paupières et des tempes.

Contre le dessèchement de la peau

Il n'y a qu'un remède actif: le graissage abondant et renouvelé de l'épiderme avec des graisses assimilables et pénétrantes d'autant plus nourrissantes que la peau est fine et plus sèche de nature.

Certains épidermes s'accordent mieux des graisses animales comme l'axonge, la lanoline, l'huile de foie de morue ou de requin, le blanc de baleine, d'autres épidermes préfèrent des graisses végétales, du type d'huile d'amandes douces, huile d'olive, huile de cade, cire d'abeille, beurre de cacao. Pour la défense des peaux moins sèches et même naturellement grasses, qui doivent néanmoins être protégées, notons les crèmes légères à base de stéarate, les mousses, les laits de beauté onctueux, certaines eaux faciales adoucissantes.

Comment procéder pour avoir une «beauté montagne»

A la montagne, il fait froid. Pour ne pas souffrir du froid, dès le réveil, chargez votre organisme de calories défensives. Trois moyens existent:

MANGEZ. Avant de vous lever, buvez un premier café préparé près de votre lit dans un thermos. Puis, une fois prête, un bon petit déjeuner (les calories ne vous feront pas grossir, si vous en dépensez 300 à 400 au dehors) pour maintenir votre température interne. Café ou thé au lait sucré, pain, beurre, confitures ou miel, jus de fruit sucré, vite transformés en énergie.

REMUEZ. Avant de vous lever, réveillez vos muscles (respirations, étirements au lit) puis, une fois debout, quelques mouvements ou sautilllements, sauts; ou une friction, mais pas à l'eau de Cologne, l'alcool dégraisse et sèche.

En période de sport d'hiver, les crèmes ou huiles nourrissantes devront en outre être filtrantes pour protéger la peau des coups de soleil, redoutables dans les hautes altitudes. Il faut en imprégner soigneusement le visage, le cou, les mains, les bras toutes les surfaces du corps exposées à l'air; une bonne couche de crème grasse est le vrai manteau de fourrure de la peau.

Notons aussi que la congestion due à la fragilité des capillaires sanguins est très améliorée par des applications de crème et lotions à base d'hamamélis, par des bains de vapeur du visage. En cas de congestion brusque du nez on pourra recourir aux ablutions d'eau fraîche dans laquelle on fera dissoudre une cuillerée de borax, après quoi il faudra faire des applications répétées de crème revitalisante active.

S'il y a menace d'engelures

En particulier aux mains et aux pieds, rien ne vaut le massage énergétique et la friction alcoolisée pour stimuler la circulation sanguine, lorsqu'il y a menace d'engelures.

On peut faire aussi des lavages à l'eau salée très chaude, des bains de décoction de feuilles de noyer, des onctions de baume du Pérou, de tanin, d'acide tartrique. Mais comme certains remèdes internes sont parfois nécessaires, il est bon de consulter un médecin et de soigner aussi l'état général, toujours plus ou moins responsable des défaillances de la beauté.

Dans la journée, marchez par tous les temps (seul le brouillard est mauvais, si vous êtes fragile) d'un pas rapide.

LAVEZ-VOUS. A l'eau fraîche ou tiède (33 degrés maximum), ou à l'eau chaude suivie d'aspersions froides, qui provoquent une réaction secondaire de chaleur: les vaisseaux de la peau, d'abord resserrés, se dilatent au bout de quelques minutes et la chaleur se propage.

Pas de long bain, surtout trop chaud. Le matin, il ouvre les pores, fait transpirer; vous perdez votre chaleur intérieure. Puis il déshydrate et décape la peau, surtout si vous mettez dans l'eau certains produits moussants et dégraissants. Versez plutôt quelques gouttes d'huile de bains.

Problèmes médicaux des sports d'hiver

La pratique des sports d'hiver s'est considérablement développée au cours de ces dernières années, et parallèlement à cette extension dans le domaine sportif s'est accrue l'importance des divers problèmes d'ordre médical concernant le ski et le séjour en climat froid de montagne.

La question de l'aptitude physique à la pratique du ski se pose à peu près de la même manière que pour n'importe quel autre sport, mais en outre il faut ici tenir compte du fait que les candidats skieurs sont très souvent des citadins pour qui les quelques semaines (au maximum) de ski annuel représentent le passage d'un environnement de plaine à des conditions d'altitude d'au moins 1000, parfois même au-dessus de 2000 mètres.

Si cette brusque transplantation ne soulève guère de difficultés chez les adultes jeunes, il n'en est pas de même pour les moins jeunes.

Quinquagénaires: attention...

On constate de temps en temps l'apparition de crises d'angine de poitrine d'allure sévère au cours de la marche ou de la descente à skis notamment chez des sujets ayant dépassé la cinquantaine.

Il s'agit là le plus souvent de personnes chez qui existait déjà au préalable une insuffisance de la circulation coronarienne à l'état plus ou moins latent mais qui ne présente ses premières manifestations cliniques qu'à la faveur de l'effet du froid et du vent réunis grâce au ski. Cependant certains cas de troubles coronariens peuvent être favorablement influencés par un séjour hivernal en altitude, étant donné que ces troubles sont justement une indication pour tout ce qui améliore la consommation physiologique de l'oxygène atmosphérique.

Il faudra donc peser le pour et le contre avant de prendre une décision à ce sujet, et il appartient au médecin consulté de guider cette décision selon les antécédents personnels et surtout selon les données objectives de l'examen général.

En dehors de ces questions concernant la sphère coronarienne et cardio-respiratoire se posent aussi, dans certains cas, des problèmes d'indications et de contre-indications médicales des sports d'hiver dans le domaine des affections gynécologiques et oto-rhino-laryngologiques.

En ce qui concerne particulièrement la gynécologie il faut noter que la pratique du ski doit toujours être interdite au cours de la grossesse.

Fractures et luxations

Mais quel que soit l'intérêt théorique et pratique de ces questions de médecine et de physiologie, le problème essentiel de la pathologie des sports d'hiver est d'ordre chirurgical, car il est lié aux accidents de ski.

Le chiffre de ces accidents reste encore élevé en nombre absolu, bien que leur fréquence diminue régulièrement, grâce aux progrès accomplis dans la fabrication de l'équipement et des chaussures.

Bien que n'importe quel genre de fracture puisse se produire au cours d'un accident de ski, la plupart des lésions traumatiques observées parmi les skieurs se situent au niveau des membres supérieurs et inférieurs. Ces lésions concernent d'ailleurs non seulement les fractures, mais aussi les luxations articulaires et les ruptures musculaires et tendineuses.

Les risques médicaux et chirurgicaux sont cependant largement compensés, sur le plan des statistiques globales, par les aspects bénéfiques des sports d'hiver. Dr Michel OPEN

Comme on fait son lit, on se couche

Tout sur la couverture!

La Chambre syndicale des couvreurs français a fait cette année un effort pour promouvoir, comme on dit, la couverture: simple article de nécessité, la couverture devient maintenant, grâce aux stylistes, un élément de décoration de la même façon que les draps actuels.

Ses qualités essentielles

Pour jouer son rôle de bon isolant thermique, la couverture devra obligatoirement:

- être perméable à l'air, afin de permettre l'évacuation de la transpiration.
- Une couverture non perméable provoque une chaleur moite, néfaste au sommeil;
- être légère, le poids n'est pas synonyme de chaleur, bien au contraire. Une couverture trop lourde exerce sur le corps une pression inutile, nuisible même;
- être climatisée, c'est-à-dire offrir dans sa couche de poids, un matelas d'air suffisamment isolant.

— être de dimensions adéquates: si la couverture est trop petite le dormeur sera ou trop serré ou insuffisamment bordé. Les hygiénistes estiment qu'un dormeur bouge 20 à 60 fois durant son sommeil.

— être propre: au cours de la nuit, le corps dégage de la transpiration. Une partie de celle-ci se fixe sur la couverture, qui exige pour cette raison, un entretien minutieux.

Comment l'entretenir

Il faut bien le dire, l'entretien des couvertures est trop souvent négligé. Un meuble qui n'a pas été essuyé pendant quelques semaines présente une couche de poussière où les doigts laissent des traces: la couverture en reçoit autant, mais la conserve dans ses poils, en plus, bien sûr, des méfaits de la transpiration.

Pourtant, les maîtresses de maison les plus méticuleuses ne tolèrent pas des draps suspects, mais pensent trop rarement à leurs couvertures.

La simple hygiène commande de les aérer tous les jours devant la fenêtre ouverte, de les battre en plein air, ou les passer à l'aspirateur toutes les semaines.

Enfin, tous les ans (au moins) il faut les nettoyer, soit à sec, soit en les lavant dans votre baignoire ou votre machine à laver. Un conseil: si vous confiez vos couvertures au teinturier, ce qui est souvent préférable et en tout état de cause nécessaire, vue l'exiguïté de nombre d'appartements, faites-le pendant la période creuse des vacances.

N'oubliez pas que le proverbe «Comme on fait son lit on se couche» appartient à la sagesse des nations...

GUERLAIN Beauté - Sports d'hiver

Pour protéger votre visage: LA CRÈME PLEIN VENT, protectrice et brunnisante.

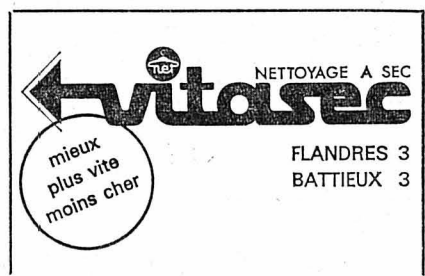
Brillant, transparent, hydratant, l'HYDRA ROUGE, illuminera vos lèvres tout en les protégeant.

Pour les lèvres sensibles, les très grands froids, LE BAUME DE LA FERTE:

Pour protéger vos ongles, à rude épreuve pendant les sports d'hiver:

LE CRISTAL VISON.

KINDLER



Quand la fausse fourrure passe par des doigts de fée

Vous cousez. Vous savez réaliser de très jolis vêtements en vous guidant avec un patron. Il est temps d'enrichir votre vestiaire, ou celui de votre fille avec les taffetas, les velours de l'hiver.

Mais cette saison, la grande vedette de la mode décontractée est bien la fausse fourrure: les femmes en ont découvert la fantaisie et l'ont adoptée d'enthousiasme. Comment donc la travailler?

Facile à travailler

C'est gai, parfois brillant, toujours facile à porter, et précisément à travailler. Vous trouverez des pelages de toutes sortes et même quelques-uns qui n'existent pas dans la nature. Les plus appréciés sont les beige tendre, des marron puce, des fauve.

En général, l'imitation fourrure possède une base en jersey de coton. La fibre est synthétique dans les plus belles qualités, en rayonne et coton pour les autres.

Ce «plancher» de jersey permet une coupe très nette et un montage sans difficulté. Toutes les coutures se font en surjet, bord à bord. Le système est d'ailleurs utilisé par les fourreurs, mais avec des aiguilles spéciales.

La fourrure synthétique se coupe avec des ciseaux ordinaires bien qu'elle soit «gûte», c'est-à-dire un peu raidie pour donner l'illusion de la peau.

La fourrure synthétique peut indifféremment se laver ou se donner à nettoyer, et ne bouge pas. Elle existe en grandes largeurs ou en bandes pour cols, poignets, bordure de manteaux.

Si vous voulez donner un air de confort à un vêtement d'enfant ou de jeune fille choisissez: la loutre pour les cols et poignets, le kalgan blanc ou de couleur pour faire des manteaux entiers, des boléros, et des doublures de cabans.

Peu épaisses, ces fourrures font des doublures chaudes et confortables pour les imperméables. Dans ce cas, on les fixe par des pressions.

Mademoiselle adorera le singe parce qu'il est un peu fou et très à la pointe de la mode. Vous en ferez des capes, des vestes à porter sur le pantalon ou un vêtement très sophistiqué.

Quant au marabout et à l'autruche, ils se posent en col et auront un petit côté Saint-Laurent qui ravira les coquettes.

Les fourrures synthétiques sont également employées en ameublement pour des dessus-de-lit ou des coussins.

carita
paris

VOUS OFFRE

LES ATOUTS

D'UN PRESTIGE

INTERNATIONAL

CHAQUE SAISON

RENOUVELÉ

Institut de soins esthétiques
JESSICA
NEUCHÂTEL - ☎ 25 12 29



Splendide manteau de ville avec des immenses manches genre cape qui soulignent la minceur du buste. Petit col officier et coutures surpiquées. Ce manteau est en drap arraché de pure laine cardée blanche.



Ensemble confortable pour hommes: blouson en fourrure crylor avec fermeture éclair et manches en nylon avec une saharienne sans manches, se fermant avec de grosses pressions. Deux poches poitrine, deux poches basses et une ceinture volante donnent un air très sportif à ce modèle. (Avipress-Somflex)

R. WYSS ET FILS

Tapis Rideaux Décoration

RUE DE L'ORANGERIE 4 NEUCHÂTEL ☎ 24 55 16

Binella
au pouvoir rajeunissant

pharmacie parfumerie bornand

Rue Saint-Maurice, tél. 25 34 44 NEUCHÂTEL

De la marchandise bien rangée,
c'est de la **place économisée!**



Rayonnage métallique

Pour utiliser au mieux la place restante dans la cave, le garage, la salle de bricolage, etc...

Piliers en acier solide à profil en équerre, aux pieds recouverts de plastique, afin d'éviter les marques dans le sol; rayons en

tôle d'acier: le tout protégé de la rouille par une couche de matière synthétique gris-clair.

Livraison: en pièces détachées prêtes à être montées, emballées avec les vis, écrous, plaques d'assemblage etc. dans un solide carton à emporter.

Eléments de base

Etagère de base à 4 pieds et 4 rayons. Hauteur 165 cm, largeur 80 cm, profondeur 35 cm.

50.—

Eléments additionnels

Vous permettent d'agrandir votre installation selon vos besoins. Avec 4 rayons. Hauteur 165 cm, largeur 80 cm, profondeur 35 cm.

42.—

Eléments additionnels d'angle

Plus de «coins morts»; la place est utilisée au maximum! Avec 4 rayons.

50.—

Armoire à rayons

Fermable. Pour ranger de vieux documents ou d'autres objets de valeur. Longueur 80 cm, hauteur 35 cm, profondeur 35 cm.

28.—

Grille à bouteilles

Pour entreposer 8 bouteilles. Longueur 78 cm, profondeur 25 cm.

8.—

Grand casier à bouteilles

Très pratique pour qui possède un lot de bouteilles important. Contenance: 32 bouteilles. Longueur 80 cm, hauteur 40 cm.

20.—

Claie à fruits

Rayon très pratique pour disposer fruits et légumes. Longueur 73 cm, profondeur 35 cm, hauteur 6,5 cm.

13.—

Encadrement des rayons

Empêche les marchandises — confitures, bocaux — de tomber.

6.50

Rayon supplémentaire

9.30

Rayon d'angle supplémentaire

9.50

Do it yourself
MIGROS



OSS 117 LES ESPIONS DU PIREE

D'après les romans de Jean Bruce - Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Enrique Sagarra revêt l'uniforme de l'agent de police que Hubert vient d'étrouper.

Une mesure pour rire



«Maintenant, dit Hubert, jetez un coup d'œil dehors et amenez-moi un de ses collègues qui soit à peu près de ma taille.» Enrique sortit. «Il y en a un à dix mètres», dit-il par-dessus son épaule. «Assez grand pour moi?» — «Ca devrait pouvoir aller.» — «Sifflez-le.» Enrique siffla doucement, et fit de grands gestes. L'agent accourut, cependant que Hubert se collait derrière la porte. Précédé d'Enrique, l'agent entra dans le couloir, posant des questions. La réponse lui fut donnée sous forme d'un coup de crosse sur le crâne. Deux minutes plus tard, Hubert avait revêtu son uniforme. «Vous avez mal pris vos mesures», fit-il remarquer à Enrique en montrant le pantalon qui s'arrêtait au-dessus des chevilles.



Les deux hommes traversèrent la chaussée puis suivirent l'autre trottoir en direction de la rue Ralli. Le quartier était plein de policiers qui regardaient en l'air. Une sirène annonça l'arrivée des pompiers qui venaient en renfort avec leurs échelles. Coudes au corps, Hubert et Enrique prirent le pas gymnastique, comme s'ils étaient chargés d'un ordre urgent et important. On ne leur posa aucune question. «Qu'est-ce qu'on fait?» demanda Enrique qui avait peine à suivre l'allure que lui imposait son camarade. «On va au «Ganyemède». C'est plein d'êtres dans le coin. On se reposera après avoir alerté la maison-mère.»



Ayant remis ses lunettes, Mr Smith retrouva son aspect habituel de vieille grenouille mélancolique. Assis en face de lui dans le fauteuil de cuir, Hubert savourait par avance les compliments qu'il s'attendait à recevoir. Son chef prit un cigare dans la boîte de cèdre posée sur son bureau, en coupa l'extrémité au moyen d'une guillotine d'argent l'alluma sans se presser, exhalant une longue bouffée de fumée. «Vous avez remarqué sans doute, dit-il enfin, qu'on s'est décidé à réparer mon appareil de conditionnement d'air?» — «Oui, dit Hubert. Vous n'auriez pas mal fait de me le présenter. Il m'a beaucoup manqué à Athènes.»



«Je me suis laissé dire que vous aviez fait quelques dégâts pendant votre séjour?» — «La chose que vous m'aviez demandée m'y a obligé», rétorqua Hubert d'un air aigre. «Elle ne nous sera pas inutile», dit Mr. Smith d'un air bonasse. «Pardon?» — «Maintenant qu'ils ont terminé leurs essais, les Grecs nous ont communiqué leurs documents.» Hubert en eut le souffle coupé: tant de morts laissés derrière lui... C'était plus qu'il n'en pouvait supporter. «Remarque», dit Mr Smith, nous serons ainsi à même de vérifier si les Grecs nous disent tout. Vous n'avez pas travaillé pour rien.» Il considéra Hubert de ses gros yeux de myope: «Qu'est-ce que vous en pensez?» — «Je suis trop bien élevé pour vous répondre», répliqua O.S.S. 117.

(Copyright Opera Mundi)

Demain: Moche coup à Moscou



L'annonce
reflet vivant du marché

POUR VOUS MADAME

Un menu

Crème de riz
Escalope
Ragoût de légumes
Crème caramel

LE PLAT DU JOUR :

Ragoût de légumes

Couper en gros dés, après les avoir épluchés, 300 g de carottes et 300 g de navets, les faire rissoler dans une sauteuse avec 40 g de beurre et 100 g de lard gras. Ajouter une dizaine de petits oignons et les laisser blondir. Saler, poivrer, ajouter un bouquet garni. Couvrir d'eau chaude et laisser cuire à feu doux pendant 1 heure. Eplucher pendant ce temps 400 g de petites pommes de terre et les ajouter aux légumes. Laisser cuire encore 3/4 d'heure. Lier alors avec une petite cuillerée de maizena et arroser de 50 g de beurre fondu et de persil haché. Servir très chaud.

Nouveau-nés

Les nouveau-nés ne sont pas immunisés contre les infections comme les adultes. L'invasion microbienne est donc plus rapide et plus profonde. Elle doit être évitée à tout prix. La propreté parfaite constitue une excellente «ligne de défense».

La peau respire, transpire, absorbe les rayons solaires, vit, en un mot. Une peau saine et propre est un gage de santé, tant pour le nouveau-né que pour l'adulte.

Votre prénom : Maxime

Maxime vient du latin Maximus, c'est-à-dire le meilleur le plus grand; Maxime a donné Max, Maximilien et Maximilienne.

Les uns et les autres sont presque toujours des êtres remplis de contradictions, bourrés de complexes et difficiles à comprendre, intelligents, mais manquant de bon sens et de lucidité d'esprit.

Question culinaire

Comment décongeler les aliments? Les légumes et les poissons plats n'ont pas besoin d'être décongelés; mettez-les à cuire tels qu'ils se présentent au four, à la poêle ou dans l'eau suivant le cas.

Pour les fruits et les produits un peu épais, comme les cervelles et les gros poissons, laissez-les dans leur emballage d'origine et mettez-les 24 heures dans le bas de votre réfrigérateur; vous obtiendrez ainsi, tout doucement une décongélation complète. Le produit décongelé doit être consommé immédiatement. Il ne doit en aucun cas être recongelé.

A méditer

Un couple de vrais radins ne se sépare pas, mais un couple qui vit à deux sans aucune cause d'exaltation est voué à l'échec.

Roger VADIM

HOROSCOPE

La journée n'aura pas de configuration importante et sera parfois même, un peu vide.

Naissances: Les enfants de ce jour, seront intelligents, actifs et consciencieux, mais énigmatiques et parfois surnamés dans leurs réactions.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Mangez plus lentement. **Amour:** Vous recevrez une lettre inattendue. **Affaires:** Ne prononcez pas des paroles déplacées.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Vésicule biliaire déficiente. **Amour:** Agissez avec calme et détermination. **Affaires:** Ne prononcez pas des paroles déplacées.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Tributaire de votre moral, soyez optimiste. **Amour:** Montrez votre attachement à l'être aimé. **Affaires:** Soyez perspicace.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Vous devriez consulter votre dentiste. **Amour:** Surveillez votre attitude. **Affaires:** Vous traversez une période favorable.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Vivez le plus possible dans le calme. **Amour:** Faites une sélection parmi vos amis. **Affaires:** Vous allez éclaircir une situation.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Méfiez-vous des intoxications alimentaires. **Amour:** Faites un effort de compréhension. **Affaires:** Vous prendrez position dans une affaire délicate.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Petite faiblesse passagère. **Amour:** Justifiez-vous. **Affaires:** Ne confiez pas vos projets.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Prenez une tisane avant de vous coucher. **Amour:** Soyez franc. **Affaires:** N'investissez pas d'autres capitaux.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Faites des exercices de décontraction. **Amour:** Ne soyez pas pessimiste. **Affaires:** Progression dans la marche de vos affaires.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Faites des repas plus copieux. **Amour:** Restez sincère dans vos sentiments. **Affaires:** Ne dépassez pas le cadre de vos responsabilités.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Chauffez moins votre chambre la nuit. **Amour:** Vie sentimentale quelque peu malmenée. **Affaires:** Ne dévoilez pas vos projets.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Consultez votre médecin. **Amour:** Améliorer votre intérieur. **Affaires:** Suivez vos inspirations sans crainte.

MOTS CROISES

Problème No 618

| | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |

HORizontalement

- Ils prorogent les délais de paiement.
- Qui dépend d'un autre sur le plan politique ou économique.
- Bradyère.
- Région de dunes.
- Monnaie bulgare.
- De soi-même.
- Le chapon en est frotté.
- Se mettre le doigt dans l'œil.
- Le père de Cordélia.
- Ses fables en ont inspiré d'autres.
- Moitié d'enfant.
- Collation.
- Ca vaut de l'or.
- Belle qui devient bête.
- Physicien danois.
- Somme de peu d'importance.
- Organisation internationale.
- Dialecte gaélique.
- On la porte le bras tendu.

VERTICALEMENT

- Stérilise.
- Il plie, mais ne rompt pas.
- Héritier direct.
- Divinité.
- La hausse de son taux inquiète.
- Sur un parchemin.
- Singes.
- Brave le risque.
- Après deux autres.
- Petit registre.
- Prénom féminin.
- Une suée les met à contribution.
- Pronom.
- Il produit les coliques de misère.
- Rivière de France.
- Rivière de France.
- Invitation au voyage.
- Il a donc tort.
- Qui ne passe rien.
- A mettre au débit.

Solution du No 617

| | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | G | R | I | N | G | A | L | E | T |
| 2 | G | R | E | L | G | E | N | A | |
| 3 | R | I | I | F | N | I | N | I | |
| 4 | E | M | M | A | O | R | S | E | L |
| 5 | M | E | U | D | O | N | M | A | L |
| 6 | I | T | E | R | N | E | D | E | |
| 7 | L | O | I | S | E | T | T | E | R |
| 8 | L | I | N | G | T | R | I | I | |
| 9 | E | N | E | U | T | E | R | P | E |
| 10 | S | T | E | R | N | E | S | O | S |

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS: — Musée d'ethnographie: Exposition Les Touareg. Musée d'archéologie: Exposition archéologique et routes nationales.

Centre culturel neuchâtelois: Exposition de photographies.

TOURISME: Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42. Centre culturel neuchâtelois: 20 h 30, Oraison et Fando et Lis.

CINEMAS: — Palace: 15 h et 20 h 30, Les Bidasses en folie. Enfants admis.

Aréades: 15 h et 20 h 30, Rio Lobo. 16 ans. Rex: 15 h et 20 h 45, Les 6 épouses de Ch'Ing. 18 ans.

Studio: 15 h et 20 h 30, Adieu à Venise. 16 ans.

Bio: 18 h 40 et 20 h 45, La Décade prodigieuse. 16 ans.

Apollo: 15 h 30 et 20 h 30, Point limite zéro. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC jusqu'à 3 h.

L'Escalpe jusqu'à 3 h.

La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCING

Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.

Spot bar jusqu'à 2 h.

Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office: K. Kreis. Seyon-Trésor. La période de service commence à 8 h.

La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence. Service des urgences médicales de midi à minuit.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry-La Côte, P. Tozzini, Corcelles. tél. 31 13 47.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, Borsalino.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, La Route de Salina.

MARIN

Au Cafignon: peintures récentes de Christiane Kopsits (Hauterive, Saint-Blaise et marines).

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 17.00 Vroom
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 (C) Feu vert
- 18.30 Sécurité d'abord
- 18.50 (C) Le Manège enchanté
- 19.00 (C) Courrier romand
- 19.10 (C) Tang
- 19.40 Téléjournal
- 20.05 (C) Carrefour
- 20.25 Temps présent
- 21.45 (C) La Brigade criminelle
- 22.35 La voix au chapitre Les livres de ma vie
- 22.35 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 15.15 Da capo
- 17.00 La maison des jouets
- 17.30 Introduction à la musique électronique
- 18.15 Télévision éducative
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 L'antenne
- 19.25 Situation politique de la semaine
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 (C) Dans le secret des mers
- 21.10 (C) L'Amie
- 21.35 Les petites familles ont-elles encore un avenir?
- 22.35 Téléjournal

FRANCE I

- 9.30 Télévision scolaire
- 12.30 Télé-midi 72
- 14.00 Télévision scolaire
- 15.25 La séquence du jeune spectateur
- 15.45 Émission pour les enfants
- 18.30 Dernière heure
- 18.35 Vivre au présent
- 18.55 Pour les petits...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Réponse à tout
- 19.45 Télé-soir
- 20.10 François Gaillard ou la vie des autres

CHAQUE MERCREDI dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hebdomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE. Guide indispensable du téléspectateur et de l'auditeur de la radio, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des programmes de télévision.

- 20.30 L'actualité en question
- 21.30 Mission impossible
- 22.20 Sérieux s'abstenir
- 23.15 Télé-nuit

FRANCE II

- 14.30 (C) Aujourd'hui Madame
- 15.10 (C) Thibaut ou les croisades
- 18.00 Conservatoire national des Arts et métiers
- 19.00 (N) Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) Des chiffres et des lettres
- 20.00 (C) 24 heures sur la II
- 20.30 (C) Le Sagouin
- 21.55 (C) Italiques
- 22.55 (C) 24 heures dernière
- 23.05 (C) A propos

SVIZZERA ITALIANA

- 10.00 Per la scuola
- 11.00 Per la scuola
- 18.10 (C) Per il piccol
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 La Primavera di Donata
- 19.50 Après-ski
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 360 Attualità
- 21.40 Jerry Lewis show
- 22.30 360 - Dibattito
- 23.30 Telegiornale

ALLEMAGNE I

- 16.51, téléjournal. 16.20, pour les enfants. 17.10, histoires et chansons de Martien. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Anna et Toto. 21.45, paragraphe 175. 22.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

- 17 h, La petite maison. 17.30, informations, météo. 17.35, dans les coulisses TV. 18.05, plaque tournante. 18.40, la semaine de cinq jours. 19.10, bonne nuit. 19.45, informations, météo. 20.15, trois fois neuf. 21.45, bilan de la campagne pour l'enfance inadaptée. 22 h, politiques face à la presse. 23 h, informations, météo.

RADIO

Sottens et télédiffusion

7 h, 8 h, 9 h, 10 h 11 h, 12 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route, ce matin. 6.50, bonjour de Colette Jean. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 7.50, le ski, aujourd'hui. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, coups de chapeau. 11.05, crescendo. 12 h, le journal de midi, on cause, on cause, à mots couverts. 12.28, météo, communiqués. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13.05, le carnet de route. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Tom Jones, d'après H. Fielding. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, domaine privé. 17.30, bonjour-bonsoir. 18.30, le journal du soir, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20.10, grand prix de l'information. 22 h, divertissement musical. 22.40, club de nuit. 23.30, jazz-live. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire, figures suisses. 10.45, American short stories in special English. 11 h, panorama de la littérature canadienne française. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, le journal romand. 18.30, Rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, on cause, on cause. 20.06, sur les scènes de Suisse. 20.30, écrit sur l'onde, visages. 21.15, musique pour les poètes. 21.45, Poésie universelle. 22.30, plein feu sur la danse. 23 h, hymne national.

Beromünster et télédiffusion

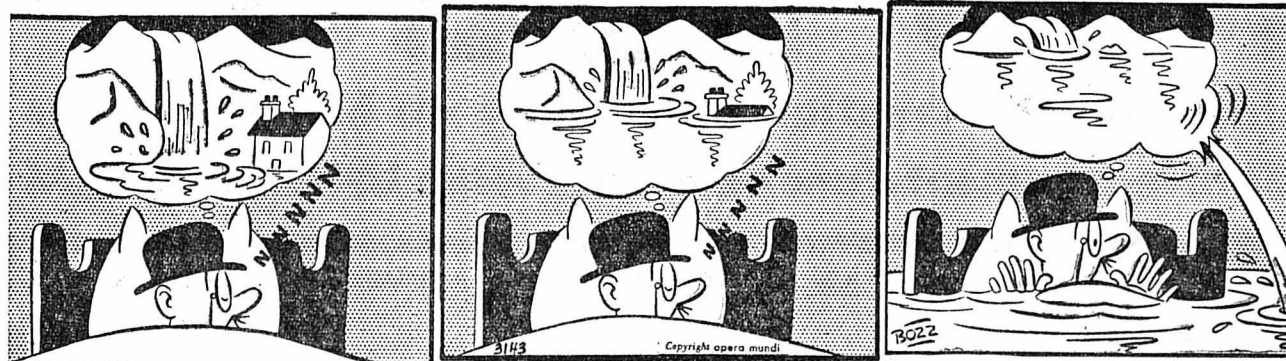
6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, kaléidoscope.

pe muniçois. 9.30, disques des auditeurs, musique populaire. 10.05, succès anciens et nouveaux. 10.20, radioscolaire. 10.50, Sonate, M. Corrette. 11.05, œuvres de Bizet. 12 h, orchestre G. Richter. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, conserver et épargner. 14.30 - 15 h, radioscolaire en romanche. 14.30, musique populaire de Cuba et de Turquie. 15.05, De maison en maison. 16.05, le vieillard dans notre monde, de P. Sartin. 16.30, thé-concert. 17 h - 17.30, émission en romanche. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, concert populaire. 20.45, magie de l'opérette. 21.30, du poisson dans notre alimentation. 22.15, informations, commentaires. 22.25, happy jazz. 23.30 - 1 h, divertissement populaire.

PAUSE-CAFE ELAN RENOUVELÉ



SUBITO



bio
27, faubourg du Lac
Téléphone 25 88 88

Tous les soirs 20 h 45
Jeudi - vendredi 18 h 40
MATINÉES : samedi - dimanche 14 h
NOCTURNES : vendredi - samedi 23 h

Admis dès 16 ans | Faveurs suspendues

2^{me} SEMAINE
PRODIGIEUX ORSON WELLES
Dès qu'il apparaît, il remplit l'écran

Un fascinant film policier qui séduit par son étrangeté, la qualité de ses protagonistes et son originalité psychologique

L'UNE DES PLUS GRANDES PRODUCTIONS FRANÇAISES DE L'ANNÉE!

ANDRÉ GÉNOVÈS présente
ORSON WELLES MARLENE DICHLER MICHEL PICCOLI ANTHONY PERKINS
dans un film de CLAUDE CHABROL
LA DECADE PRODIGIEUSE
d'après le roman d'ELLEARY QUEEN
révisé par PAUL GÉGAUFF

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evoles 69 - Tél. 25 12 67

A chaque jour son Grape-fruit pour la ligne

Grape-fruit
Riche en vitamines naturelles. Un délice avant et après les repas, ou entre deux.

100.000
LOTÉRIE ROMANDE

5 FÉVRIER

2001 NEUCHÂTEL — Faubourg du Lac 2
Ch. post. 20-2002

R.F.X.

les 6 épouses de CHING
TIRE DU KIN-PING-MEI
LE PLUS GRAND CLASSIQUE DE L'ÉROTISME CHINOIS

DÈS AUJOURD'HUI, 18 ANS, KOJI WAKAMATSU DÉMONTR E EN COULEURS QUE L'ORIENT, TANT EN AMOUR QU'EN VIOLENCE, EST CAPABLE DE PRODIGIEUX RAFFINEMENTS

PALACE

EN GRANDE PREMIÈRE SUISSE
LE FILM QUI A FAIT CROULER DE RIRE
600.000
PARISIENS EN 4 SEMAINES
« LES CHARLOTS » dans
LES BIDASSES EN FOLIE
AVEC JACQUES DUFILHO

Ras le bol de la morosité - Du rire franc et massif
Attention ! CE FILM EST STRICTEMENT INTERDIT AUX PISSE-VINAIGRE

Tous les soirs à 20 h 30 | Jeudi, mercredi, à 15 heures
Samedi, dimanche, 14 h 45 - 17 h 30

Enfants admis | Faveurs suspendues

COULEURS

GODET VINS
Auvornier

Modèles pour permanente teinture mise en plis sont recherchés. Haute qualité. Jeunesse-Coiffures. Tél. 25 31 33.

RÔTI de BŒUF
extra-tendre
Boucherie GUTMANN
Premier-Mars

PROFITEZ TOUS NOS TAPIS
MILIEUX - ORIENT - MOQUETTE - BOUCLÉS - TOURS DE LIT
sont vendus à des prix sensationnels

SPLENDIDE ET IMMENSE CHOIX
Facilités de paiement - Présentation à domicile, le soir également - Fermé le samedi

Benoit
Maillefer 25 — Tél 25 34 69 — Neuchâtel

APOLLO 25 21 12

ATTENTION: AUJOURD'HUI EXCEPTIONNELLEMENT à 15 h 30
→ **LA SENSATION ACTUELLE** ←
Le film de Richard SARAFIAN avec

DARRY NEWMAN
DEAN JAGGER
et le cascadeur
GARY LOFTIN
casse-cou N° 1 du monde

★
Un suspense à 200 à l'heure!

POINT LIMITE ZERO
Nouvelle escalade du film policier!
La plus sauvage poursuite de voitures qu'on ait vue au cinéma!

Tous les jours, 15 h et 20 h 30 • Samedi et dimanche, 14 h 45 et 20 h 30 • 16 ans

Pinson, hirondelle ou fauvette ?
Une alouette ne fait pas le printemps...
... mais

LA 3^{me} QUINZAINE COMMERCIALE DE NEUCHÂTEL
du 24 mai au 4 juin 1972

FERA RÉGNER A NEUCHÂTEL LA JOIE DE VIVRE ET L'ALLÉGRESSE DU RENOUVEAU

ARCADES 25 78 78

Tous les soirs 20 h 30 - JEUDI - LUNDI - MERCREDI 15 h - SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45

16 ans

L'interprète no 1 du western américain
JOHN WAYNE dans un film de HOWARD HAWKS
RIO LOBO
Une nouvelle création percutante du brillant acteur
Un divertissement d'une excellente veine **UN GRAND FILM**

STUDIO 25 30 00

Tous les soirs 20 h 30 - JEUDI - MERCREDI 15 h - SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45

16 ans

avec **FLORIDA BOLKAN**
TONY MUSANTE
un couple admirable

Un film de **Enrico-Maria Salerno**
Adieu à Venise
«Anonimo Veneziano»

Un bouleversant roman d'amour qui a pour toile de fond une cité de rêve qui se meurt !

ATTENTION: ne pas confondre avec «Mort à Venise»

Un romantisme plein d'amère tendresse

«Enfin je l'ai, mon livret d'épargne 'jeunesse'!»

«Depuis hier, je suis grand-père. Mais je savais d'avance quel serait mon premier cadeau pour le petit Jacques. Un livret d'épargne «jeunesse» UBS avec un intérêt attrayant: 5%»

Les parents, grands-parents, parrains et marraines prévoyants misent sur l'avenir et économisent pour celui de l'enfant. Choissant un livret d'épargne «jeunesse» de l'UBS, ils prouvent qu'ils pensent vraiment à l'avenir.

UBS
Union de Banques Suisses

DERNIERE HEURE

Claude Debussy en audio-visuel avec la pianiste Lilian Karl

« Debussy, sa vie, son œuvre » : c'était le thème, hier soir à l'aula des Terreaux, de la conférence-récital de Mme Lilian Karl, pianiste, première lauréate aux concours du Conservatoire royal de musique de Bruxelles...

piano, son divorce, au Conservatoire, avec ses maîtres au sujet de l'harmonie, son obtention à l'âge de 22 ans du Grand prix de Rome, ses amours déçues jusqu'à l'apparition d'Emma, la grande passion de sa vie, la femme sensible et artiste qu'il lui fallait, le « Prélude à l'après-midi d'un faune » qui l'impose comme le promoteur de la musique nouvelle...

Informations suisses

Le Conseil fédéral et la répression des crimes contre l'aviation civile

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral ne croit pas réalisable l'idée de créer un tribunal international extraordinaire, jugeant des crimes contre l'aviation civile. Tel est l'essentiel de la réponse qu'il vient de donner au postulat demandant la création d'un tel tribunal...

décollant d'une convention internationale réglant l'arrestation et l'extradition des auteurs (cas de Zerka). Une entente concernant le droit qu'aurait à appliquer le tribunal international n'est guère réalisable. L'extradition et la remise des criminels capturés entre les mains de ce tribunal ainsi que l'exécution des peines prononcées soulèvent également de nombreux problèmes d'ordre juridique et d'organisation.

ECONOMIE ET FINANCES

Evolution des prix des matières premières

Table with 4 columns: Groupes, Marchandises, Tendances, Remarques. Lists various commodities like coffee, cotton, metals, and their price trends.

Premier exercice de « Sibra Holding » : 151 millions de francs de chiffre d'affaires

Le nouveau « Holding Sibra », avec siège à Fribourg, qui regroupe des brasseries et des entreprises produisant des boissons sans alcool a atteint un chiffre d'affaires total de 151 millions de francs au cours de son premier exercice 1970-1971.

Le commerce externe de la Suisse en 1971

Selon un communiqué de la direction générale des douanes, le commerce extérieur de la Suisse, au regard de décembre 1970, s'est à nouveau accru dans le mois considéré. Mais cette fois-ci, l'augmentation notée pour les sorties (+8,6%) a été sensiblement plus forte que pour les importations (+4,6%).

Un avion yougoslave explose en vol

BELGRADE (AP). — Un DC 9 de la compagnie aérienne yougoslave « J.A.T. » assurant la liaison entre Stockholm et Belgrade a explosé en vol mercredi après-midi au-dessus du territoire tchécoslovaque, a annoncé l'agence Tanoung.

A travers le monde Viet-nam: M. Kissinger souligne la souplesse de la position américaine

WASHINGTON (AFP-AP). — M. Henry Kissinger, conseiller spécial du président Nixon, a souligné la souplesse de la position américaine sur le Viet-nam et a dénoncé la rigidité de la position de Hanoi et du FNL, qui ont rejeté tous deux le plan de paix en huit points que le chef de l'exécutif avait rendu public mardi soir.

américaines par le Viet-nam du Nord a été dû essentiellement au fait que Hanoi insiste pour que les Etats-Unis cessent de soutenir le gouvernement de Saigon, et aillent même jusqu'à reprendre le matériel militaire fourni à l'armée sud-vietnamienne.

M. Kissinger utilisait en général les bases militaires américaines où il changeait d'avion une ou deux fois. Grâce à la coopération des autorités françaises, son appareil se posait finalement « sur un aéro-drome peu utilisé près de Paris ».

Nixon aurait prévenu Mao Tsé-toung du complot tramé contre lui par Lin-piao!

LONDRES (AFP). — Le président Nixon aurait prévenu le président Mao Tsé-toung du complot tramé contre lui par Lin-piao, rapporte mercredi le correspondant de l'« Evening Standard » à Washington, Jeremy Campbell qui tient l'information, soutient-il, des sources les plus sûres à la CIA, l'agence centrale américaine de renseignements.

« qui ont de bons contacts à l'intérieur du Kremlin », auraient été vent du complot, écrit Jeremy Campbell. Mis au courant le président Nixon fit procéder à une enquête par M. Richard Helms, le chef de la CIA, qui se rendit spécialement à Pékin en juin.

Le conseiller présidentiel a souligné que Hanoi exigeait de Washington que les Américains renversent le gouvernement de Saigon « en nous laissant le soin de trouver la méthode pour ce faire ».

Le conseiller présidentiel a ajouté que le gouvernement des Etats-Unis était prêt à envisager de fournir à l'ensemble de l'Indochine, une fois l'accord réalisé, un programme d'aide et de reconstruction d'un montant « de plusieurs milliards de dollars ».

Les pays du pacte de Varsovie et la réduction des forces militaires

PRAGUE (AP). — Les pays du pacte de Varsovie ont proposé mercredi une réduction du niveau des forces militaires et des armements en Europe, intéressant aussi bien les armées nationales que les troupes stationnées en territoire étranger.

à la fin de l'année, ajoutant que les pays du pacte de Varsovie « estiment que la conférence peut être convoquée en 1972... et que plusieurs pays d'Europe de l'Ouest sont du même avis ».

PLUIE DE DOLLARS

Le conseiller présidentiel a souligné que le gouvernement des Etats-Unis était prêt à envisager de fournir à l'ensemble de l'Indochine, une fois l'accord réalisé, un programme d'aide et de reconstruction d'un montant « de plusieurs milliards de dollars ».

DEUX EXIGENCES

En acceptant de négocier sur la base du plan de paix secret en neuf points, à la demande même de l'autre partie, les Etats-Unis faisaient un grand pas en avant, a dit M. Kissinger, car « nous acceptons de lier les aspects politiques et les aspects militaires ».

VAUD

Montreux : enseignant arrêté pour attentat à la pudeur

Les rues de Pékin

PEKIN (Reuter). — De nombreux vestiges de la révolution culturelle disparaissent actuellement à Pékin sous de nouvelles couches de peinture, et de vieilles rues de la ville reprennent leur ancien nom.

VOYAGES SECRETS

M. Kissinger a révéilé qu'il avait pu se rendre en secret à Paris pour prendre contact avec les délégués du Viet-nam du Nord en changeant à plusieurs reprises d'avion en cours de route et en utilisant un aéro-drome de la région parisienne.

BIENNE

Deuxième séance du législatif

(c) La prochaine séance du législatif biennois est fixée au jeudi 3 février prochain. Elle sera essentiellement consacrée à des développements d'interventions. Deux points importants pourtant : le rapport d'enquête de la commission de gestion concernant la direction des travaux publics et la prise de position du Conseil municipal concernant la sauvegarde de la Vieille-Ville demandée par une initiative.

BULLETIN BOURSIER

Table with 4 columns: Location (Neuchâtel, Lausanne, Genève, Zurich), Date (25 Janv., 26 Janv.), and various stock indices and prices.

La tendance

NEW-YORK (AP). — La Bourse a de nouveau accusé un recul mercredi, en raison des facteurs négatifs qui ont pesé sur le marché.

Table with 3 columns: Index (Indice Dow Jones), Date (25 Janv., 26 Janv.), and values for various indices and currencies.

FRANCFOURT

Table with 3 columns: Company (A. E. G., Audi NSU, Bad. Anilin, etc.), Date (25 Janv., 26 Janv.), and stock prices.

CHRONIQUE DES MARCHÉS

Mouvement général de repli

EN SUISSE, les échanges d'hier ont été dominés par le climat défavorable de la veille à Wall Street. La plupart des actions enregistrèrent des moins-values.

NEW-YORK

Table with 3 columns: Company (Allied Chemical, Allumin. Americ., Am. Smelting, etc.), Date (30, 31), and stock prices.

PARIS

PARIS, tout comme nos places suisses et la plupart des marchés étrangers des valeurs, est soumis à une certaine pression des vendeurs qui ne parviennent pourtant pas à affecter les pétroles et quelques alimentaires.

